



HISTORIQUE
2014 - 2018

BILAN SOCIAL



ÉDITION
2019



BILAN SOCIAL
Edition 2019
Historique 2014-2018

Sommaire

Partie 1. Préambule et données de cadrage 1

Préambule	2
L'université Jean Moulin Lyon 3 en quelques chiffres	3
Étudiants par cursus et par discipline	4
Enseignants des universités par fonction et discipline	5
Personnels administratifs, techniques et d'encadrement dans les établissements publics de l'enseignement supérieur et de formation	6
Emplois : Plafond et consommation	7
Taux d'encadrement : nombre de titulaires pour 1 000 étudiants	8

Partie 2. Le personnel de l'université 9

Le personnel de l'université : nombre de personnes	10
Ensemble du personnel : évolution des effectifs	11
Ensemble du personnel : répartition Femmes / Hommes	12
Emploi de personnels en situation de handicap	13

2a. Le personnel ENSEIGNANT 15

Enseignants selon le statut, le corps et la quotité en 2018	16
Enseignants par groupe de disciplines CNU en 2018	17
Enseignants par discipline CNU en 2018	18
Enseignants titulaires par discipline CNU : répartition par sexe et âge moyen au 31/12/2018	19
Enseignants par composante en 2018	20
Enseignants titulaires : ancienneté à l'université Jean Moulin - Lyon 3 en 2018	21
Enseignants par tranche d'âge au 31/12/2018 et par sexe	22
Enseignants au 31/12/2018 : zoom sur les 55 ans et plus	23
Professeurs invités par origine : historique	24
Vacataires d'enseignement : historique	25

2b. Le personnel BIATS 27

BIATS par statut, filière, et catégorie : historique	28
BIATS par sexe, statut, filière et catégorie en 2018	29
BIATS par sexe et par corps en 2018	30
Zoom sur la filière AENES : historique pour les titulaires	31
Zoom sur la filière BIBLIOTHEQUE : historique pour les titulaires	32
Zoom sur la filière ITRF : historique pour les titulaires	33
BIATS dans les composantes en 2018	34
BIATS : quotité de travail des titulaires en 2018	35
BIATS : quotité de travail des non titulaires en 2018	36
BIATS : temps partiel et contrats à temps incomplet des non titulaires en 2018	37
BIATS : ancienneté à l'université Lyon 3 par catégorie au 31/12/2018	38
BIATS par tranche d'âge, statut et sexe au 31/12/2018	39
BIATS : titulaires par tranche d'âge, catégorie et sexe au 31/12/2018	40
BIATS : non titulaires par tranche d'âge, catégorie et sexe au 31/12/2018	41
Âge des personnels BIATS titulaires au 31/12/2018 : zoom sur les 55 ans et plus	42

2c. L'enquête Fonctions SILLAND 43

Enquête fonction : présentation et répartition des ETP par fonction	44
Enquête fonction : agents selon le nombre de fonctions exercées	45
Enquête fonction : ETP selon l'affectation	45
Enquête fonction : répartition des ETP selon le statut	45
Enquête fonction : répartition des ETP par genre	46
Enquête fonction : répartition des ETP par catégorie	46

2d. Les congés 47

Enseignants : historique des congés de maladie ordinaire	48
Enseignants titulaires : congés de maladie ordinaire par corps en 2017-18	48
Enseignants : autres congés	49
Congés pour recherche et conversion thématique (CRCT) et des contrats valorisation recherche (CVR)	49
BIATS : historique des congés de maladie ordinaire par statut	50
BIATS titulaires : congés de maladie ordinaire par filière en 2017-18	50
BIATS : répartition des congés de maladie ordinaire selon la durée	51
BIATS : répartition des congés de maladie ordinaire par mois	52
BIATS : autres absences	53
Comptes épargne-temps	54

Sommaire suite

Partie 3. Evolution des personnels 55

3a. Mobilité 57

Enseignants titulaires : historique des arrivées et des départs	58
Professeurs des universités : recrutements internes et externes	59
Professeurs des universités : motifs de recrutement	59
Maîtres de conférences : recrutements internes et externes	60
Maîtres de conférences : motifs de recrutement	60
Enseignants chercheurs : avancements de grade	61
Enseignants chercheurs : changements de corps	61
Enseignants du second degré : avancements de grade	62
Enseignants du second degré : changements de corps	62
BIATS titulaires : historique des sorties par filière	63
BIATS titulaires : historique des sorties selon l'ancienneté	63
BIATS titulaires : historique des sorties selon le motif	63
BIATS titulaires : avancements et changements de grade en 2018	64
BIATS titulaires : avancements et changements de corps	64
BIATS titulaires : type de mobilité des agents	64

3b. La Formation des personnels 65

Plan de formation : historique	66
Secteurs de formation en 2018	67
Agents formés et stagiaires : historique	68
Agents formés et stagiaires en 2018 selon le sexe et la catégorie	69

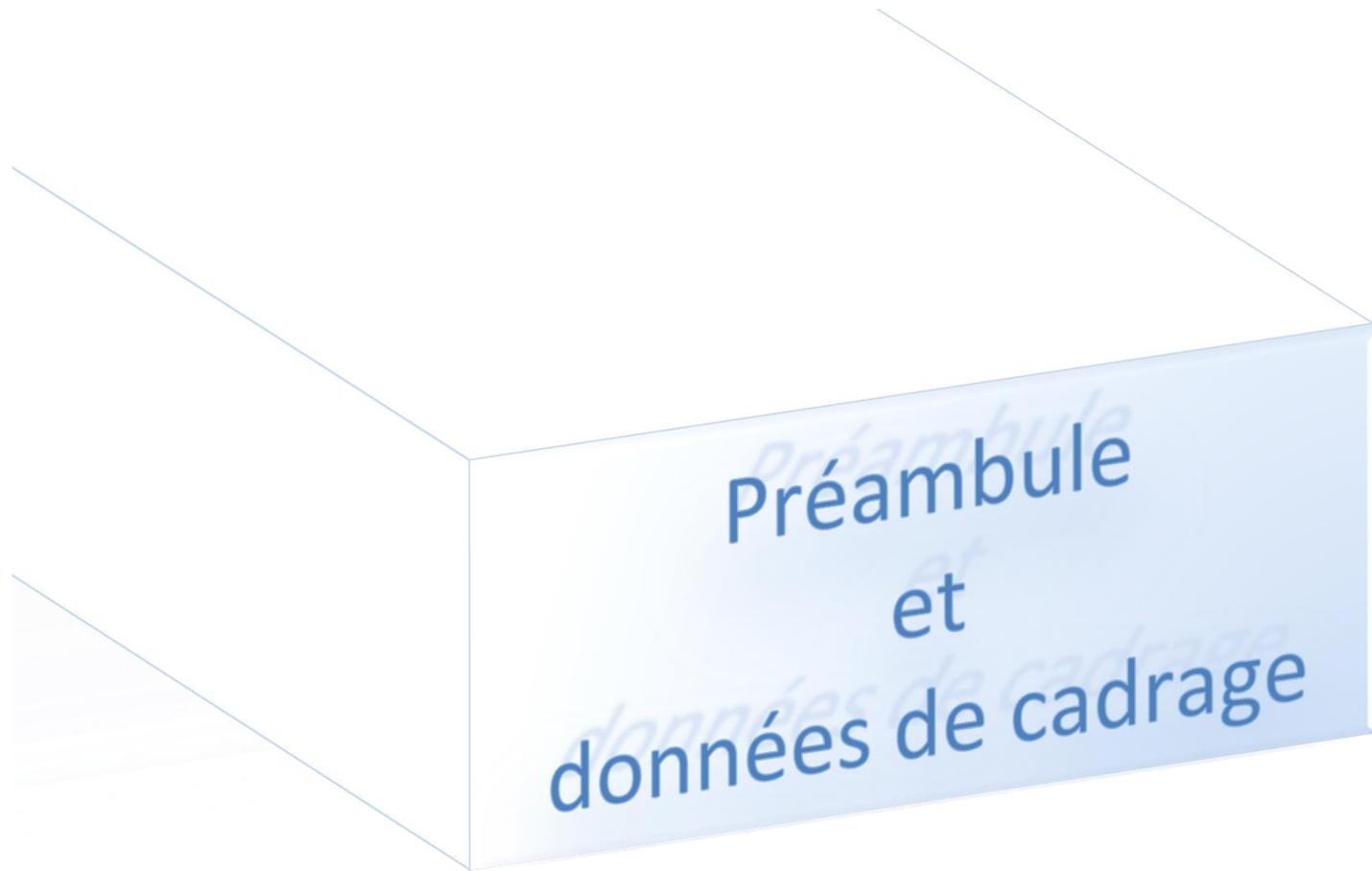
Partie 4. Rémunérations 71

Masse salariale	72
Rémunérations principales : Indices de rémunération des personnels titulaires en 2018	73
Primes moyennes en 2017 et en 2018	74
Régime indemnitaire et intéressement : enveloppe globale	75
Rémunérations principales des agents contractuels	76
Autres indemnités	77
Nouvelle bonification indiciaire (NBI) - Septembre 2018	77
Heures d'enseignement : historique des heures par type d'enseignants	78
Zoom sur les plafonds et sur les heures saisies en emploi du temps par composante	78

Partie 5. Relations sociales & Qualité de vie au travail .. 79

Service d'Action Culturelle et Sociale - SACSO	80
Commission sociale des personnels	80
Activité de l'assistante sociale des personnels	80
Cellule de Veille Sociale - CVS	80
Prestations sociales et Actions culturelles gérées par le SACSO	81
Focus sur l'aide à la restauration des personnels	81
Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail - CHSCT	82
Suivi des accidents de trajet, de service ou de travail	83
Médecine du travail et actions de prévention	83
Formations en hygiène, sécurité et santé au travail : nombre de stagiaires	83
Relations professionnelles	84

Lexique 85



Préambule

Le bilan social est avant toute chose un outil de connaissance et de partage utile à l'ensemble de la communauté. Il alimente le dialogue social sur la base d'informations transparentes et partagées ; il donne à chaque acteur de notre établissement les éléments qui lui permettent de se situer et d'apprécier la mobilisation des ressources humaines dont dispose notre université.

Notre établissement pilote une masse salariale soumise à un double plafond, en euros et en emplois, qui représente 83% du budget sur charges de fonctionnement ; elle approche 94 millions d'euros sur l'année 2018, dont plus de 4 millions consacrés au régime indemnitaire et à l'intéressement.

La dotation de l'État est de 1 209 emplois. A celle-ci s'ajoute un plafond de 159 emplois sur ressources propres. C'est donc un plafond de 1 368 emplois qui est voté par notre conseil d'administration et consommé à 96% pour assumer nos missions de formation, d'insertion et de recherche.

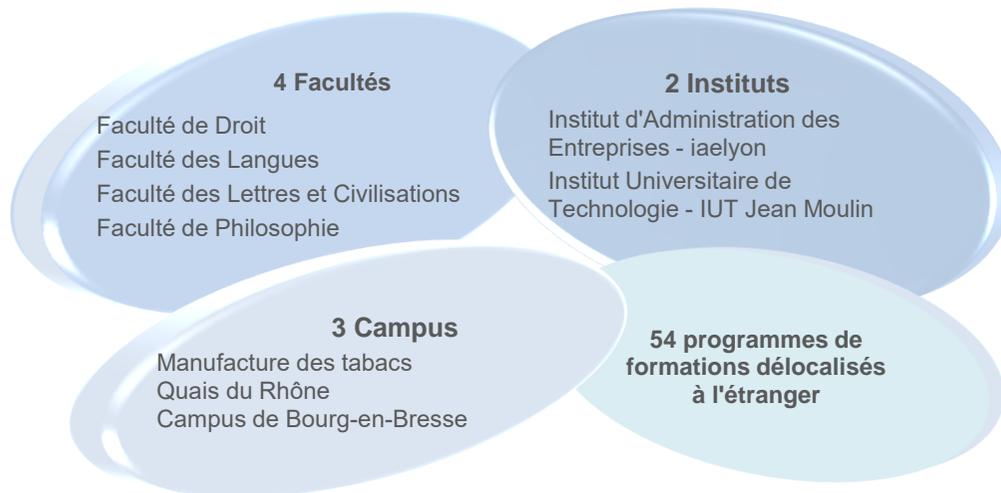
Derrière cette notion d'emplois on trouve 1 450 personnes, pour moitié des enseignants et des chercheurs, pour moitié des personnels administratifs et aussi 2 200 professionnels extérieurs qui interviennent dans nos formations. Les femmes et les hommes sont à part égale parmi les enseignants et les enseignants chercheurs, avec des variations selon le corps ; c'est différent pour les personnels administratifs parmi lesquels on compte 64% de femmes, avec là encore des différences entre filières et catégories.

L'édition 2019 présente aussi une nouveauté : pour alimenter la réflexion sur les emplois et les compétences, une enquête fonctions a été réalisée. Cette enquête répond à la nécessité de disposer d'une base sur l'activité de l'ensemble des personnels BIATS de chaque composante et service de l'université pour mieux connaître les forces nécessaires à la réalisation de nos missions : quelles quotités sont nécessaires, qui les exerce, à quel niveau de l'organisation...

L'édition 2019, centrée sur l'année 2018, reprend les indicateurs habituels, ceux produits dans le respect du décret ministériel qui en fixe la liste, et ceux qui caractérisent la politique Ressources Humaines de notre université. Elle donne également une vision dynamique pour une majorité d'éléments avec un historique de 5 ans.

L'université Jean Moulin Lyon 3 en quelques chiffres

Année universitaire 2018-2019



Budget dépenses en droits constatés

116,5 millions d'euros en 2018
83% de masse salariale sur charges de fonctionnement

Personnels au 31 décembre 2018

✓ Personnels enseignants	614
✓ Personnels BIATS	699
✓ Chercheurs et doctorants contractuels	76
✓ Post doctorants	4
✓ Apprentis	2
✓ Contrats étudiants (nombre dans l'année)	148
✓ Vacataires d'enseignement	2 200

29 617 étudiants mais 31 698 inscriptions pédagogiques

Inscriptions en fin d'année universitaire 2018-19

Dont étudiants :

✓ en formation continue	1 104
✓ en alternance	1 465
✓ internationaux (étrangers + sortants)	5 845

Dont inscriptions pédagogiques :

✓ en diplômes nationaux (DN)	26 869
✓ en préparation au concours	1 328
✓ diplômes universitaires (DU)	3 501

Recherche

19 unités de recherche labélisées
7 écoles doctorales
553 doctorants
89 thèses et HDR soutenues en 2018

Emplois

Plafond d'emplois au 01/01/2018	1 368
✓ dont Dotation état sur Ressources propres	1 209
✓ dont Emploi sur Ressources propres	159

Formations

3 DUT
10 mentions de licence générale
17 mentions de licence professionnelle
51 mentions de master
36 doctorats
77 diplômes d'université et certificats

Diplôme d'Accès aux Etudes Universitaires - DAEU

Diplôme Supérieur de Notariat - DSN

Préparations aux concours : Filière comptable, Filière Enseignement, Filière Judiciaire

❖ Étudiants par cursus et par discipline

		Universités en 2018-19 <i>France métrop. & DOM</i>		Lyon 3 en 2018-19 <i>Effectifs au 15 janvier</i>	
		Effectif	%	Effectif	%
Cursus	DUT	119 661	7%	660	2%
	Cursus Licence	858 593	53%	17 906	62%
	Cursus Master	579 793	36%	9 781	34%
	Cursus Doctorat	56 836	4%	601	2%
Disciplines	Droit, sciences politiques	209 327	13%	10 250	35%
	Sciences économiques, gestion, AES	238 789	15%	9 007	31%
	Lettres, sciences du langage	90 511	6%	567	2%
	Langues	110 838	7%	4 484	15%
	Sciences humaines et sociales	305 814	19%	3 208	11%
	Pluri-lettres, langues, sciences humaines	10 327	1%	1 344	5%
	Autres	649 277	40%	88	0%
TOTAL		1 614 883	100%	28 948	100%

Ensemble des étudiants inscrits à une formation donnant lieu à la délivrance d'un diplôme national ou d'université au terme d'une formation d'au moins un an, ainsi que les préparations aux concours de la fonction publique.

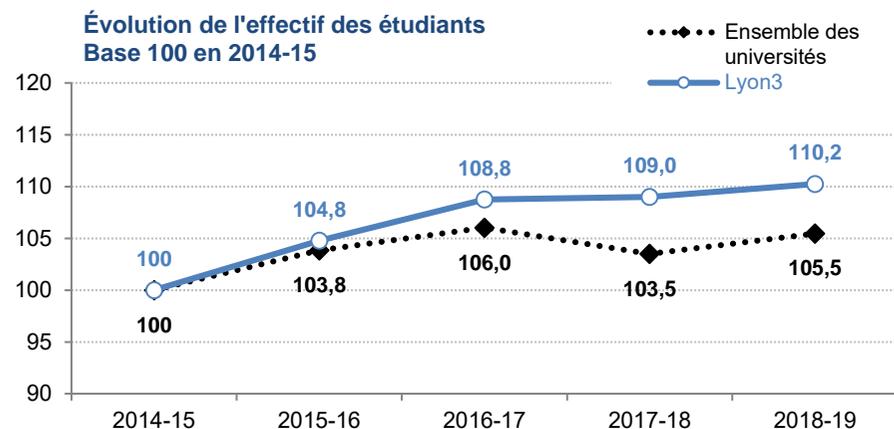
Seules les inscriptions principales sont comptabilisées.

Toutes les formes d'enseignement sont prises en compte (à distance, formation continue, alternance).

Les données et les évolutions portent sur l'ensemble des universités.

Pour Lyon 3, la discipline "Pluri-lettres, langues, sciences humaines" regroupe pour l'essentiel les étudiants entrants en échange (DEUF) et les étudiants en DAEU.

Sources : MEN - MESR (Repères et références statistiques 2019) et LYON 3 (Effectifs officiels au 15 janvier 2019)



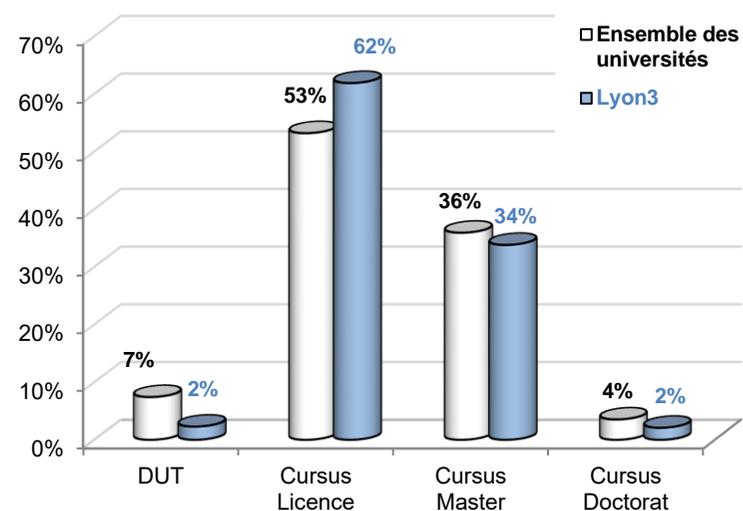
Evolution des effectifs étudiants sur les 5 dernières années :

En licence, la hausse est presque deux fois plus forte à Lyon 3 : +12,0% qu'au niveau national : +6,6%.

L'augmentation est également plus soutenue en master que dans l'ensemble des universités : respectivement +9,3% et +5,6%.

En doctorat la tendance est à la baisse avec une évolution de -7% à Lyon 3, proche du niveau national : -6%.

Répartition des étudiants par cursus en 2018-19



❖ Enseignants des universités par fonction et discipline

Fonction	France entière* en 2017-18		Lyon 3 en 2017-18	
	Effectif	%	Effectif	%
Professeurs	18 338	22%	138	21%
Maîtres de conférences	33 033	39%	265	40%
Enseignants du second degré	11 932	14%	86	13%
Chefs de clinique, AHU, PHU	4 403	5%	0	0%
Enseignants associés	2 544	3%	61	9%
ATER, contractuels doct. avec ens.	10 509	13%	83	13%
Autres**	3 074	4%	25	4%
TOTAL	83 833	100%	658	100%

Discipline	France entière* en 2017-18		Lyon 3 en 2017-18	
	Effectif	%	Effectif	%
Droit - Economie - Gestion	12 219	15%	319	48%
Lettres - Langues - Sc. humaines	25 994	31%	306	47%
Sciences yc STAPS	30 631	37%	33	5%
Santé	12 704	15%	0	0%
Non ventilé	2 285	3%	0	0%

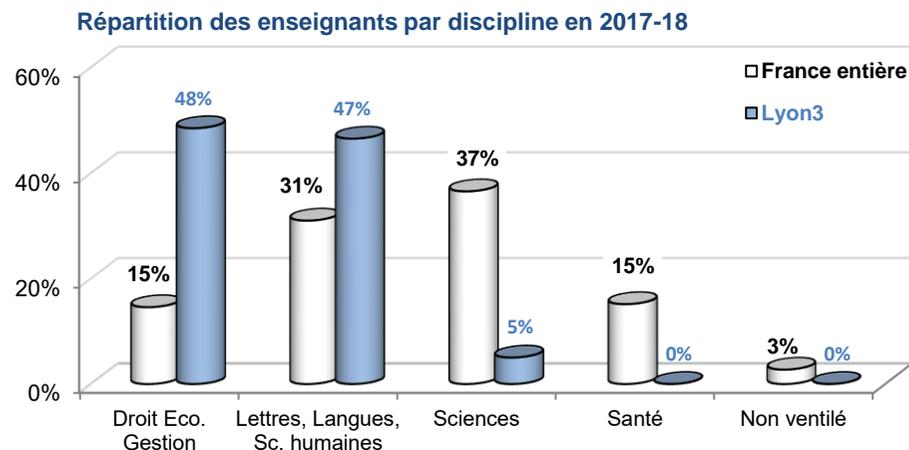
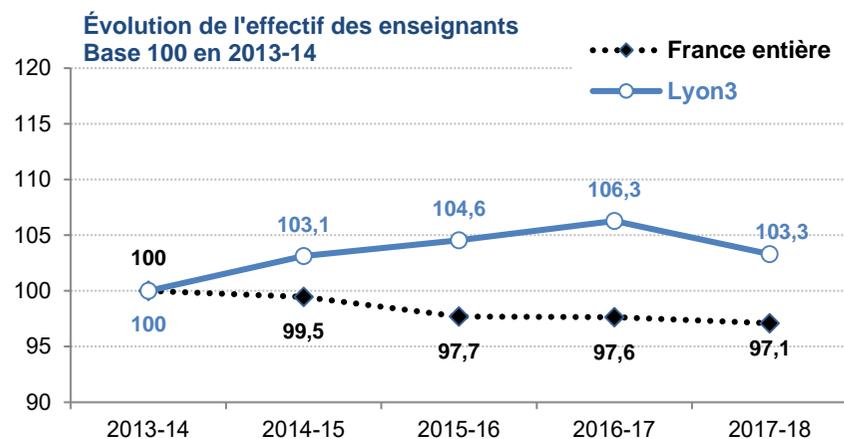
Champ France entière : enseignants des universités, instituts nationaux polytechniques, universités de technologie et instituts universitaires de technologie (hors instituts ou écoles rattachées aux universités)

Champ Lyon 3 : enseignants rémunérés par Lyon 3, hors contractuels doctorants sans enseignement et chercheur CDD

* France entière = France métropolitaine + DOM + COM + Nouvelle-Calédonie. * France métropolitaine + DOM + COM + Nouvelle-Calédonie

** Lecteurs et maîtres de langues, Professeurs contractuels sur emplois vacants du second degré, Contractuels LRU

Sources : MEN - MESR (Repères et références statistiques 2019) et LYON 3 (HARPEGE au 31 décembre 2017)



Jusqu'en 2016-17, les effectifs enseignants sont en augmentation à Lyon 3. Leur nombre est passé de 610 à 677 en 4 ans, évolution qui résulte en grande partie de la création de postes d'enseignants suite aux dotations en emplois Fioraso puis Mandon.

La tendance s'inverse en 2017-18 puisque le nombre d'enseignants passe de 677 à 658. Cela s'explique par le gel des postes depuis deux ans, gel rendu nécessaire pour des contraintes de masse salariale.

Au global, sur la période 2013-14 à 2017-18, l'évolution est une hausse de 3,3% à Lyon 3 et une baisse de 2,9% en moyenne nationale.

❖ Personnels BIATS des établissements d'enseignement supérieur

	Enseignement Supérieur au 31/12/2018		Lyon 3 au 31/12/2018		
	Effectif	%	Effectif	%	
Titulaires	AENES	10 084	18%	107	25%
	Bibliothèques	4 486	8%	46	11%
	ITRF	41 793	74%	274	64%
	Autres	432	1%	0	0%
	Catégorie A	17 705	31%	140	33%
	Catégorie B	15 585	27%	135	32%
Catégorie C	23 505	41%	152	36%	
TOTAL	56 795	100%	427	100%	

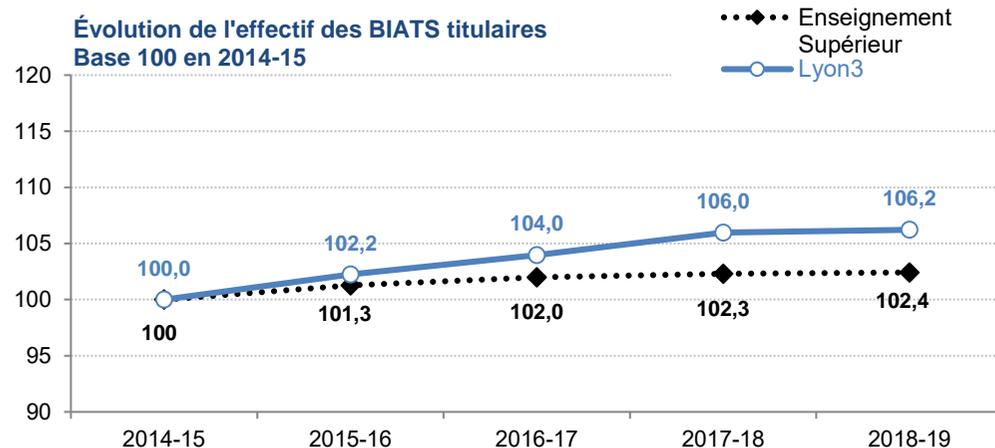
Sources : MEN - MESR (Persé) et LYON 3 (HARPEGE au 31 décembre 2018)

Enseignement supérieur :

- personnels titulaires administratifs, techniques et d'encadrement
- agents en position d'activité dont l'imputation relève du MESR (hors CROUS et Administration centrale)

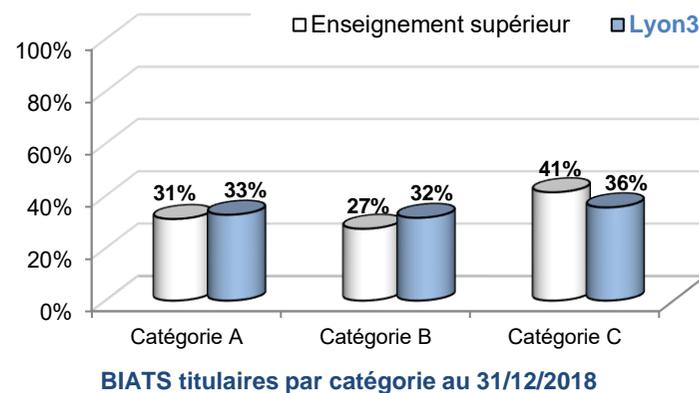
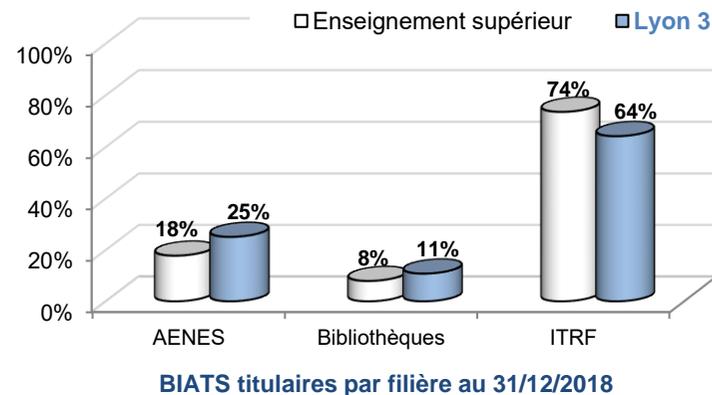
Lyon 3 :

nombre total d'agents titulaires



L'évolution constatée à Lyon 3 est un "rattrapage" du retard accumulé les années précédentes, d'où une évolution supérieure à la croissance nationale. Les taux d'encadrement Lyon 3 n'en sont pas pour autant améliorés (évolution des effectifs étudiants plus forte) .

Les augmentations à Lyon 3 sont dues aux emplois Fioraso Mandon mais aussi aux titularisations Sauvadet de 2013 à 2018.



❖ Emplois : plafond et consommation

	2014	2015	2016	2017	2018
Plafond d'emplois - Au 1er janvier					
Plafond Etat	1 157	1 180	1 195	1 213	1 209
dont emplois Enseignants et BIATS	1 087	1 107	1 124	1 141	1 141
dont contrats doctoraux	70	73	71	72	68
Plafond Ressources Propres	90	132	155	155	159
Plafond d'emplois Etablissement	1 247	1 312	1 350	1 368	1 368

Evolution annuelle			
2015	2016	2017	2018
23	15	18	-4
20	17	17	0
3	-2	1	-4
42	23	0	4
65	38	18	0

Le plafond d'emplois de l'établissement : 1 368 emplois est consommé à 96%

Source : Notifications & Conseil d'administration

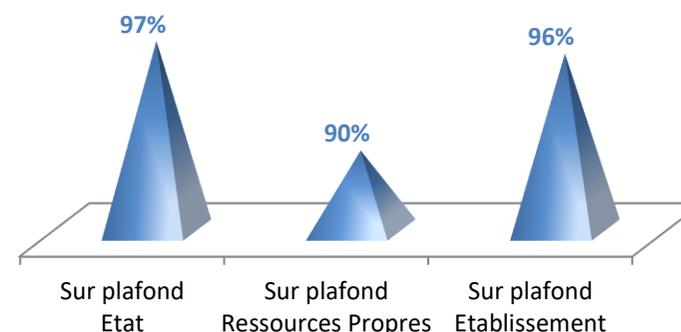
Consommation en ETPT* - Au 31 décembre en moyenne annualisée					
Sur plafond Etat	1 135	1 164	1 172	1 185	1 173
Sur plafond Ressources Propres	82	114	143	135	143
Sur plafond Etablissement	1 217	1 278	1 315	1 320	1 317
dont BIATS	592	634	664	653	654
dont ENSEIGNANTS	560	577	582	596	594
dont CONTRATS DOCTORAUX	65	68	69	71	69

Source : KX

Taux de consommation - ETPT consommés rapportés au plafond d'emplois					
Sur plafond Etat	98,1%	98,7%	98,1%	97,7%	97,1%
Sur plafond Ressources Propres	90,6%	86,4%	92,4%	87,3%	90,1%
Sur plafond Etablissement	97,6%	97,4%	97,4%	96,5%	96,2%

(* ETPT : Emplois travaillés au prorata du temps de travail (prise en compte de la quotité et de la durée annuelle de travail))

Taux de consommation des emplois en 2018



Le plafond d'emplois Etat fixé et notifié par le Ministère est de 1 209 au 1er janvier 2018. Le conseil d'administration de l'université vote un plafond d'emplois global composé du plafond Etat et du plafond Ressources Propres : en début d'année 2018, le plafond global s'élève à 1 368 emplois pour Lyon 3.

La consommation d'emplois est soumise à ce plafond mais aussi aux contraintes de masse salariale, dites "plafond en euros". Dans la pratique c'est la masse salariale qui contraint l'établissement dès lors qu'elle reste en dessous de son plafond d'emplois.

Plus de 96% des emplois sont occupés en moyenne annualisée sur l'année 2018. Notre taux de consommation a tendance à baisser sur les 3 dernières années, notamment sur le plafond état, ce qui s'explique par le gel de postes, seule solution pour répondre à nos contraintes de masse salariale : sur les 121 emplois Fioraso puis Mandon obtenus depuis 2013 (hors contrats doctoraux), l'université a dû en mettre 33 en réserve.

A noter, l'impact pour notre établissement de la loi Sauvadet qui s'est traduit par la titularisation de 60 personnels BIATS sur la période 2013 à 2018, dernière année de ce dispositif.

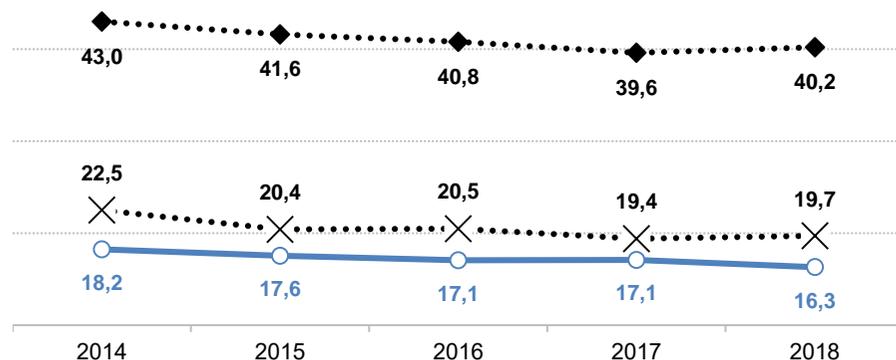
❖ Taux d'encadrement : nombre de titulaires pour 1 000 étudiants

	2014	2015	2016	2017	2018
Nombre d'étudiants au 15 janvier n+1	26 259	27 510	28 558	28 619	28 948
Nombre d'enseignants titulaires à Lyon 3	479	483	487	489	472
Nombre de BIATS titulaires à Lyon 3	402	411	418	426	427
Nombre d'enseignants titulaires pour 1 000 étudiants à Lyon 3	18,2	17,6	17,1	17,1	16,3
Universités dominante Tertiaire - Droit & Eco	22,5	20,4	20,5	19,4	19,7
Ensemble des Universités	43,0	41,6	40,8	39,6	40,2
Nombre de personnels administratifs pour 1 000 étudiants à Lyon 3	15,3	14,9	14,6	14,9	14,8
Universités dominante Tertiaire - Droit & Eco	19,6	18,4	18,9	18,7	19,2
Ensemble des Universités	34,1	33,3	33,2	32,7	33,3

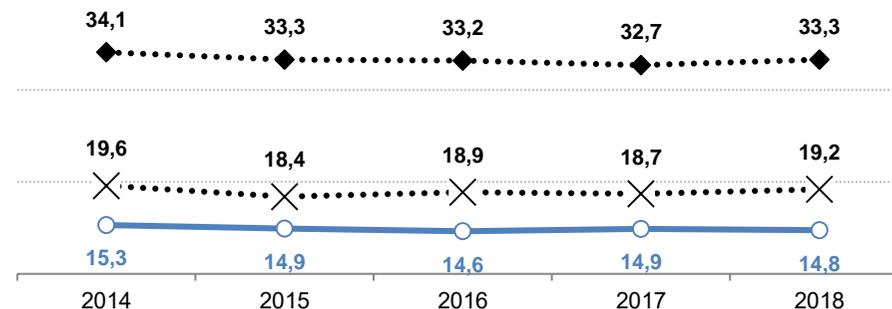
Taux d'encadrement : toujours très inférieurs aux références nationales

Sources : MEN - MESR - Persé / Harpège au 31 décembre / Scolins au 15 janvier

ENSEIGNANTS titulaires pour 1 000 étudiants



BIATS titulaires pour 1 000 étudiants



●●◆●● Ensemble des Universités
 ●●x●● Universités dominante Tertiaire - Droit & Eco
 —○— Lyon 3

Lyon 3 compte à peine plus de 16 enseignants titulaires pour 1 000 étudiants alors que la moyenne approche 20 dans les universités à dominante Droit Economie et dépasse 40 pour l'ensemble des universités.

Le décalage est tout aussi important sur le taux d'encadrement BIATS, puisque le ratio est inférieur à 15 pour 1 000 étudiants à Lyon 3 alors que la moyenne dépasse 19 pour les universités à dominante Droit Economie et est en dessus de 33 pour l'ensemble des universités.

Les dotations en emplois Fioraso obtenues par Lyon 3 : 88 emplois d'enseignants et de BIATS créés sur les 4 premières vagues, mais aussi les 60 titularisations Sauvadet, ne font qu'accompagner notre croissance en nombre d'étudiants et ne réduisent pas notre déficit en emplois.

Partie 2

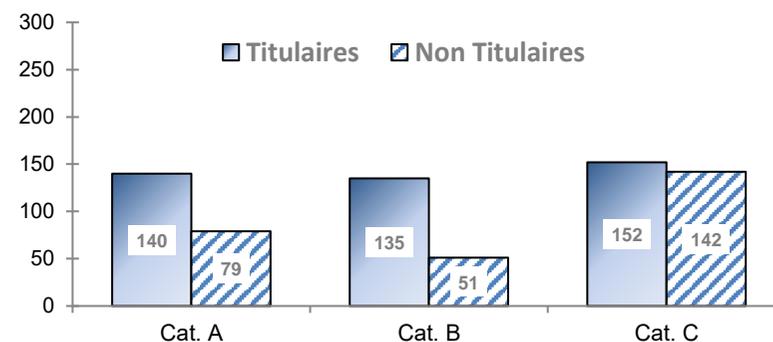
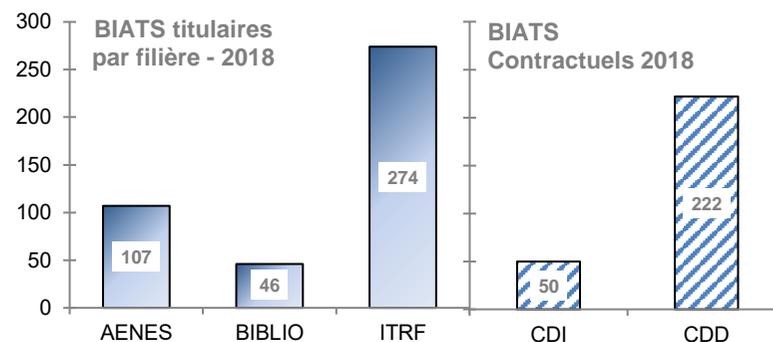
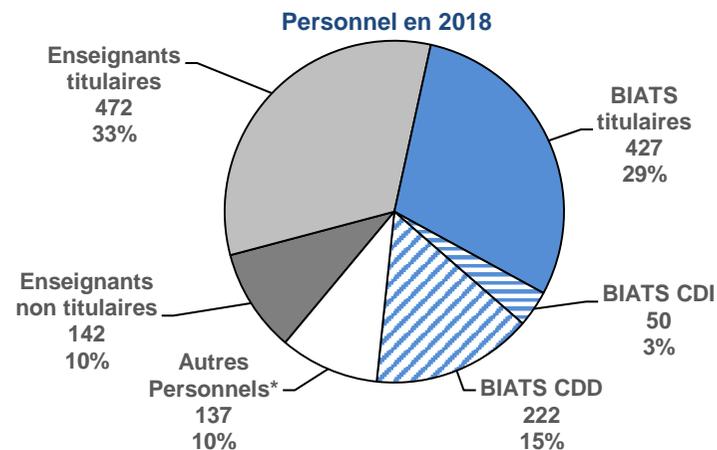
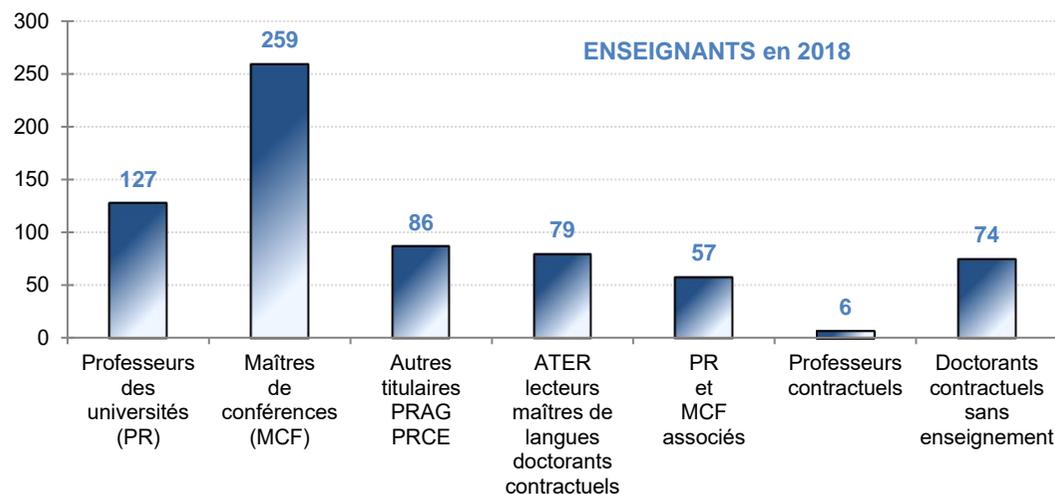
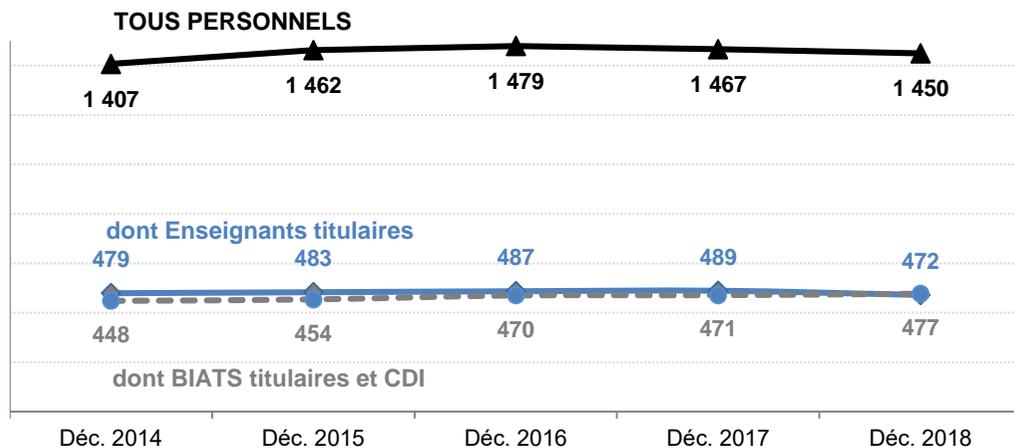
Le personnel de l'université

❖ Le personnel de l'université : nombre de personnes

Hors Vacataires d'enseignement

Historique du personnel en effectifs

Attention, il ne s'agit pas d'emplois mais bien de personnes qui peuvent exercer à temps complet ou non. Sur un même poste, il peut y avoir une ou plusieurs personnes.



* Autres Personnels : 74 contrats doctoraux, 2 chercheurs CDD, 4 post-doctorants, 2 apprentis et 55 contrats étudiants au 31/12/2018

Source : Harpège

❖ Ensemble du personnel : évolution des effectifs

		Déc. 2014	Déc. 2015	Déc. 2016	Déc. 2017	Déc. 2018	
E N S E I G N A N T S	Titulaires	Professeur des universités	132	132	134	138	127
		Maître de conférences	263	266	265	265	259
		Autres titulaires - PRAG PRCE	84	85	88	86	86
	Total Titulaires		479	483	487	489	472
	% Titulaires		73%	73%	72%	74%	77%
	Non titulaires	Professeur associé 50%	25	24	23	21	19
		Maître de conf. associé 100%	1	1	2	2	1
		Maître de conf. associé 50%	31	36	38	38	37
		ATER	54	54	61	59	58
		ATER 50%	2	2	2	2	2
Lecteur		18	18	18	18	18	
Maître de langues		1	1	1	1	1	
Doctorant contractuel		39	40	39	22	0	
Enseignants contractuels		7	7	6	6	6	
Total Non titulaires		178	183	190	169	142	
% Non titulaires		27%	27%	28%	26%	23%	
Total ENSEIGNANTS		657	666	677	658	614	
Doctorant contractuel sans enseignement *		29	32	37	47	74	
Chercheur CDD			1	1	2	2	
B I A T S	Titulaires	Catégorie A	123	135	139	144	140
		Catégorie B	121	122	121	126	135
		Catégorie C	158	154	158	156	152
	Total Titulaires		402	411	418	426	427
	% Titulaires		61%	59%	59%	61%	61%
	Non titulaires	Catégorie A	63	76	77	76	79
		Catégorie B	57	62	64	51	51
		Catégorie C	132	147	147	142	142
		Total Non titulaires		252	285	288	269
	% Non titulaires		39%	41%	41%	39%	39%
Total BIATS		654	696	706	695	699	
Post-doctorants			4	3	5	4	
Apprentis		8	8	6	4	2	
Contrats étudiants		59	55	49	56	55	
ENSEMBLE DES PERSONNELS		1 407	1 462	1 479	1 467	1 450	

L'université emploie 1 450 personnes fin 2018, sans compter les 2 200 vacataires d'enseignement

En 2018 :

Les agents titulaires sont au total 899 : 53% d'enseignants chercheurs et d'enseignants et 47% de personnels BIATS.

La proportion de titulaires atteint 77% pour les enseignants et se stabilise à 61% pour les BIATS.

42% des personnels enseignants sont maîtres de conférences, 21% sont professeurs des universités et 14% professeurs agrégés et certifiés.

Les doctorants contractuels recrutés à partir de 2017 sont réglementairement sous contrat sans enseignement, d'où l'évolution constatée pour ces personnels.

Parmi les BIATS titulaires, on compte 35% de catégorie C, 32% de catégorie B et 33% de catégorie A. Les BIATS non titulaires sont majoritairement des personnels de catégorie C (52%).

Les contrats étudiants ont une durée moyenne de 5 mois. L'université en a signés 148 en 2018, pour un total de 59 équivalents temps pleins (ETP). Au 31/12/2018 on comptait 55 contrats étudiants; c'est ce chiffre qui figure dans le tableau.

Le nombre de personnes ne doit pas être confondu avec le nombre de postes (impact des temps partiels).

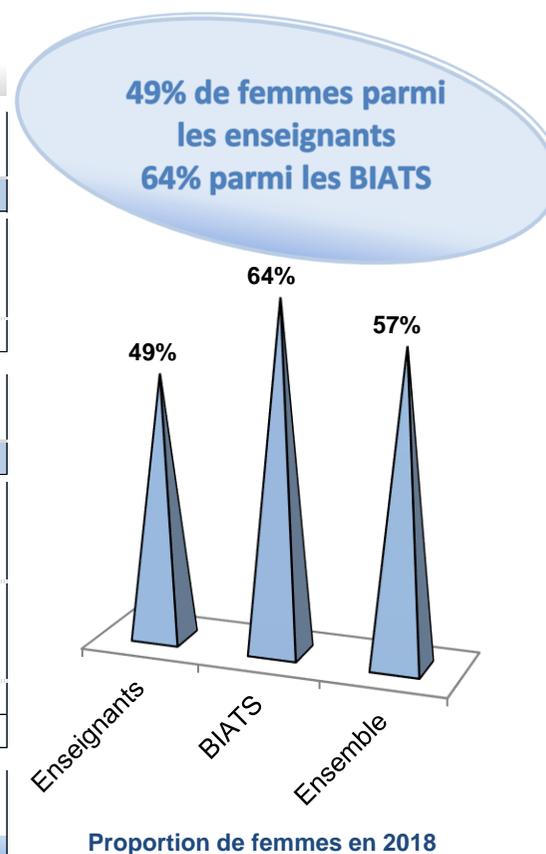
* Les doctorants contractuels auxquels il est fait référence ici sont ceux qui occupent un emploi délégué à l'université Lyon3 et qui n'ont pas de service d'enseignement à l'université (ceux qui assurent des cours sont comptabilisés en tant que moniteurs ou doctorants contractuels dans le corps du tableau).

❖ Ensemble du personnel : répartition Femmes / Hommes

		Déc. 2014	Déc. 2015	Déc. 2016	Déc. 2017	Déc. 2018
ENSEIGNANTS	Femmes	327	329	340	326	301
	Hommes	330	337	337	332	313
	% Femmes	49,8%	49,4%	50,2%	49,5%	49,0%
% Femmes	Enseignants titulaires	48%	49%	51%	50%	50%
	<i>dont Professeurs des universités</i>	36%	34%	37%	37%	39%
	<i>dont Maîtres de conférences</i>	52%	53%	55%	53%	52%
	Enseignants non titulaires	54%	51%	48%	50%	46%
BIATS	Femmes	427	448	459	455	446
	Hommes	227	248	247	240	253
	% Femmes	65,3%	64,4%	65,0%	65,5%	63,8%
% Femmes	AENES	79%	81%	81%	79%	77%
	Bibliothèques	65%	66%	67%	69%	67%
	ITRF	58%	57%	57%	58%	58%
	Catégorie A	61%	59%	60%	58%	56%
	Catégorie B	70%	70%	69%	70%	67%
	Catégorie C	65%	67%	66%	67%	67%
	BIATS titulaires	65%	65%	65%	65%	63%
	BIATS non titulaires	65%	63%	65%	67%	64%
Total ENSEIGNANTS et BIATS	Femmes	754	777	799	781	747
	Hommes	557	585	584	572	566
	% Femmes	57,5%	57,0%	57,8%	57,7%	56,9%

Source : Harpège

Note : hors doctorants contractuels sans enseignement, chercheurs en CDD, post-doctorants, apprentis et contrats étudiants



Les femmes, 57% en 2018, sont en moyenne plus nombreuses que les hommes.

Il y a parité sur l'ensemble des enseignants titulaires, mais 52% de femmes parmi les maîtres de conférences et 39% parmi les professeurs des universités. A Lyon 3, la proportion de femmes parmi les professeurs des universités est plutôt supérieure à la moyenne des universités à dominante Droit Economie et un peu en dessous de la moyenne des universités à dominante Lettres Sciences Humaines - LSH. Le constat est un peu différent pour les maîtres de conférences où Lyon 3 est proche de la typologie Droit Eco, et reste en dessous de la moyenne des universités LSH.

Les femmes sont fortement majoritaires au sein des personnels BIATS (64% en 2018), notamment parmi les titulaires des filières AENES (77%) et Bibliothèque (67%). La situation est plus équilibrée dans la filière ITRF (58%).

A Lyon 3, la part de femmes parmi les BIATS titulaires est assez comparable à celle constatée dans les universités à dominante Droit Eco et un peu supérieure à celle relevée dans les universités à dominante LSH.

❖ Emploi de personnels en situation de handicap

Personnels déclarés en situation de handicap	2014	2015	2016	2017	2018
Titulaires	23	29	31	29	38
Contractuels	7	7	8	8	14
TOTAL	30	36	39	37	52
dont Enseignants Chercheurs	5	5	6	5	7
dont BIATS	25	31	33	32	45
dont Femmes	18	22	25	23	33
dont Hommes	12	14	14	14	19
dont Moins de 25 ans	0	0	0	1	1
dont de 25 à 39 ans	11	5	6	9	14
dont de 40 à 54 ans	14	20	21	17	25
dont de 55 ans et plus	5	11	12	10	12

Source : SACSO - Situation au 31 décembre

Contrats décret de 1995	2014	2015	2016	2017	2018
Candidats éligibles	66	62	55	40	45
Candidats auditionnés	12	9	12	9	8
Recrutements	1	1	1	1	1

Source : SACSO

Recrutements	2014	2015	2016	2017	2018
Contrats Article 4 & 6 Loi 84-16	2	0	0	0	4

Source : SACSO

Lyon 3, a un taux d'emploi direct de 3,7% et compense l'écart à la cible de 6% en effectuant des dépenses "équivalents bénéficiaires" et en s'acquittant d'une contribution auprès du FIPH.

52 agents employés à Lyon 3 sont déclarés en situation de handicap en 2018.

Ils étaient 30 en 2014

Personnels par typologie de reconnaissance	2014	2015	2016	2017	2018
Travailleur reconnu handicapé par la CDAPH	27	32	34	37	48
Titulaire de la carte d'invalidité	9	8	3	5	2
Titulaire de l'Allocation Adultes Handicapés	2	0	0	0	0
Victime d'accident du travail ou de maladie professionnelle	1	1	1	1	2

Une même personne peut être déclarée dans plusieurs typologies de reconnaissance

Taux d'emploi direct de personnels handicapés



Source : SACSO

Partie 2-a

Le personnel ENSEIGNANT

❖ Enseignants selon le statut, le corps et la quotité en 2018

Statut	Corps	Nombre d'agents	dont à temps complet	dont à temps partiel	dont femmes			
					à temps complet	à temps partiel		
Agents rémunérés par Lyon3	Titulaires	Professeur des universités	125	125		49		
		Maître de conférences	257	252	5	130	3	
		Professeur agrégé	55	51	4	28	2	
		Professeur certifié	23	21	2	17	1	
		Professeur EPS	7	7		2		
		Professeur des LP	1	1		1		
		Total Titulaires Lyon3	468	457	11	227	6	
		Délégations IUF / AERES	Professeur des universités	2	2			
			Maître de conférences	2	1	1	1	1
			Total Délégations	4	3	1	1	1
	Total Titulaires rémunérés par Lyon3	472	460	12	228	7		
	Non titulaires	Professeur associé	19		19		2	
		Maître de conférences associé	38	1	37	1	13	
ATER		60	58	2	33			
Lecteur		18	18		13			
Maître de langues		1	1		1			
Enseignant contractuel		6	4	2	3			
Total Non titulaires Lyon3		142	82	60	51	15		
Total des agents rémunérés par Lyon 3	614	542	72	279	22			

Source : Harpege

Pour information, personnels non rémunérés par l'université :

	Nombre d'agents	dont femmes
En détachement	Professeur des universités	2
	Maître de conférences	3
En disponibilité	Professeur des universités	2
	Maître de conférences	3
	Professeur agrégé	1
	Assistant Enseignement Supérieur	1
En congé parental	Maître de conférences	1
Total en détachement, disponibilité ou congé parental	13	8

Source : Harpege

Tous les tableaux qui suivent concernent uniquement les personnels enseignants :
- en activité
- rémunérés par l'université Jean Moulin Lyon 3
soit 614 agents.

❖ Enseignants par groupe discipline CNU en 2018

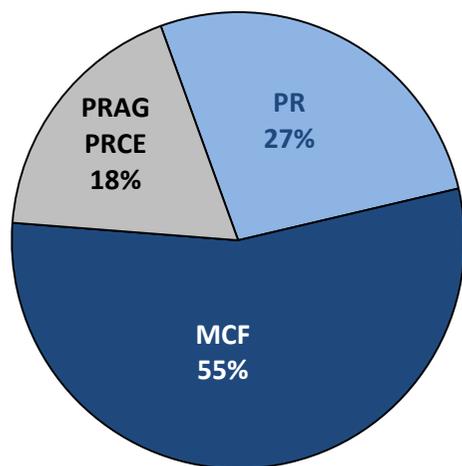
Groupes de disciplines CNU	Titulaires				Non titulaires						Ensemble	% de titulaires
	Prof des univ. (PR)	Maître de conf. (MCF)	PRAG PRCE	Total Titulaires	Prof. assoc	MC assoc	ATER	Lecteur *	Prof. contr.	Total Non Titulaires		
01-Droit et science politique	41	68		109	5	13	26		1	45	154	71%
02-Sciences économiques et de gestion	21	51	24	96	11	19	11		3	44	140	69%
03-Langues et littératures	36	81	42	159		1	14	19	1	35	194	82%
04-Sciences humaines	22	35		57	3		6			9	66	86%
05- Mathématiques et informatique	1	8	8	17		2	2			4	21	81%
12- Groupe interdisciplinaire	6	16	12	34		3	1		1	5	39	87%
Ensemble	127	259	86	472	19	38	60	19	6	142	614	77%

* Lecteurs y compris 1 maître de langues en discipline "11- Langues et littératures anglaises et anglo-saxonne"

Source : Harpège

Note : les doctorants contractuels n'apparaissent plus dans ce tableau. Ceux recrutés à partir de 2017 sont réglementairement sous contrat sans enseignement

77% de titulaires comme en moyenne nationale



Enseignants titulaires

77% des enseignants sont titulaires, cette proportion étant moins importante en Sciences économiques et de gestion (69%) et en Droit et Sciences politiques (71%). C'est l'inverse dans les autres groupes de discipline où la part des titulaires varie de 81% à 87%.

La proportion de titulaires est comparable à la moyenne nationale.

Parmi les titulaires, Lyon 3 compte 27% de professeurs d'université, ce qui est proche de la proportion observée en moyenne nationale (29%) mais sensiblement inférieur à la moyenne relevée dans les universités à dominante Droit Economie (35% en Droit Eco).

Avec 55% de maîtres de conférences notre établissement se situe comme les universités à dominante Droit Eco, en dessus de la moyenne nationale (52%).

En conséquence Lyon 3 compte en proportion davantage de PRAG et PRCE (18%) que la moyenne des universités de la typologie Droit Eco.

(Source Persé)

❖ Enseignants par discipline CNU en 2018

Disciplines CNU	Titulaires				Non titulaires						Ensemble	% de titulaires
	Prof des univ. (PR)	Maître de conf. (MCF)	PRAG PRCE	Total Titulaires	Prof. assoc.	MC assoc.	ATER	Lecteur *	Prof. contr.	Total Non Titulaires		
01-Droit privé et sciences criminelles	21	37		58	3	9	14		1	27	85	68%
02-Droit public	15	22		37	2	1	7			10	47	79%
03-Histoire du droit et des institutions	4	5		9			1			1	10	90%
04-Science politique	1	4		5		3	4			7	12	42%
05-Science économique générale		6	8	14			2		1	3	17	82%
06-Sciences de gestion	21	45	16	82	11	19	9		2	41	123	67%
07-Sc du langage : linguistique et phonétique générales	1	1		2						0	2	100%
08-Langues et littératures anciennes	4	7		11						0	11	100%
09-Langues et littératures françaises	7	9	7	23			2		1	3	26	88%
10-Littératures comparées	2	1		3						0	3	100%
11-Langues et littératures anglaises et anglo-saxonne	8	20	23	51		1	3	7		11	62	82%
12-Langues et littératures germaniques et scandinaves	1	3	5	9						0	9	100%
13-Langues et littératures slaves	1	5	1	7			1	3		4	11	64%
14-Langues et littératures romanes : espagnol-italien	6	16	3	25			4	2		6	31	81%
15-Langues et littératures arabes, chinois, japonais	6	19	3	28			4	7		11	39	72%
17-Philosophie	8	7		15			1			1	16	94%
19-Sociologie, démographie		1		1						0	1	100%
21-Histoire et civilisation : histoire et archéologie des mondes anciens	4	7		11			1			1	12	92%
22-Histoire et civilisation : histoire des mondes modernes et contemporains	4	8		12			2			2	14	86%
23-Géographie physique	5	9		14	1		2			3	17	82%
24-Aménagement de l'espace	1	3		4	2					2	6	67%
25-Mathématiques		1	7	8						0	8	100%
26-Mathématiques appliquées & applications des math.		1		1						0	1	100%
27-Informatique	1	6	1	8		2	2			4	12	67%
60-Mécanique, génie mécanique, génie civil	1			1						0	1	100%
71-Sciences de l'information et de la communication	4	14	1	19		3	1			4	23	83%
72-Epistémologie, histoire des sciences & des techniques	1	2		3						0	3	100%
74-Sciences et techniques des activités sportives			11	11						0	11	100%
99-Divers				0					1	1	1	0%
Total Enseignants	127	259	86	472	19	38	60	19	6	142	614	77%

* Lecteurs y compris 1 maître de langues en discipline "11- Langues et littératures anglaises et anglo-saxonne"

Source : Harpège

Note : les doctorants contractuels n'apparaissent plus dans ce tableau. Ceux recrutés à partir de 2017 sont réglementairement sous contrat sans enseignement.

❖ Enseignants titulaires par discipline CNU :
Répartition par sexe et âge moyen au 31 décembre 2018

48 ans en moyenne pour les enseignants
titulaires qui comptent 50% de femmes

Disciplines CNU	Enseignants titulaires			dont Prof. des universités			dont Maîtres de conférences			dont PRAG & PRCE		
	Effectif	dont Femmes	Âge moyen	Effectif	dont Femmes	Âge moyen	Effectif	dont Femmes	Âge moyen	Effectif	dont Femmes	Âge moyen
01-Droit privé et sciences criminelles	58	24	46	21	7	51	37	17	43			
02-Droit public	37	19	47	15	6	50	22	13	45			
03-Histoire du droit et des institutions	9	3	45	4	1	51	5	2	40			
04-Science politique	5	1	51	1	1	64	4		47			
05-Science économique générale	14	6	52				6	3	50	8	3	54
06-Sciences de gestion	82	37	48	21	7	51	45	20	46	16	10	51
07-Sc. du langage : linguistique et phonétique générales	2	2	55	1	1	47	1	1	62			
08-Langues et littératures anciennes	11	7	48	4	2	53	7	5	45			
09-Langues et littératures françaises	23	14	49	7	3	54	9	5	48	7	6	47
10-Littératures comparées	3	2	54	2	1	59	1	1	46			
11-Langues et littératures anglaises et anglo-saxonne	51	35	45	8	4	51	20	13	48	23	18	41
12-Langues et littératures germaniques et scandinaves	9	8	54	1		64	3	3	49	5	5	55
13-Langues et littératures slaves	7	7	45	1	1	53	5	5	40	1	1	61
14-Langues et littératures romanes: espagnol-italien	25	18	48	6	3	57	16	13	43	3	2	54
15-Langues et littératures arabes, chinois, japonais	28	14	53	6	3	60	19	9	50	3	2	60
17-Philosophie	15	5	48	8	3	55	7	2	41			
19-Sociologie, démographie	1		38				1		38			
21-Histoire et civilisation : hist. et archéologie des mondes anciens	11	6	50	4	2	54	7	4	48			
22-Histoire et civilisation : hist. mondes modernes et contemporains	12	3	49	4		58	8	3	45			
23-Géographie physique	14	4	46	5	1	52	9	3	42			
24-Aménagement de l'espace	4	2	47	1	1	57	3	1	43			
25-Mathématiques	8	1	46				1		41	7	1	46
26-Mathématiques appliquées & applications des math.	1		37				1		37			
27-Informatique	8	5	51	1	1	45	6	4	50	1		62
60-Mécanique, génie mécanique, génie civil	1		54	1		54						
71-Sciences de l'information et de la communication	19	9	51	4	1	53	14	7	52	1	1	36
72-Epistémologie, histoire des sciences & des techniques	3	1	45	1		57	2	1	40			
74-Sciences et techniques des activités sportives	11	2	51							11	2	51
TOTAL	472	235 soit 50%	48	127	49 soit 39%	53	259	135 soit 52%	46	86	51 soit 59%	48

Source : Harpège

❖ Enseignants par composante en 2018

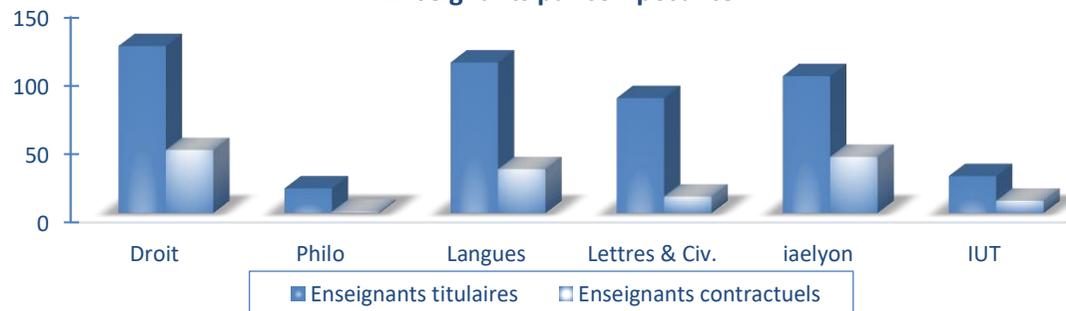
Composantes ou services	Titulaires				Contractuels	Ensemble	
	Professeur des universités	Maître de conférences	PRAG PRCE	Total Titulaires		Effectif	% par composante
Faculté de Droit	42	73	7	122	46	168	27%
Faculté de Philosophie	9	9		18	1	19	3%
Faculté des Langues	23	63	24	110	32	142	23%
Faculté des Lettres et C.	30	51	3	84	12	96	16%
iaelyon	23	51	26	100	41	141	23%
IUT Jean Moulin		12	15	27	9	36	6%
Service des Sports			11	11	0	11	2%
Présidence				0	1	1	0%
Total Enseignants	127	259	86	472	142	614	100%

Source : Harpège

Zoom sur les enseignants non titulaires :

Composantes	ATER	Lecteur	Maître de langues	Maître de conf. associé	Professeur associé	Professeur contractuel	Total Contractuels
Faculté de Droit	26			12	8		46
Faculté de Philosophie	1						1
Faculté des Langues	12	18	1	1			32
Faculté des Lettres et C.	7			2	3		12
iaelyon	11			17	8	5	41
IUT Jean Moulin	3			6			9
Service des Sports							0
Présidence						1	1
Total Contractuels	60	18	1	57	19		142

Enseignants par composante



614 enseignants dont 63% d'enseignants chercheurs titulaires

Les composantes dans lesquelles on retrouve le plus d'enseignants sont la faculté de Droit (27% de l'ensemble des enseignants), suivie de la faculté des Langues et de l'iaelyon (23% pour chacun), puis de la faculté des Lettres et Civilisations (16%) en lien avec les effectifs étudiants.

Attention cependant à ne pas se limiter au seul ratio "enseignant par étudiant" pour établir des comparaisons entre les composantes : les enseignants dispensent des formations devant des étudiants inscrits dans une autre composante que la leur, ce phénomène étant d'autant plus important que les mutualisations sont plus fréquentes.

Les enseignants chercheurs titulaires, professeurs des universités et MCF représentent 63% des enseignants. Cette moyenne reflète la réalité en faculté des Langues (61%); elle est dépassée en faculté de Philosophie (95%), des Lettres et Civilisations (84%) et de Droit (68%). Elle est plus basse à l'iaelyon (52%) et à l'IUT (33%).

❖ Enseignants titulaires : ancienneté à l'université Jean Moulin en 2018

Ancienneté * en années	Professeurs des universités		Maîtres de conférences		PRAG et PRCE		Ensemble des titulaires	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
[0;1[0%	4	2%	2	2%	6	1%
[1;2[6	5%	9	3%	1	1%	16	3%
[2;3[5	4%	7	3%	4	5%	16	3%
[3;4[5	4%	6	2%	5	6%	16	3%
[4;5[7	6%	13	5%	10	12%	30	6%
[5; 10[24	19%	46	18%	22	26%	92	19%
[10;15[9	7%	52	20%	8	9%	69	15%
[15;20[22	17%	57	22%	11	13%	90	19%
20 et +	49	39%	65	25%	23	27%	137	29%
Total Titulaires	127	100%	259	100%	86	100%	472	100%

* L'ancienneté est calculée à partir de la date d'entrée à Lyon 3.

Source : Harpège

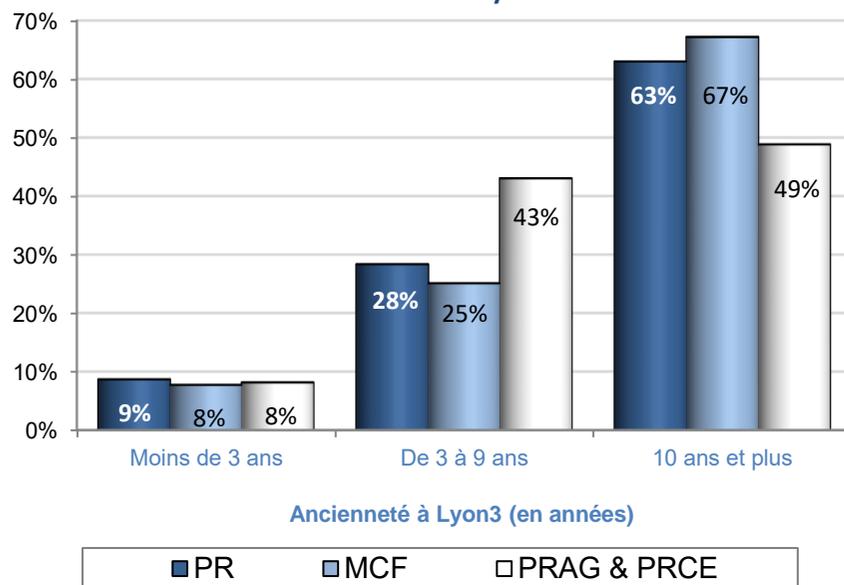
63% des enseignants titulaires sont à Lyon 3 depuis 10 ans ou plus

La proportion d'enseignants titulaires présents à Lyon 3 depuis 10 ans ou plus est de 63%.

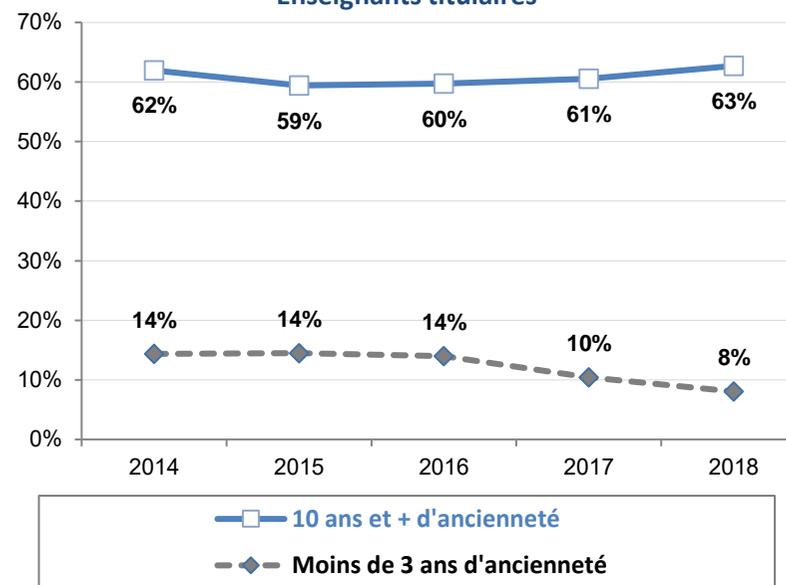
8% seulement sont dans notre université depuis moins de 3 ans, soit 6 points de moins par rapport à 2016.

En moyenne, l'ancienneté des enseignants titulaires est de 14 ans. Elle approche 16 ans pour les professeurs des universités, 14 ans pour les maîtres de conférences et 13 ans pour les PRAG & PRCE.

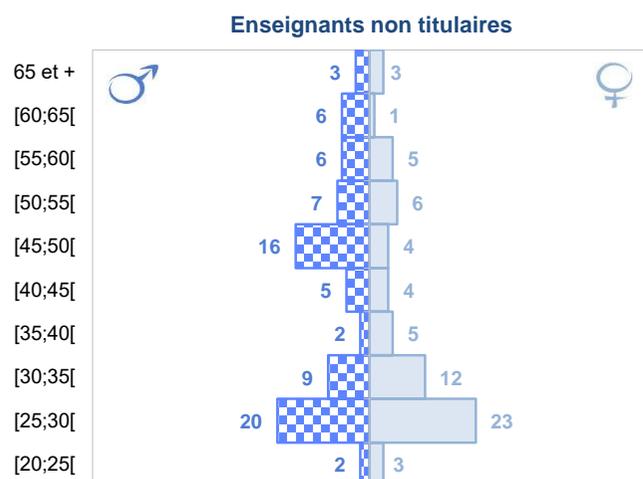
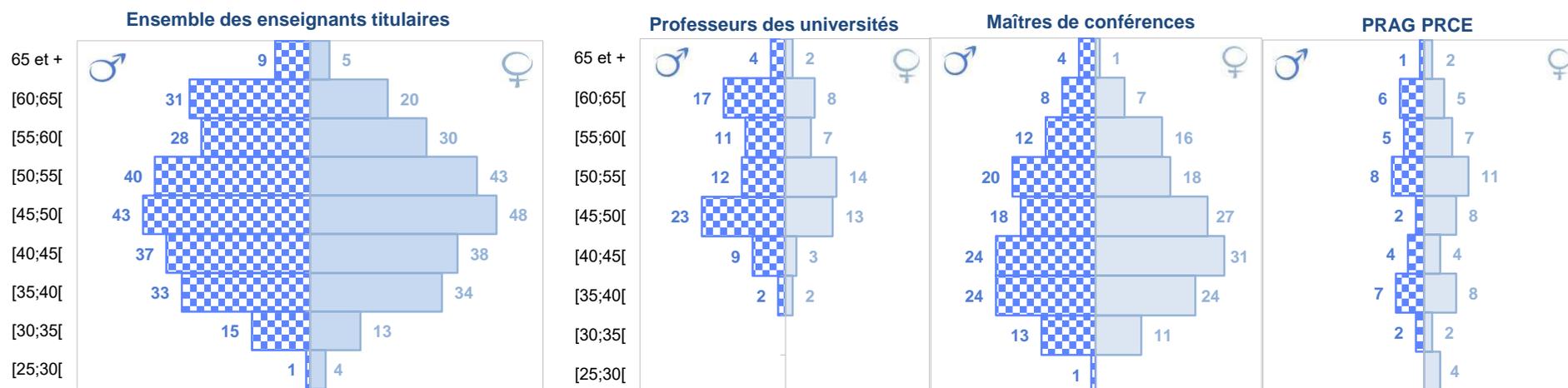
Répartition des enseignants titulaires selon leur ancienneté à Lyon 3



Evolution de l'ancienneté à Lyon 3 Enseignants titulaires



❖ Enseignants par tranche d'âge au 31 décembre 2018 et par sexe



Tranche d'âge	Enseignants titulaires			Enseignants contractuels	Ensemble
	Professeurs des universités	Maîtres de conférences	PRAG PRCE		
[20;25[5	5
[25;30[0	1	4	43	48
[30;35[0	24	4	21	49
[35;40[4	48	15	7	74
[40;45[12	55	8	9	84
[45;50[36	45	10	20	111
[50;55[26	38	19	13	96
[55;60[18	28	12	11	69
[60;65[25	15	11	7	58
65 et +	6	5	3	6	20
Total	127	259	86	142	614

Source : Harpège

Les pyramides des âges permettent d'évaluer les départs à la retraite prévisibles dans les 5 prochaines années.

Elles montrent la nécessité d'anticiper le renouvellement des enseignants chercheurs et permettent de piloter la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences.

78 enseignants ont 60 ans ou plus fin 2018 dont 51 enseignants chercheurs

❖ Enseignants au 31 décembre 2018 : zoom sur les 55 ans et plus

	Effectif	dont âgés de 55 ans et plus												Total 55 et +		Total 60 et +	
		55	56	57	58	59	60	61	62	63	64	65	66 et +	Eff	%	Eff	%
Titulaires	472	13	7	8	15	15	11	10	15	11	4	6	8	123	26%	65	14%
Non titulaires	142	4	1	1	2	3	2	1	1	2	1	3	3	24	17%	13	9%
Total ENSEIGNANTS	614	17	8	9	17	18	13	11	16	13	5	9	11	147	24%	78	13%

Zoom sur les enseignants chercheurs (professeurs des universités et maîtres de conférences) par groupe de disciplines CNU

	Effectif	55	56	57	58	59	60	61	62	63	64	65	66 et +	Total 55 et + Eff	Total 55 et + %	Total 60 et + Eff	Total 60 et + %
Droit et science politique	109	2	3		2	3	1	1	1	2	1	3		19	17%	9	8%
Sciences éco. et de gestion	72		1		3	1	2	2	2	1	1		1	14	19%	9	13%
Langues et littératures	117	3	1	4	2	6	4	2	3	2	1	2	5	35	30%	19	16%
Sciences humaines	57	4		1	3	1	1	2	3	2				17	30%	8	14%
Mathématiques et Informatique	9	1	1											2	22%	0	0%
Groupe interdisciplinaire	22	1		2		1	1	2		2	1			10	45%	6	27%
Tous groupes de disciplines	386	11	6	7	10	12	9	9	9	9	4	5	6	97	25%	51	13%

Source : Harpège

Fin 2018 :

147 enseignants ont 55 ans ou plus (24%) parmi lesquels 78 ont 60 ans ou plus (13%).

Ces départs à la retraite prévisibles dans les 5 à 10 prochaines années concernent un nombre important d'enseignants chercheurs : 51 personnes ont 60 ans ou plus.

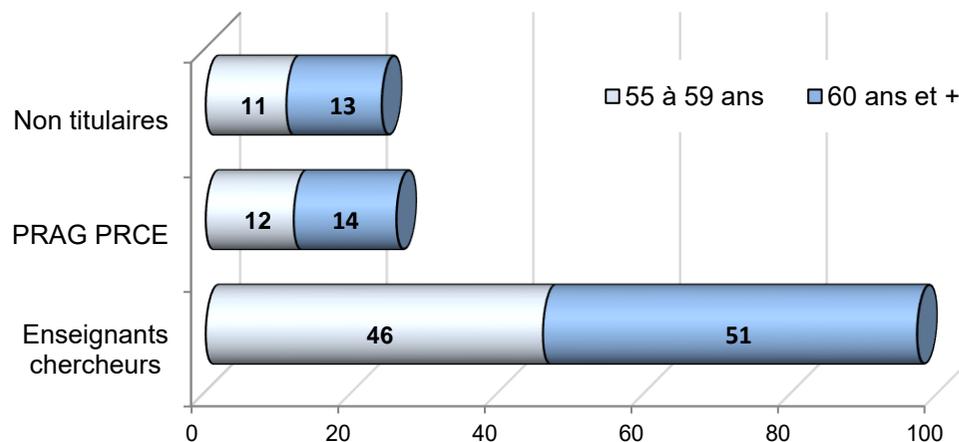
L'approche par groupe de disciplines CNU montre que les départs vont être nombreux :

- en Langues et littératures (19 enseignants chercheurs de 60 ans et plus soit 16%)

mais aussi

- en sciences humaines (14%)
- en sciences économiques et de gestion (13%)
- et en Droit et science politique (8%).

Nombre d'enseignants âgés de 55 ans et plus

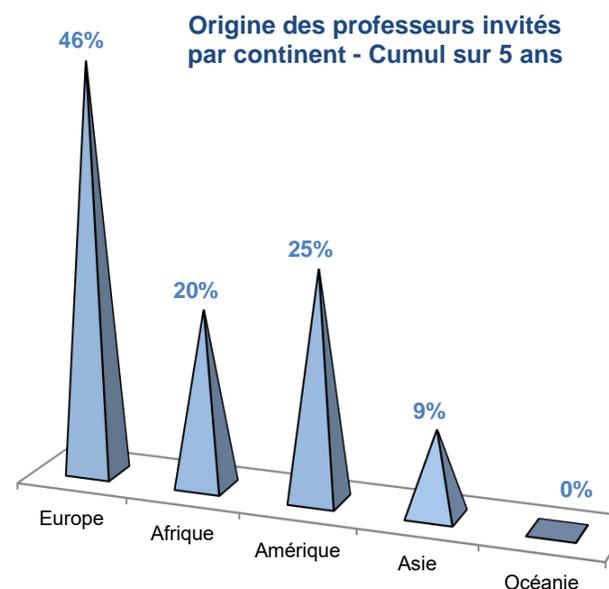


13% des enseignants ont 60 ans ou plus fin 2018
Proportion identique pour les enseignants chercheurs

❖ Professeurs invités par origine : historique

Continent	Pays d'origine	En effectif					Cumul sur 5 ans
		2014	2015	2016	2017	2018	
Europe	ALBANIE				1		1
	ALLEMAGNE	7	4	3	1	3	18
	BELGIQUE	2	1		1		4
	DANEMARK	1					1
	ESPAGNE			3	4	2	9
	FRANCE	3	3	1	5	2	14
	GRECE	2	1	1	1	1	6
	HONGRIE	1	1	1	1		4
	ITALIE	3	3	5	2	5	18
	NORVEGE			1			1
	POLOGNE	1		1	1	1	4
	PORTUGAL	1					1
	ROUMANIE				1		1
	ROYAUME-UNI	1	2	2	2	4	11
	REP. TCHEQUE		1	1	1	1	4
Total Europe		22	16	19	21	19	97
Afrique	ALGERIE	2	2	1	1	1	7
	BENIN	2					2
	BURKINA FASO		1				1
	CAMEROUN	3	1	2	1	1	8
	CONGO		1			1	2
	MADAGASCAR					1	1
	MAROC	3	2	3	3	2	13
	SENEGAL	1		1		1	3
	TUNISIE	1	1	1	1	1	5
Total Afrique	12	8	8	6	8	42	
Amérique	BRESIL	1	2				3
	CANADA	3	4	4	8	1	20
	ETATS-UNIS	7	8	4	2	7	28
	HAITI				1	1	2
	MEXIQUE				1		1
Total Amérique	11	14	8	12	9	54	
Asie	CAMBODGE					1	1
	CHINE	1	2	2		1	6
	ISRAEL				1		1
	JAPON	2	1		1		4
	LIBAN	1	2	1	1	1	6
	TAIWAN		1				1
	TURQUIE					1	1
Total Asie	4	6	3	3	4	20	
Océanie	Total Océanie	0	0	0	0	0	0
Total		49	44	38	42	40	213

Entre 40 et 50 professeurs invités accueillis chaque année



Source : Fichiers de Paie - KX

Pour donner une image pertinente de l'origine des professeurs invités, les pourcentages portés sur le graphique sont calculés en cumulant les effectifs des 5 années.

Méthode :
Sont comptabilisés les professeurs invités rémunérés. Chaque invité compte pour 1 par année, indépendamment de la durée.
L'année correspond à l'année civile de rémunération.

L'origine des professeurs invités correspond à leur nationalité.

❖ Vacataires d'enseignement : historique

Type de vacataires		2014-15	2015-16	2016-17	2017-18	2018-19*
Chargés d'enseignement vacataires (CEV)	Agent de l'état auxiliaire non-enseignant	68	70	84	68	63
	Agent de l'état fonctionnaire titulaire non-enseignant	169	173	168	163	162
	Enseignant établissement privé	107	135	100	87	96
	Enseignant établissement public hors supérieur	98	120	123	124	134
	Enseignant fonctionnaire en établissement privé	38	40	33	38	35
	Enseignant hors Lyon3 établissement supérieur	129	103	139	131	130
	Enseignant Lyon 3 auxiliaire	1	2			1
	Salarié non enseignant secteur privé	523	567	561	564	580
Travailleur indépendant	506	563	561	552	608	
Total Chargés d'enseignement vacataires (CEV)		1 639	1 773	1 769	1 727	1 809
Agents temporaires vacataires	Agent temporaire vacataire (étudiant -28 ans)	159	82	100	114	101
	Agent temporaire vacataire (retraite -65 ans)	33	35	36	24	23
Total Agents temporaires vacataires		192	117	136	138	124
Chargés d'enseignement vacataires occasionnels (moins de 10 heures)	Agent de l'état auxiliaire non-enseignant	19	15	24	27	19
	Agent de l'état fonctionnaire titulaire non-enseignant	79	87	82	77	64
	Enseignant contractuel établissement privé	7	3	3	6	3
	Enseignant établissement public hors supérieur	9	11	6	11	11
	Enseignant fonctionnaire en établissement privé	1	1	1	1	1
	Enseignant hors Lyon3 établissement supérieur	12	18	11	18	11
	Salarié non enseignant secteur privé	93	107	124	111	93
	Travailleur indépendant	89	82	95	104	97
	Agent temporaire vacataire (étudiant -28 ans)	1	1	6	7	5
	Agent temporaire vacataire (retraité -65 ans)	1	4	8	8	10
Total Conférenciers de moins de 10H		311	329	360	370	314
TOTAL		2 142	2 219	2 265	2 235	2 247

Source : GHC

Note méthodologique : L'année correspond à l'année universitaire de réalisation des heures, et on comptabilise les vacataires d'enseignement habilités et qui ont effectué des heures.

** Note sur l'année 2018-19 : Les données ne sont pas stabilisées. Il s'agit des données provisoires extraite début décembre 2019.*

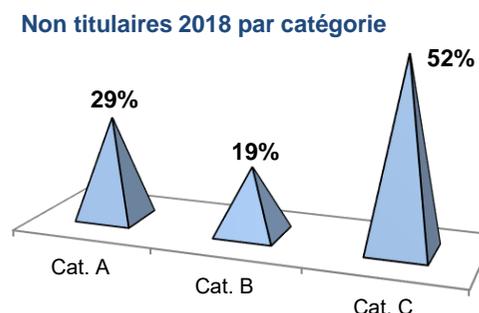
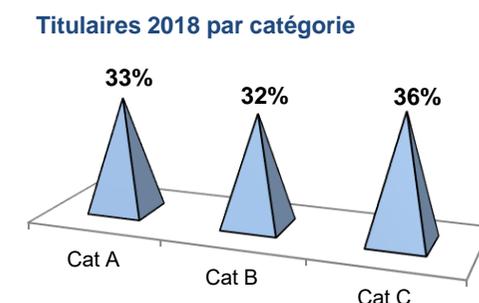
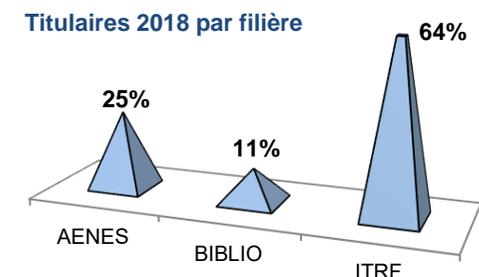
Près de 2 250 vacataires d'enseignement employés chaque année

Partie 2-b

Le personnel BIATS

❖ BIATS par statut, filière et catégorie : historique

Filière	Catégorie	Nombre d'agents					Nombre d'ETP	
		Déc. 2014	Déc. 2015	Déc. 2016	Déc. 2017	Déc. 2018	Déc. 2017	Déc. 2018
TITULAIRES								
AENES	Cat. A	23	26	26	29	25	28,1	24,8
	Cat. B	41	39	36	33	32	31,1	30,1
	Cat. C	62	59	59	55	50	51,8	46,4
Total AENES		126	124	121	117	107	111,0	101,3
Biblio	Cat. A	16	17	17	16	15	14,3	13,4
	Cat. B	14	13	13	13	15	12,1	13,6
	Cat. C	19	17	18	16	16	15,0	15,0
Total Bibliothèque		49	47	48	45	46	41,4	42,0
ITRF	Cat. A	84	92	96	99	100	93,8	95,1
	Cat. B	66	70	72	80	88	77,2	84,5
	Cat. C	77	78	81	85	86	79,4	81,8
Total ITRF		227	240	249	264	274	250,4	261,4
Toutes Filières	Cat. A	123	135	139	144	140	136,2	133,3
	Cat. B	121	122	121	126	135	120,4	128,2
	Cat. C	158	154	158	156	152	146,2	143,2
Total Titulaires		402	411	418	426	427	402,8	404,7
NON TITULAIRES --> tous types de contrats (CDI, CDD notamment)								
Catégorie A		63	76	77	76	79	71,0	75,1
Catégorie B		57	62	64	51	51	48,7	48,6
Catégorie C		132	147	147	142	142	135,1	136,7
CDI		46	43	52	45	50	41,7	47,0
CDD		206	242	236	224	222	213,1	213,4
Total Non titulaires		252	285	288	269	272	254,8	260,4
Total BIATS		654	696	706	695	699	657,6	665,1



Note : Tous les tableaux sur les personnels BIATS portent sur les personnels en activité

Sources : Harpège

En 2018, l'université dispose de 665 équivalents temps plein (ETP) : 405 ETP pour les titulaires (427 personnes) et 260 ETP pour les contractuels (272 personnes). Le nombre d'agents (699 en 2018) a augmenté de presque 7% en 5 ans. Cette progression est davantage due aux personnels contractuels (+8%) qu'aux titulaires (+6%).

Parmi les titulaires, le poids de la filière AENES (27% en 2017) est un peu supérieur à la moyenne des établissements de la typologie Droit Eco (+2 points en 2017) mais surtout à la moyenne nationale (+9 points en 2017).

La filière ITRF (62% en 2017) est sur-représentée d'environ 4 points par rapport à la moyenne en universités Droit Eco ; en revanche elle est sous-représentée de plus de 10 points par rapport à la moyenne nationale.

La filière bibliothèque (11% en 2017) a un poids moins important qu'en moyenne Droit Eco (-6 points en 2017) mais plus élevé qu'en moyenne nationale (+2 points en 2017). Source : Tableau de bord politique contractuelle - DGRH.

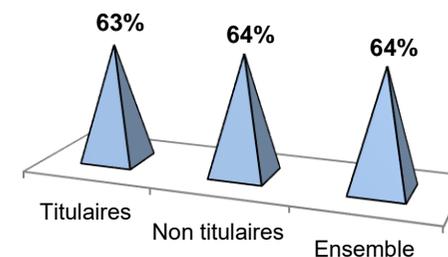
❖ BIATS par sexe, statut, filière et catégorie en 2018

Statut	Filière	Femmes	Hommes	% de Femmes	Ensemble	
					Eff	%
Titulaires par filière	AENES	82	25	77%	107	25%
	Bibliothèque	31	15	67%	46	11%
	ITRF	158	116	58%	274	64%
	Total	271	156	63%	427	100%
Titulaires par catégorie	Catégorie A	79	61	56%	140	33%
	Catégorie B	90	45	67%	135	32%
	Catégorie C	102	50	67%	152	36%
	Total	271	156	63%	427	100%
Non titulaires par catégorie	Catégorie A	56	23	71%	79	29%
	Catégorie B	37	14	73%	51	19%
	Catégorie C	82	60	58%	142	52%
	Total	175	97	64%	272	100%
Ensemble	Catégorie A	135	84	62%	219	31%
	Catégorie B	127	59	68%	186	27%
	Catégorie C	184	110	63%	294	42%
Total BIATS		446	253	64%	699	100%

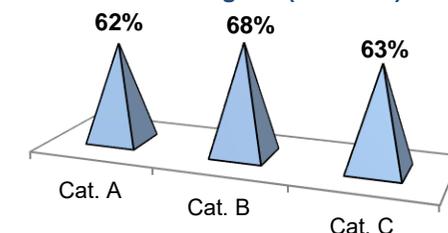
Source : Harpège



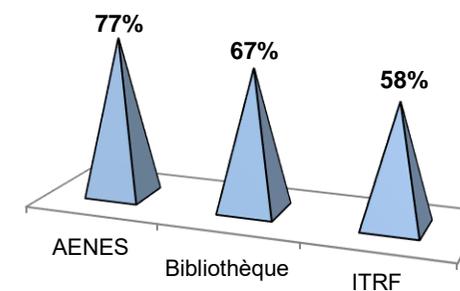
% femmes selon le statut



% femmes selon la catégorie (titulaires)



% femmes selon la filière (titulaires)



La proportion de personnel de catégorie C est plus forte chez les non titulaires (52%) que chez les titulaires (36%).

Parmi les titulaires, le poids de la catégorie C est moins fort à Lyon 3 qu'en moyenne nationale : la différence de 5 points se répartit entre les catégories A et B (comparaisons sur 2017).

En 2018, les femmes représentent en moyenne 64% des personnels BIATS (titulaires ou non). Parmi les titulaires, les femmes sont sur-représentées en catégories B et C (67%). Leur part est moindre en catégorie A (56%).

77% des titulaires sont des femmes pour la filière AENES et 67% pour la filière Bibliothèque. Pour la filière ITRF et parmi les titulaires, on compte 58% de femmes à Lyon 3.

La proportion de femmes en moyenne nationale est de 63% parmi les titulaires.

❖ BIATS par sexe et par corps en 2018

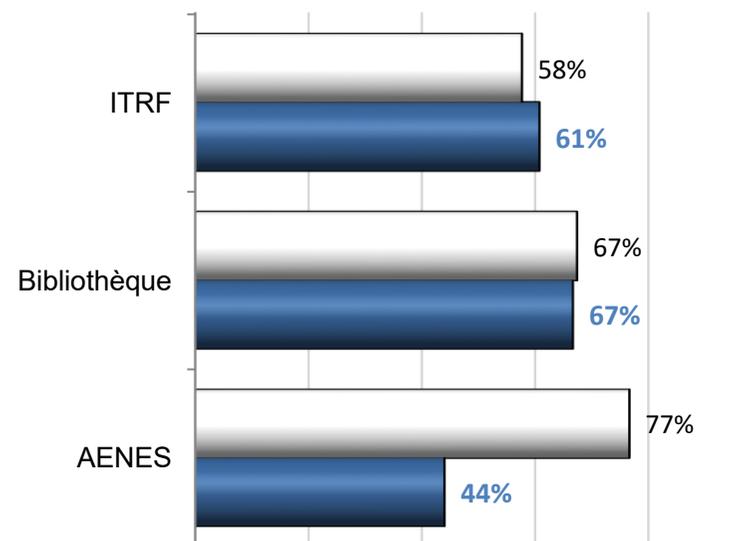
Niveaux de responsabilité parmi les titulaires

Titulaires par Corps	Femmes	Hommes	% Femmes
Encadrement supérieur	1	2	44%
Attaché	10	12	
Secrétaire administratif	25	6	81%
Adjoint administratif	45	5	90%
Personnel médico-social	1		100%
AENES	82	25	77%
Conservateur	6	3	67%
Bibliothécaire	4	2	
Assistant bibliothèque	10	5	67%
Magasinier	11	5	69%
Bibliothèque	31	15	67%
Ingénieur de recherche	9	3	61%
Ingénieur d'études	39	28	
Assistant ingénieur	10	11	48%
Technicien (ITRF)	54	34	61%
Adjoint technique (ITRF)	46	40	53%
ITRF	158	116	58%
Total Titulaires	271	156	63%

Sources : Harpège

58% de femmes sur les postes à responsabilités forte mais c'est variable selon les filières

% de femmes selon le type de poste et la filière



□ % Femmes : ensemble des personnels

■ % Femmes : postes à responsabilités fortes

En moyenne, l'université compte près de 2/3 de femmes parmi les titulaires, mais seulement 58% sur les postes à forte responsabilité.

La filière AENES, en moyenne 77% de femmes, compte seulement 44% de femmes sur les postes à fortes responsabilités (encadrement supérieur et attachés).

La situation est équilibrée dans la filière des bibliothèques où les femmes représentent globalement 67% des personnels de la filière.

Pour les ITRF on compte 61% de femmes pour les grades d'ingénieurs, contre 58% en moyenne dans la filière.

❖ Zoom sur la filière AENES : historique pour les titulaires

107 titulaires pour la filière AENES
101 Equivalents Temps Plein en 2018

Catégorie	Grade	Nombre d'agents					ETP * Déc. 2017	ETP * Déc. 2018
		Déc. 2014	Déc. 2015	Déc. 2016	Déc. 2017	Déc. 2018		
TOTAL BIATS (titulaires et non titulaires)		654	696	706	695	699	657,6	665,1
BIATS TITULAIRES		402	411	418	426	427	402,8	404,7
Dont Filière AENES - Titulaires		126	125	122	117	107	111,0	101,3
AENES Catégorie A	Directeur général des services **	1	1	1	1	1	1,0	1,0
	Administrateur de l'éducation nationale, de l'ens. Sup. et de la recherche	2	2	1	2	1	2,0	1,0
	Agent comptable de l'université	1	1	1	1	1	1,0	1,0
	Attaché principal d'administration de l'éducation nationale et de l'ens. Sup.	11	15	17	16	15	15,6	14,8
	Attaché d'administration de l'éducation nationale et de l'ens. Sup.	8	8	7	9	7	8,5	7,0
Total AENES de catégorie A		23	27	27	29	25	28,1	24,8
AENES Catégorie B	Assistant service social administratif de l'état	-	1	1	1	1	0,8	0,5
	Secrétaire administratif de classe exceptionnelle	9	8	7	4	4	3,7	3,7
	Secrétaire administratif de classe supérieure	8	10	10	12	9	11,8	8,8
	Secrétaire administratif de classe normale	24	20	18	16	18	14,8	17,1
Total AENES de catégorie B		41	39	36	33	32	31,1	30,1
AENES Catégorie C	Adjoint administratif principal de 1ère classe	7	7	5	6	9	5,4	8,0
	Adjoint administratif principal de 2ème classe	18	21	25	46	39	43,4	36,4
	Adjoint administratif 1ère classe	28	25	25	-	-	-	-
	Adjoint administratif 2ème classe	8	5	3	-	-	-	-
	Adjoint administratif	-	-	-	2	1	2,0	1,0
	Adjoint technique principal des établissements d'enseignement	1	1	1	1	1	1,0	1,0
Total AENES de catégorie C		62	59	59	55	50	51,8	46,4

* ETP = Equivalents Temps Plein

** DGS sous contrat rattaché à la filière AENES dans ce tableau de Déc. 2015 et Déc. 2016

Sources : Harpège

❖ Zoom sur la filière BIBLIOTHEQUE : historique pour les titulaires

46 titulaires pour la filière Bibliothèque
42 Equivalents Temps Plein en 2018

Catégorie	Grade	Nombre d'agents					ETP * Déc. 2017	ETP * Déc. 2018
		Déc. 2014	Déc. 2015	Déc. 2016	Déc. 2017	Déc. 2018		
TOTAL BIATS (titulaires et non titulaires)		654	696	706	695	699	657,6	665,1
BIATS TITULAIRES		402	411	418	426	427	402,8	404,7
Dont Filière BIBLIOTHEQUE - Titulaires		49	47	48	45	46	41,4	42,0
BIBLIO Catégorie A	Conservateur général des bibliothèques			1	1	1	1,0	1,0
	Conservateur en chef des bibliothèques	5	6	5	4	5	3,4	4,6
	Conservateur des bibliothèques	6	5	5	5	3	4,5	2,5
	Bibliothécaire	5	6	6	6	6	5,4	5,3
	Total Bibliothèques de catégorie A	16	17	17	16	15	14,3	13,4
BIBLIO Catégorie B	Assistant des Bibliothèques classe normale	3	3	3	4	4	3,5	3,0
	Assistant des Bibliothèques classe supérieure	7	6	5	4	6	4,0	6,0
	Assistant des Bibliothèques classe exceptionnelle	4	4	5	5	5	4,6	4,6
	Total Bibliothèques de catégorie B	14	13	13	13	15	12,1	13,6
BIBLIO Catégorie C	Magasinier des bibliothèques principal 1ère classe	2	3	3	3	4	2,8	3,8
	Magasinier des bibliothèques principal 2ème classe	6	4	5	10	9	9,4	8,4
	Magasinier des bibliothèques 1ère classe	5	6	6				
	Magasinier des bibliothèques 2ème classe	6	4	4				
	Magasinier des bibliothèques				3	3	2,8	2,8
Total Bibliothèques de catégorie C	19	17	18	16	16	15	15	

Sources : Harpège

❖ Zoom sur la filière ITRF : historique pour les titulaires

274 titulaires pour la filière ITRF
261,4 Equivalents Temps Plein en 2018

Catégorie	Grade	Nombre d'agents					ETP * Déc. 2017	ETP * Déc. 2018
		Déc. 2014	Déc. 2015	Déc. 2016	Déc. 2017	Déc. 2018		
TOTAL BIATS (titulaires et non titulaires)		654	696	706	695	699	657,6	665,1
BIATS TITULAIRES		402	411	418	426	427	402,8	404,7
Dont Filière ITRF - Titulaires		227	240	249	264	274	250,4	261,4
ITRF Catégorie A	Ingénieur de recherche hors classe	1	2	2	2	3	2,0	3,0
	Ingénieur de recherche de 1ère classe	3	3	5	5	4	5,0	4,0
	Ingénieur de recherche de 2ème classe	6	6	5	5	5	5,0	5,0
	Ingénieur d'études hors classe	1	2	2	19	22	16,4	19,1
	Ingénieur d'études de 1ère classe	12	12	15				
	Ingénieur d'études de 2ème classe	45	48	47				
	Ingénieur d'études classe normale				47	45	45,0	43,6
	Assistant ingénieur	16	19	20	21	21	20,4	20,4
Total ITRF de catégorie A		84	92	96	99	100	93,8	95,1
ITRF Catégorie B	Technicien de recherche et de formation de classe exceptionnelle	12	9	9	10	12	10,0	12,0
	Technicien de recherche et de formation de classe supérieure	3	8	7	8	11	7,5	10,6
	Technicien de recherche et de formation de classe normale	51	53	56	62	65	59,7	61,9
Total ITRF de catégorie B		66	70	72	80	88	77,2	84,5
ITRF Catégorie C	Adjoint technique principal 1ère classe	6	8	8	9	10	8,4	9,6
	Adjoint technique principal 2ème classe	22	20	21	36	33	32,7	30,5
	Adjoint technique 1ère classe	18	18	19				
	Adjoint technique 2ème classe	31	32	33				
	Adjoint technique				40	43	38,3	41,7
Total ITRF de catégorie C		77	78	81	85	86	79,4	81,8

Sources : Harpège

❖ BIATS dans les composantes en 2018

Composante	Cat. A	Cat. B	Cat. C	Total	
				en effectifs	en ETP
Faculté de Droit	13	23	34	70	64,3
Faculté de Philosophie	1	2	3	6	4,9
Faculté des Langues	2	3	14	19	18,4
Faculté des Lettres	2	8	12	22	21,1
iaelyon	25	27	42	94	89,8
IUT Jean Moulin	4	8	11	23	21,8
Total Personnels	47	71	116	234	220,3

Dont Titulaires

Faculté de Droit	7	15	14	36	34,7
Faculté de Philosophie	1	1	3	5	4,1
Faculté des Langues	1	1	8	10	9,6
Faculté des Lettres	2	7	3	12	11,4
iaelyon	14	17	12	43	40,9
IUT Jean Moulin	1	6	5	12	11,3
Total Titulaires	26	47	45	118	112,0

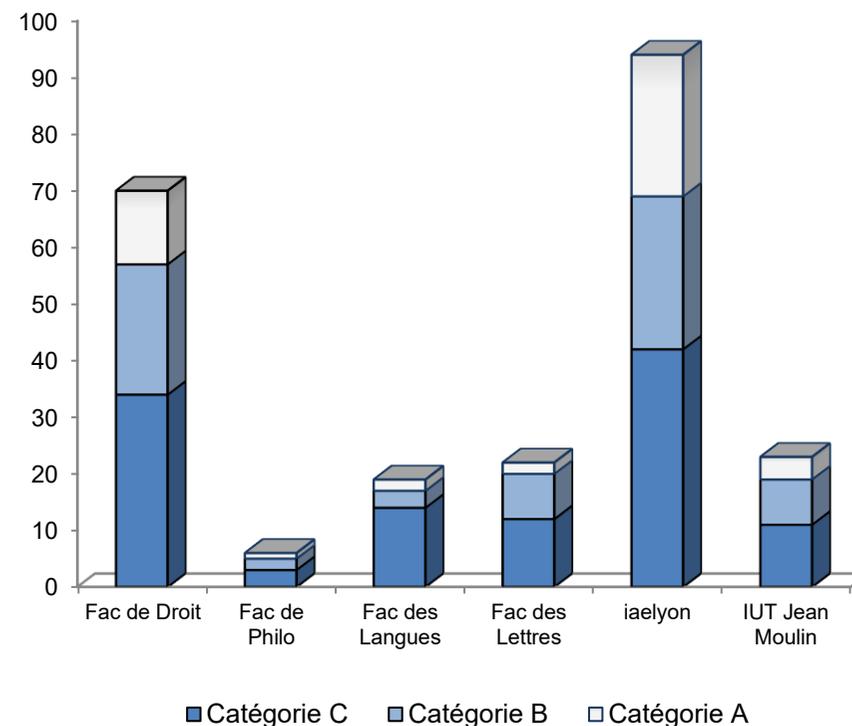
Dont Contractuels

Faculté de Droit	6	8	20	34	29,6
Faculté de Philosophie		1		1	0,8
Faculté des Langues	1	2	6	9	8,8
Faculté des Lettres		1	9	10	9,7
iaelyon	11	10	30	51	48,9
IUT Jean Moulin	3	2	6	11	10,5
Total Contractuels	21	24	71	116	108,3

Source : Harpège

1/3 des personnels administratifs affectés dans les composantes

BIATS par composante et catégorie en 2018
Titulaires et contractuels



234 personnels administratifs sont affectés dans les composantes soit 1/3 des BIATS de l'établissement.

La moitié de ces personnels est titulaire.

Les personnels de catégorie A représentent 20% des effectifs et ceux de catégorie B 30%. La moitié des personnels sont de catégorie C.

❖ BIATS : quotient de travail des titulaires en 2018

	Quotité						Ensemble
	50%	60%	70%	80%	90%	100%	
Titulaires par Sexe							
Femmes	8 3%	2 1%	4 1%	56 21%		199 74%	269 100%
Hommes	1 1%			3 2%		150 97%	154 100%

Titulaires par Catégorie

Catégorie A	3 2%			16 12%		119 86%	138 100%
Catégorie B	2 1%	1 1%	4 3%	16 12%		111 83%	134 100%
Catégorie C	4 3%	1 1%		27 18%		119 79%	151 100%

Titulaires par Filière

AENES	4 4%		1 1%	17 16%		85 79%	107 100%
BIBLIO	2 4%	1 2%		8 18%		34 76%	45 100%
ITRF	3 1%	1 0%	3 1%	34 13%		230 85%	271 100%

Total BIATS Titulaires

Ensemble	9 2%	2 0%	4 1%	59 14%	0 0%	349 83%	423* 100%
-----------------	----------------	----------------	----------------	------------------	----------------	-------------------	---------------------

* 4 agents en CLD ne sont pas comptabilisés en ETP

Source : Harpège

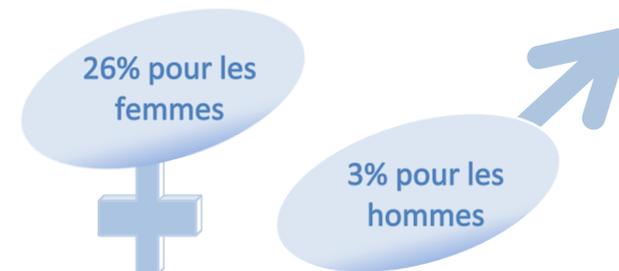
En 2018, la proportion de BIATS titulaires de l'université qui travaillent à temps complet (quotité de travail à 100%) est de 83%, en hausse par rapport à l'année précédente (pour mémoire 81%).

Au global, 14% des personnels titulaires travaillent à 80%, davantage pour les filières Bibliothèques (18%) ou chez les personnels de catégorie C (18%).

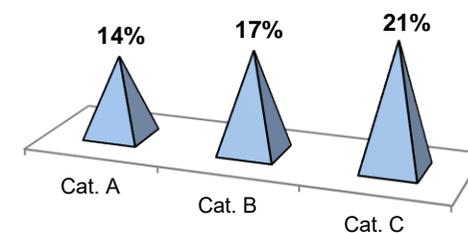
74% des femmes exercent à temps complet et 21% travaillent à 80%. Seuls 3% des hommes travaillent à temps partiel.

La quotité de travail varie aussi selon la catégorie avec 86% de temps complet pour les catégories A, 83% pour les catégories B et 79% pour les catégories C.

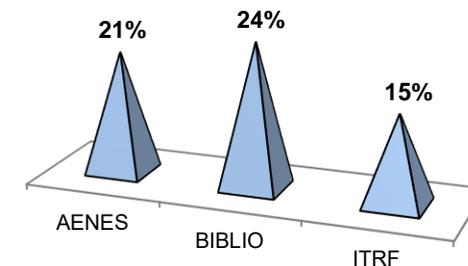
17% des titulaires à temps partiel



Temps partiel par catégorie



Temps partiel par filière



❖ BIATS : quotient de travail des non titulaires en 2018

	Quotité							Ensemble
	40%	50%	60%	70%	80%	90%	100%	
Personnel contractuel par sexe								
Femmes	1 1%	3 2%	2 1%	7 4%	12 7%	4 2%	146 83%	175 100%
Hommes		5 5%	1 1%	2 2%	1 1%	1 1%	87 90%	97 100%
Personnel contractuel par catégorie								
Catégorie A	1 1%	1 1%	2 3%	3 4%	4 5%	3 4%	65 82%	79 100%
Catégorie B		1 2%		1 2%	7 14%	2 4%	40 78%	51 100%
Catégorie C		6 4%	1 1%	5 4%	2 1%		128 90%	142 100%
Personnel contractuel par type de contrat								
CDI		2 4%		3 6%	4 8%	3 6%	38 76%	50 100%
CDD	1 0%	6 3%	3 1%	6 3%	9 4%	2 1%	195 88%	222 100%
Personnel contractuel ensemble								
Ensemble	1 0%	8 3%	3 1%	9 3%	13 5%	5 2%	233 86%	272 100%

Source : Harpège

En 2018, 86% des BIATS non titulaires de l'université Lyon3 travaillent à temps complet (quotité de travail à 100%). Les 39 personnes à temps partiels ont des quotités qui vont de 40% à 90%.

83% des femmes et 90% des hommes exercent à temps complet, c'est beaucoup plus équilibré que pour les titulaires.

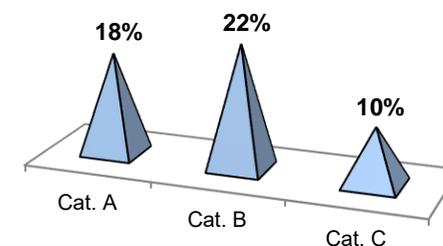
Les personnels de catégorie B et A sont plus souvent à temps partiel (respectivement 22% et 18%) que ceux de catégories C (10%).

Enfin les personnes en CDI sont également davantage à temps partiel que celles en CDD, respectivement 24% et 14%.

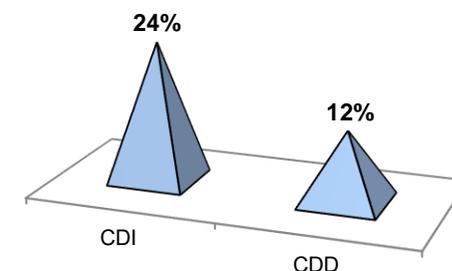
14% des contractuels à temps partiel



Temps partiel par catégorie



Temps partiel par type de contrat



❖ BIATS : temps partiel et contrats à temps incomplet pour les non titulaires en 2018

Le temps partiel concerne plus de la moitié des agents contractuels femmes qui ne travaillent pas à temps complet et aucun homme

	40%	50%	60%	70%	80%	90%	Ensemble	dont Femmes	dont CDI
Personnel contractuel : Temps partiel									
Catégorie A		1			4	1	6	6	3
Catégorie B		1			6		7	7	1
Catégorie C					2		2	2	
Ensemble	0	2	0	0	12	1	15	15	4

Personnel contractuel : Contrats à temps incomplet

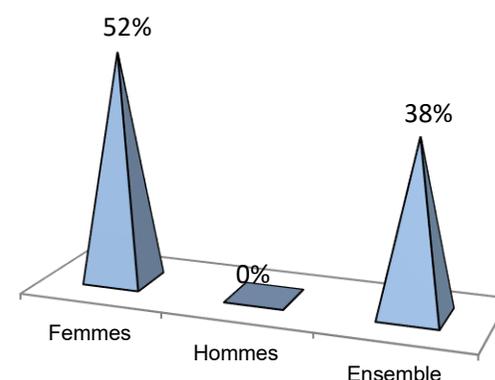
Catégorie A	1		2	3		2	8	7	4
Catégorie B				1	1	2	4	1	2
Catégorie C		6	1	5			12	6	2
Ensemble	1	6	3	9	1	4	24	14	8

Total personnel contractuel qui ne travaille pas à temps complet

Ensemble	1	8	3	9	13	5	39	29	12
-----------------	----------	----------	----------	----------	-----------	----------	-----------	-----------	-----------

Source : Harpège

Temps partiel parmi les personnels qui ne travaillent pas à temps complet



Parmi les 39 contractuels dont la quotité de travail est inférieure à 100%, 24 agents ont un contrat à temps incomplet dont 8 agents en CDI et 16 en CDD.

Les contrats à temps incomplets concernent 14 femmes et le temps partiel est choisi par 15 femmes, majoritairement des catégories A et B. Le temps partiel ne concerne pas les contractuels BIATS hommes. En revanche 10 hommes ont des contrats de travail à temps incomplet.

Définition : le temps partiel est par définition choisi et réversible, avec possibilité de revenir à 100%. Sinon on parle de contrats de travail à temps incomplet selon les besoins de l'établissement.

❖ BIATS : ancienneté à l'université Lyon 3 par catégorie au 31 décembre 2018

Statut	Ancienneté (en nb. d'années)	Catégorie A		Catégorie B		Catégorie C		Ensemble	
		Eff	%	Eff	%	Eff	%	Eff	%
Titulaires	[0;1[2	1%	4	3%	3	2%	9	2%
	[1;2[5	4%	5	4%	2	1%	12	3%
	[2;3[2	1%	2	1%	8	5%	12	3%
	[3;4[5	4%	7	5%	6	4%	18	4%
	[4;5[3	2%	5	4%	9	6%	17	4%
	[5; 10[40	29%	29	21%	27	18%	96	22%
	[10;15[28	20%	31	23%	40	26%	99	23%
	[15;20[25	18%	23	17%	22	14%	70	16%
	20 et +	30	21%	29	21%	35	23%	94	22%
Total Titulaires		140	100%	135	100%	152	100%	427	100%
Non titulaires	[0;1[17	22%	14	27%	24	17%	55	20%
	[1;2[10	13%	5	10%	29	20%	44	16%
	[2;3[11	14%	2	4%	20	14%	33	12%
	[3;4[4	5%	5	10%	16	11%	25	9%
	[4;5[6	8%	3	6%	15	11%	24	9%
	[5; 10[22	28%	18	35%	31	22%	71	26%
	[10;15[2	3%			6	4%	8	3%
	[15;20[3	4%	2	4%	1	1%	6	2%
	20 et +	4	5%	2	4%			6	2%
Total Non titulaires		79	100%	51	100%	142	100%	272	100%

Ancienneté moyenne :
14 ans pour les titulaires
4 ans pour les contractuels

Au 31 décembre 2018, l'ancienneté moyenne à l'université Jean Moulin approche 14 ans pour les personnels titulaires et dépasse 4 ans pour les contractuels.

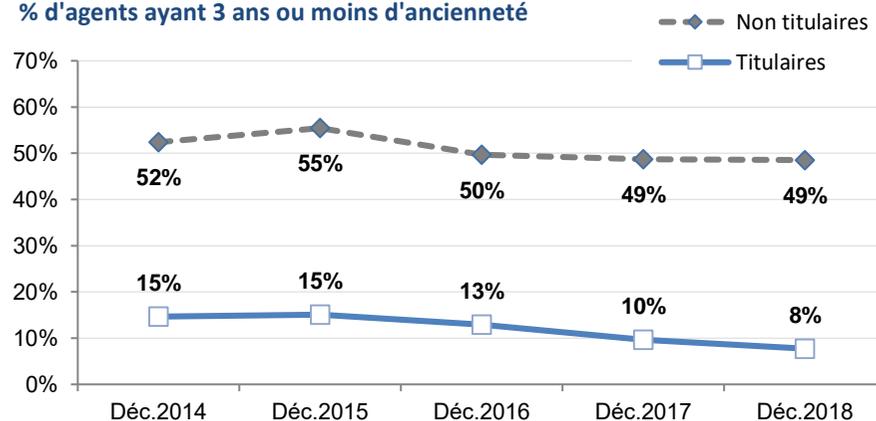
8% des titulaires et 49% des contractuels ont moins de 3 ans d'ancienneté. Ces proportions sont en baisse sur les 5 dernières années (voir graphique).

62% des titulaires et 7% des contractuels sont à Lyon 3 depuis au moins 10 ans. Ces taux sont en hausse pour les titulaires et en diminution pour les contractuels sur les 5 dernières années (voir graphique).

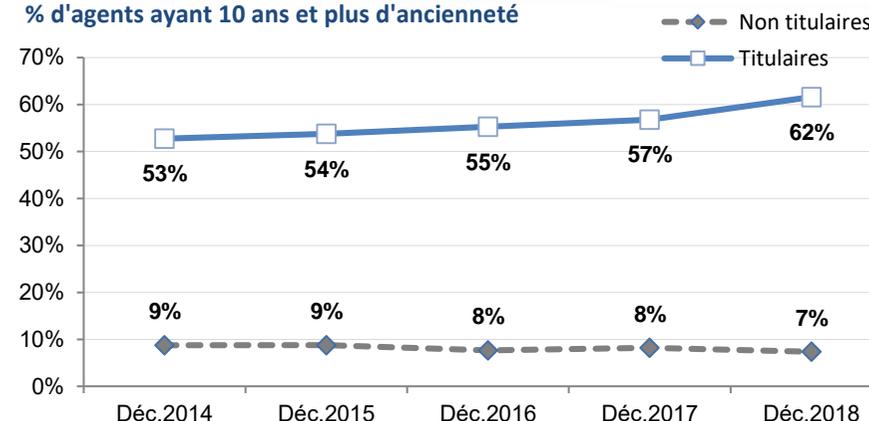
Méthode : L'ancienneté est calculée à partir de la date d'entrée à Lyon 3, donc pour un personnel contractuel devenu titulaire, c'est l'ancienneté cumulée qui est retenue.

Source : Harpège

% d'agents ayant 3 ans ou moins d'ancienneté



% d'agents ayant 10 ans et plus d'ancienneté



❖ BIATS par tranche d'âge, statut et sexe au 31 décembre 2018

Tranche d'âge	Titulaires	CDI	CDD	Ensemble
Moins de 20	0	0	1	1
[20;25[0	0	19	19
[25;30[9	2	59	70
[30;35[37	6	66	109
[35;40[54	11	25	90
[40;45[64	7	21	92
[45;50[90	9	14	113
[50;55[77	2	9	88
[55;60[62	8	7	77
[60;65[33	5	1	39
65 et +	1	0	0	1
Total	427	50	222	699

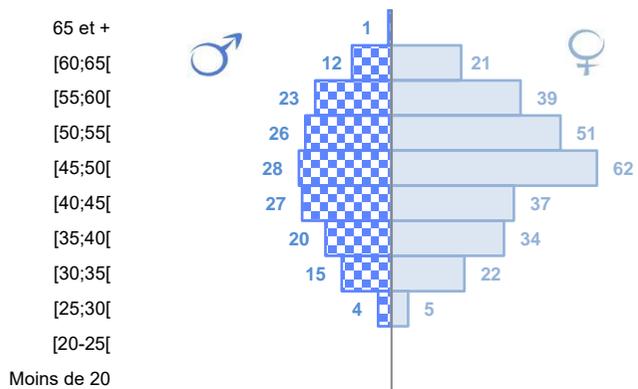
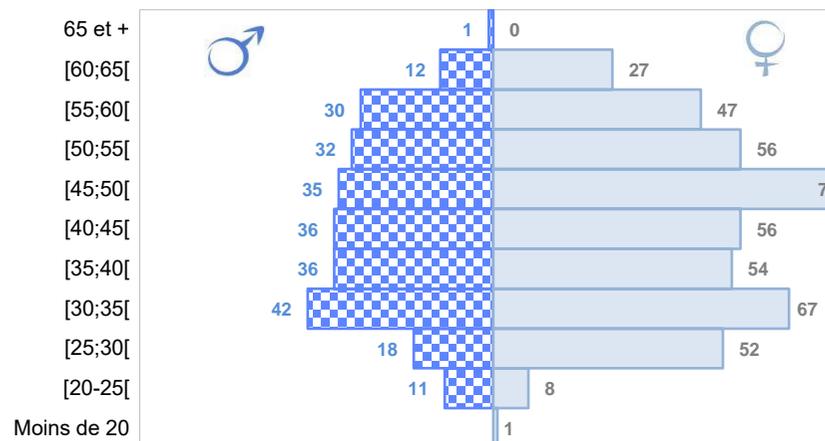
Source : Harpege

Au 31 décembre 2018, l'âge moyen des personnels BIATS est de 43 ans.

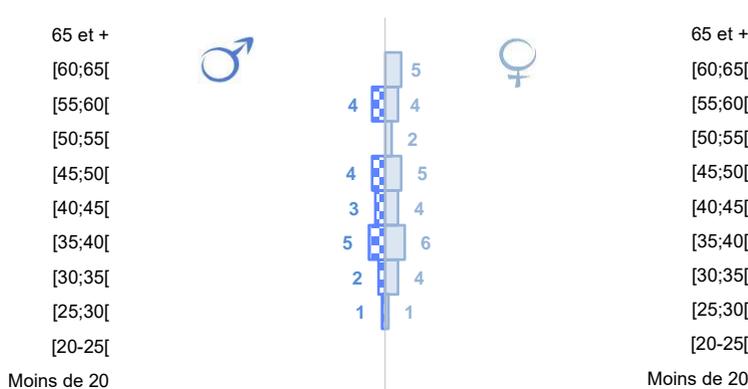
Il est plus haut pour les titulaires (47 ans) et pour les agents en CDI (45 ans), que pour les agents en CDD (34 ans).

40 personnes ont 60 ans ou plus fin 2018
Titulaires et contractuels

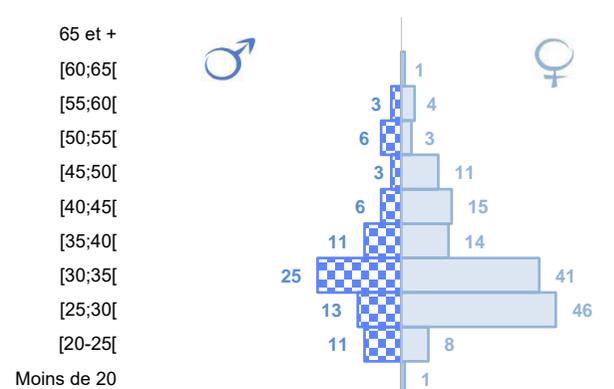
BIATS titulaires et contractuels



BIATS Titulaires



BIATS CDI

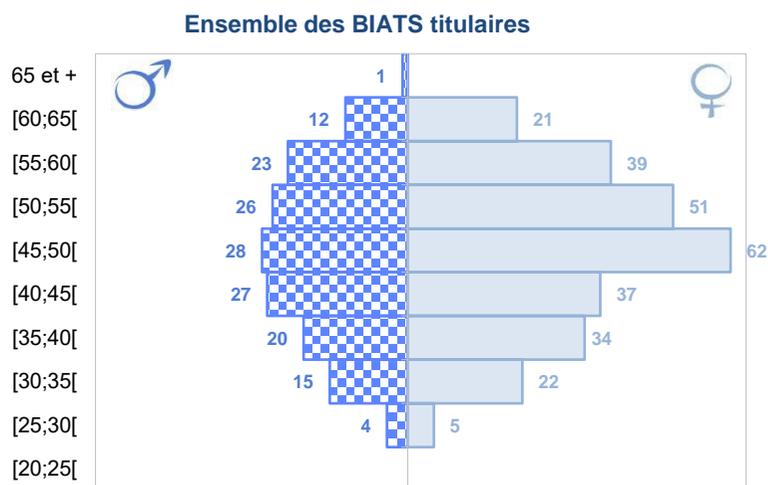


BIATS CDD

❖ BIATS : titulaires par tranche d'âge, catégorie et sexe au 31 décembre 2018

Tranche d'âge	Catégorie A	Catégorie B	Catégorie C	Ensemble
[20;25[0	0	0	0
[25;30[1	0	8	9
[30;35[13	12	12	37
[35;40[14	20	20	54
[40;45[28	15	21	64
[45;50[27	31	32	90
[50;55[21	28	28	77
[55;60[24	16	22	62
[60;65[11	13	9	33
65 et +	1	0	0	1
Total	140	135	152	427

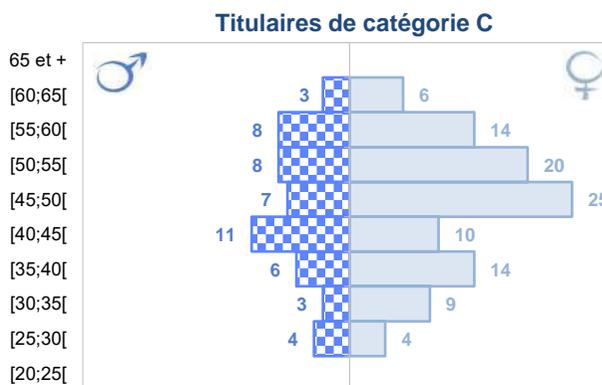
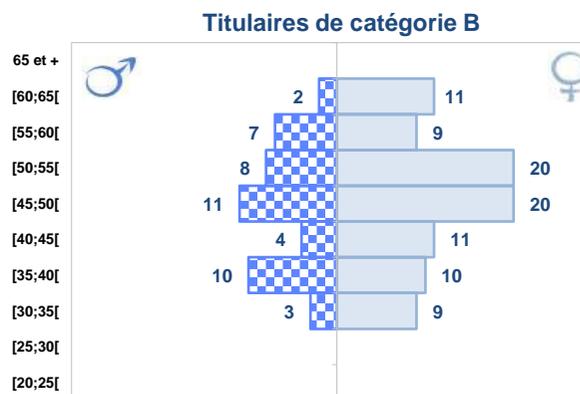
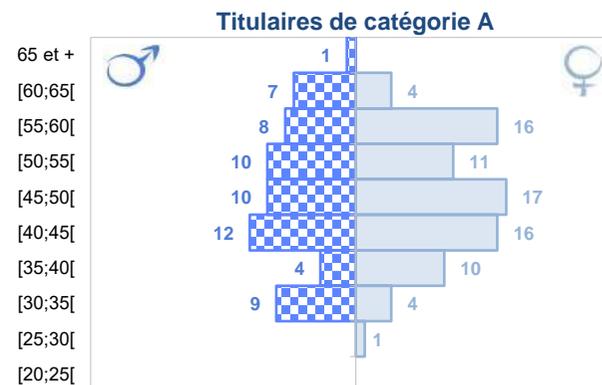
Source : Harpège



L'âge moyen des BIATS titulaires est de 47 ans au 31 décembre 2018.

La moyenne la plus haute est constatée pour les agents de catégories A et B avec 47 ans, l'âge moyen étant de 46 ans en catégorie C.

Les agents de la filière AENES et de la filière bibliothèque sont dans l'ensemble plus âgés, avec une moyenne de 49 ans. Pour la filière ITRF, l'âge moyen est plus bas : 46 ans.

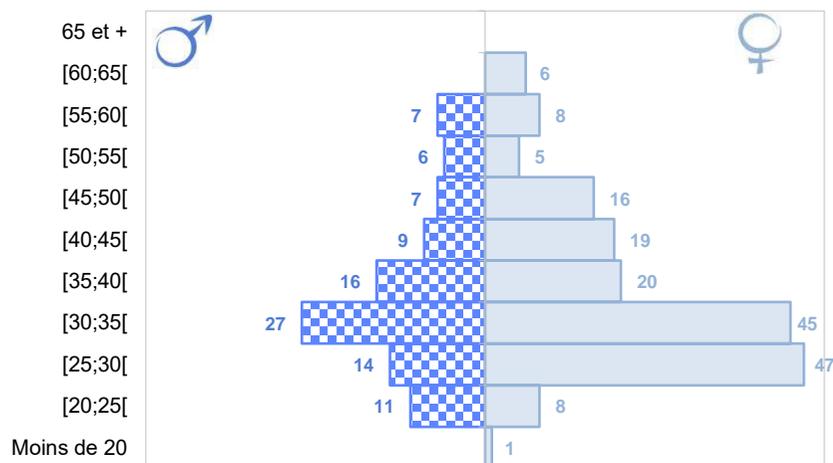


❖ BIATS : non titulaires par tranche d'âge, catégorie et sexe au 31 décembre 2018

Tranche d'âge	Catégorie A	Catégorie B	Catégorie C	Ensemble
Moins de 20	0	0	1	1
[20;25[2	2	15	19
[25;30[16	13	32	61
[30;35[21	17	34	72
[35;40[13	4	19	36
[40;45[8	8	12	28
[45;50[6	5	12	23
[50;55[6	0	5	11
[55;60[5	2	8	15
[60;65[2	0	4	6
65 et +	0	0	0	0
Total	79	51	142	272

Source : Harpège

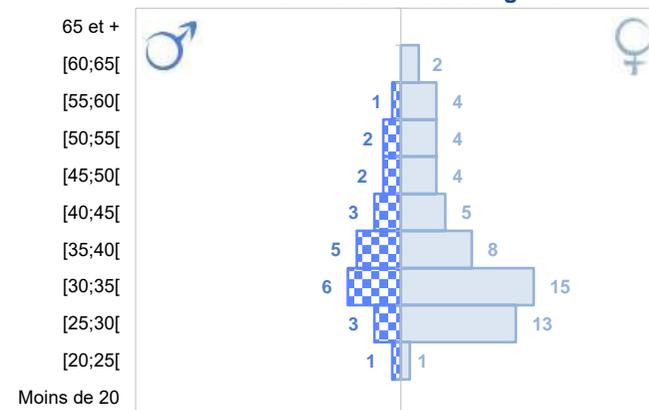
Ensemble des BIATS Non titulaires



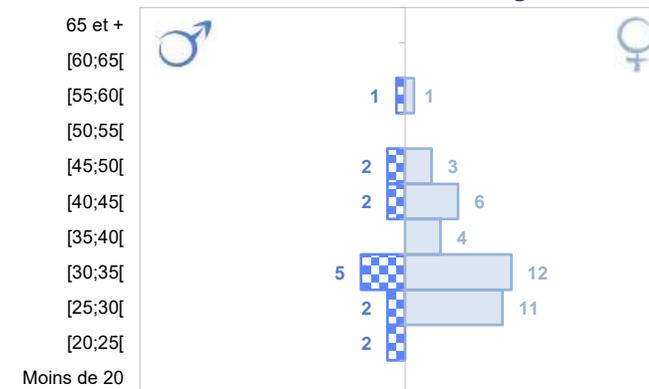
L'âge moyen des BIATS contractuels est de 36 ans au 31 décembre 2018.

La moyenne varie peu par catégorie : elle est de 38 ans en catégorie A, de 34 ans en catégorie B et de 35 ans en catégorie C.

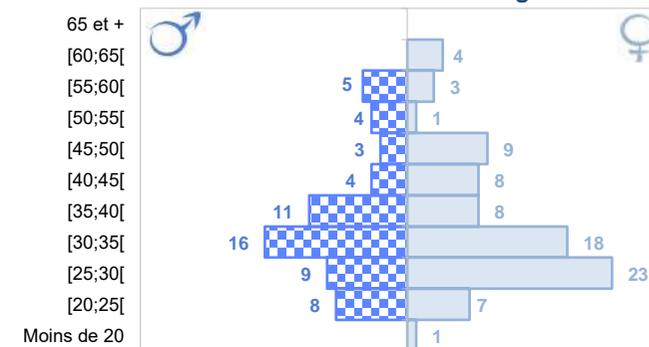
Non titulaires de catégorie A



Non titulaires de catégorie B



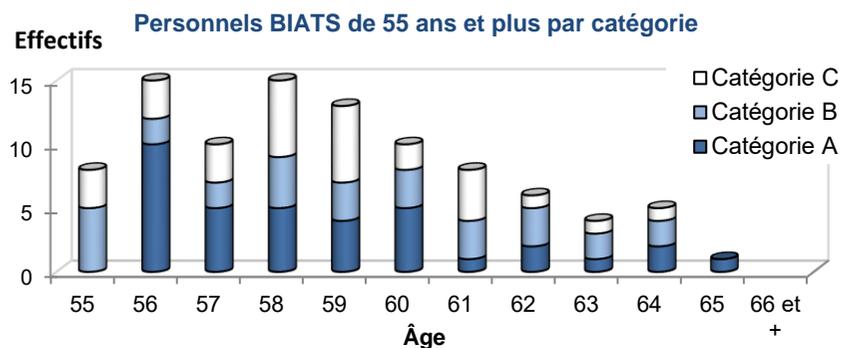
Non titulaires de catégorie C



❖ Âge des personnels BIATS titulaires au 31 décembre 2018 : zoom sur les 55 ans et plus

	Effectif 2017	dont âgés de 55 ans et plus en 2018											Total 55 et +		Total 60 et +		
		55	56	57	58	59	60	61	62	63	64	65	66 et +	Eff	%	Eff	%
Catégorie A	140		10	5	5	4	5	1	2	1	2	1		36	26%	12	9%
Catégorie B	135	5	2	2	4	3	3	3	3	2	2			29	21%	13	10%
Catégorie C	152	3	4	3	6	6	2	4	1	1	1			31	20%	9	6%
AENES	107	2	3	5	8	3	4	5	2		1	1		34	32%	13	12%
Bibliothèques	46	1	1	1		2	1		2		1			9	20%	4	9%
ITRF	274	5	12	4	7	8	5	3	2	4	3			53	19%	17	6%
Femmes	271	3	11	4	13	8	4	6	4	2	5			60	22%	21	8%
Hommes	156	5	5	6	2	5	6	2	2	2		1		36	23%	13	8%
Total BIATS titulaires	427	8	16	10	15	13	10	8	6	4	5	1	0	96	22%	34	8%

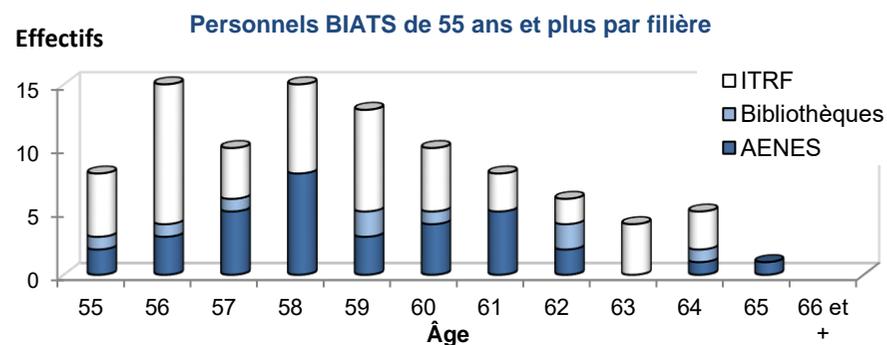
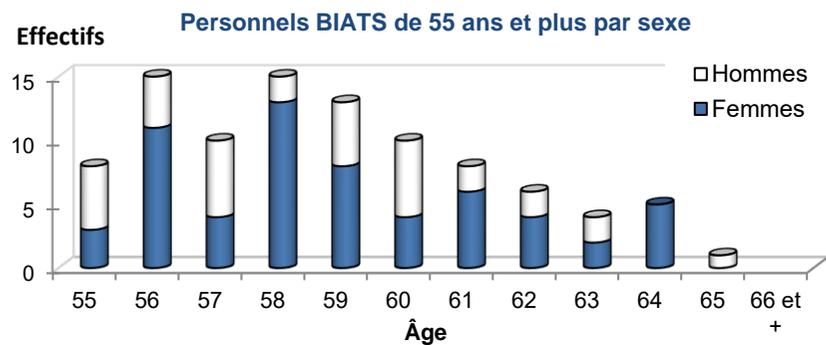
Source : Harpège



**22% des BIATS titulaires ont 55 ans ou plus
34 agents ont 60 ans et plus fin 2018**

96 titulaires ont 55 ans ou plus dont 34 agents de 60 ans ou plus au 31 décembre 2018.

Ces départs à la retraite prévisibles au cours des prochaines années posent la question du renouvellement des personnels administratifs titulaires.



Partie 2-c

L'enquête fonctions SILLAND

❖ Enquête fonction : présentation et répartition des ETP par fonction

L'enquête fonction concerne les personnels BIATS. Elle répond à la nécessité de disposer d'une base sur l'activité de l'ensemble des personnels de chaque composante et service de l'université pour :

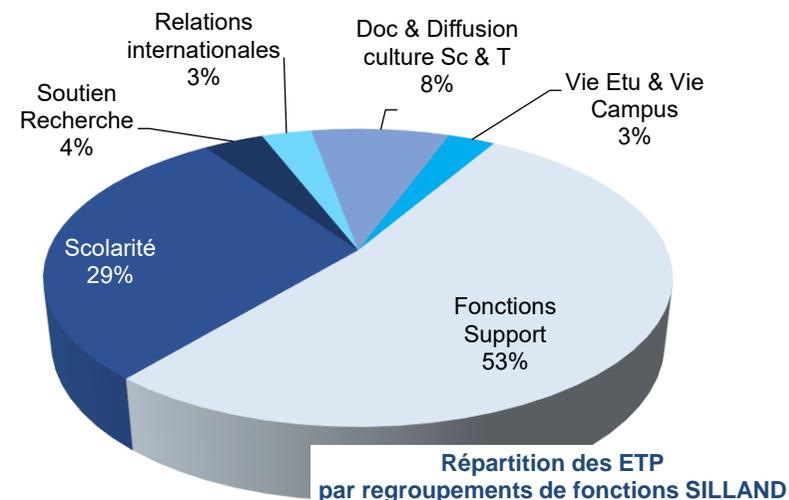
- mieux connaître les forces nécessaires à la réalisation de nos missions : quelles quotités sont nécessaires, qui les exerce, à quel niveau de l'organisation...
- alimenter un modèle de connaissance des coûts des activités, demande du ministère dans le cadre de la relation contractuelle avec les universités.

17 fonctions SILLAND ont été identifiées et classées en 6 "regroupements de fonctions" pour plus de lisibilité.

Toute classification est difficile, toute nomenclature est critiquable mais indispensable :

- pour synthétiser une information complexe
- pour la rendre lisible
- pour être en capacité de dialoguer avec l'externe

Ainsi, il faut accepter les compromis sur les définitions et le gommage des spécificités qu'impliquent l'usage de nomenclatures notamment nationales.



Regroupement	Code	Fonction Silland	ETP *		Regroupement	Code	Fonction Silland	ETP *	
Soutien Recherche	ASSR	Assistance à la Recherche	3,0	24,7	Fonctions support	EDIT	Edition	6,7	353,2
	ADMI	Administration de la Recherche	21,7			GESP	Gestion du Personnel	25,7	
Scolarité	ASSE	Assistance à l'enseignement	19,9	196,5		SINT	Service Intérieur	37,6	
	SCOL	Scolarité et Orientation	176,6			INFO	Informatique	37,8	
Relations internationales	RINT	Relation Internationales	20,6	20,6		COMM	Communication	47,2	
Vie Etudiante & Vie Campus	ACTI	Activités sportives, culturelles, associatives, et médico-sociales	4,8	19,3		LOGI	Logistique Immobilière	56,7	
	VIEE	Vie Etudiante : Santé et Action Sociale	14,5			VIEI	Vie Institutionnelle et Administration Générale	67,1	
Documentation & Diffusion Culture Scientifique et Technique	DIFF	Diffusion Culture Scientifique et Technique	7,1	57,1		GESC	Gestion Comptable et Financière	74,4	
	DOCU	Documentation	50,0						

* ETP : Equivalents Temps Plein

Note Méthodologique :

L'enquête fonction s'appuie sur la nomenclature SILLAND qui traduit les fonctions exercées par les personnels. Cette enquête a été effectuée au 1er trimestre 2019 sur les personnels en fonction au 31 décembre 2018. Elle porte sur tous les personnels BIATS titulaires et contractuels de l'université hors contrats étudiants et hors vacations administratives horaires.

L'enquête est une image au 31 décembre 2018. Elle a concerné 709 agents, et intègre l'activité des médecins vacataires d'une part, des personnes en congé parental au moment de l'enquête d'autre part. Cela explique la différence avec les effectifs au 31 décembre présentés dans le reste du document.

❖ Enquête fonction : agents selon le nombre de fonctions exercées

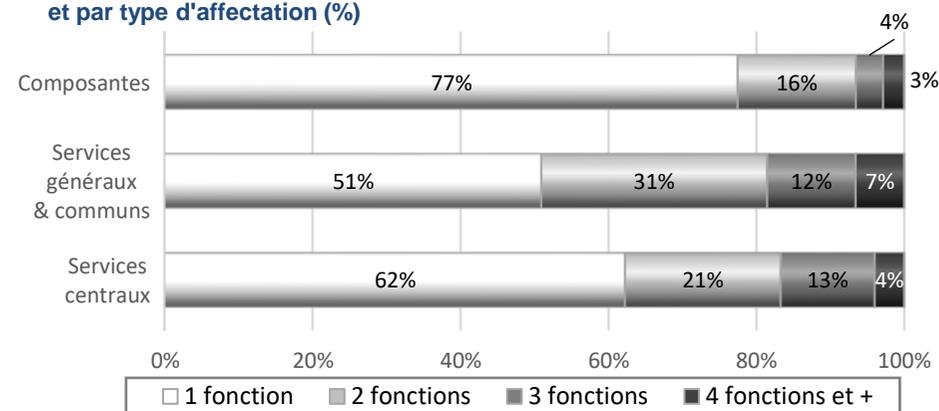
	Nombre de fonctions SILLAND exercées par agent				Nombre d'agents
	1 fonction par agent	2 fonctions par agent	3 fonctions par agent	4 fonctions par agent *	
Agents	460	153	67	29	709
%	65%	22%	9%	4%	100%

* 5 agents ont 5 ou 6 fonctions. Ils sont comptabilisés avec 4 fonctions

Près de 2/3 des agents ne sont positionnés que sur 1 fonction Silland, proportion plus élevée en composantes et plus faible dans les services généraux et communs, où on trouve la plus grande "polyvalence".

22% des personnels ont des activités qui recouvrent 2 fonctions Silland et 14% assument 3 activités ou davantage. Les personnels sont plus spécialisés en composantes que dans les services centraux généraux et communs.

Agents selon le nombre de fonctions et par type d'affectation (%)



❖ Enquête fonction : ETP selon l'affectation

Au 31 décembre 2018, on recense 671 ETP qui sont répartis à 43% dans les services centraux, à 22% dans les services généraux et communs, et à 34% dans les composantes.

Répartition des 671 ETP (Equivalents Temps Plein)



❖ Enquête fonction : répartition des ETP selon le statut

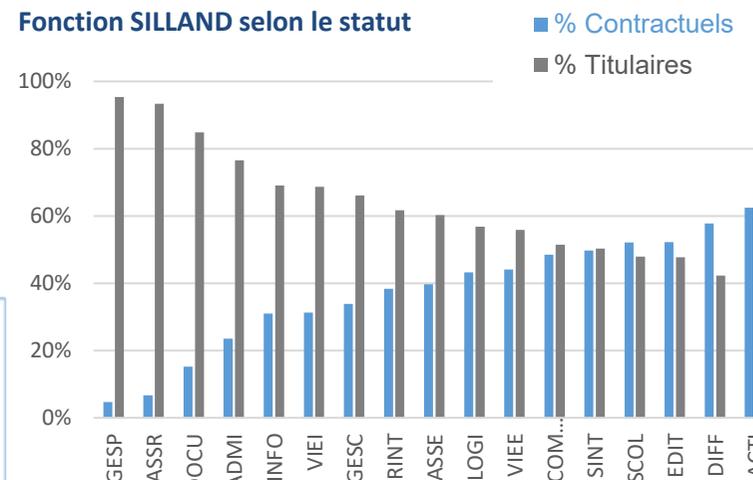
	Regroupements de fonctions SILLAND						Total général
	Soutien Recherche	Scolarité	Relations internationales	Vie Etu & Vie Campus	Docu & Diffusion culture Sc & T	Fonctions support	
Total ETP*	24,7	196,5	20,6	19,3	57,1	353,2	671,4
Titulaires	79%	49%	62%	51%	80%	64%	61%
Contractuels	21%	51%	38%	49%	20%	36%	39%

* ETP : Equivalents Temps Plein

Au global, 61% des fonctions sont occupées par des titulaires. Leur part est supérieure à 75% en Gestion du personnels (GESP) en Documentation (DOCU) et également sur les fonctions de soutien à la recherche (ASSR + ADMI).

Les personnels contractuels sont, en proportion, plus nombreux que les titulaires sur les Activités sportives, culturelles, associatives, et médico-sociales (ACTI) et sur les fonctions de Diffusion de la culture scientifique et technique (DIFF).

Fonction SILLAND selon le statut



❖ Enquête fonction : répartition des ETP par genre

	Regroupements de fonctions SILLAND						Total général
	Soutien Recherche	Scolarité	Relations internationales	Vie Etu & Vie Campus	Docu & Diffusion culture Sc & T	Fonctions support	
Total ETP*	24,7	196,5	20,6	19,3	57,1	353,2	671,4
Femmes	73%	79%	89%	77%	62%	52%	63%
Hommes	27%	21%	11%	23%	38%	48%	37%

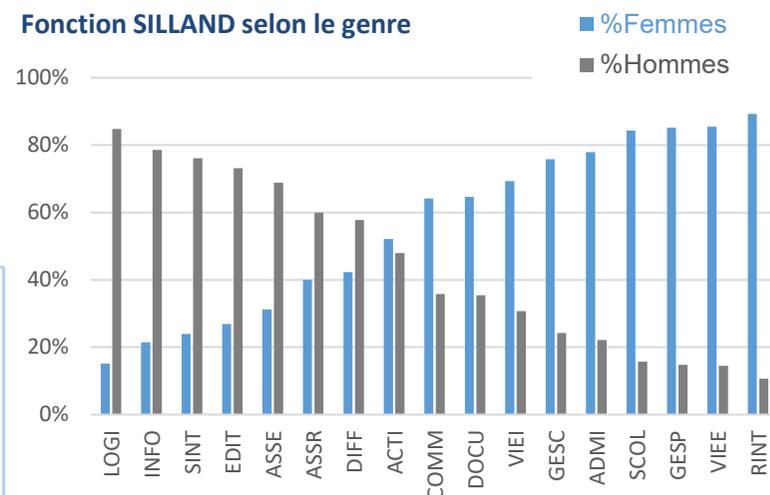
* ETP : Equivalents Temps Plein

Au global, les femmes occupent 63% des fonctions. Elles sont très majoritaires, plus de 84%, sur les fonctions Relations internationales (RINT), Vie étudiante (VIEE), mais également en Gestion du personnel (GESP) et en Scolarité et Orientation (SCOL).

A l'inverse on trouve moins d'1/4 de femmes sur les fonctions Logistique immobilière (LOGI), Informatique (INFO) et Service intérieur (SINT).

La fonction Activités sportives, culturelles, associatives, et médico-sociales (ACTI) est équilibrée sur ce critère du genre.

Fonction SILLAND selon le genre



❖ Enquête fonction : répartition des ETP par catégorie

	Regroupements de fonctions SILLAND						Total général
	Soutien Recherche	Scolarité	Relations internationales	Vie Etu & Vie Campus	Docu & Diffusion culture Sc & T	Fonctions support	
Total ETP*	24,7	196,5	20,6	19,3	57,1	353,2	671,4
Catégorie A	11,7	31,1	6,3	4,6	16,2	140,9	210,8
Catégorie B	8,4	56,9	9,1	4,9	19,9	78,6	177,8
Catégorie C	4,6	108,5	5,2	9,8	21,0	133,7	282,8

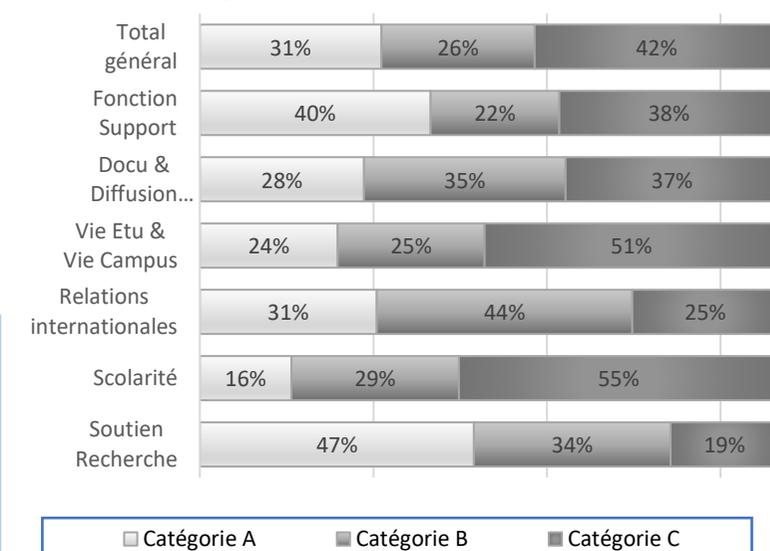
* ETP : Equivalents Temps Plein

Les personnels de catégorie C sont sur-représentés en Scolarité et également en Vie étudiante et Vie de campus.

Les fonctions Relations internationales, Documentations et Diffusion de la culture Scientifique et technique, mais également Soutien recherche ont une proportion de catégorie B sensiblement supérieure à la moyenne dans l'ensemble de l'établissement.

Enfin les personnels de catégories A sont plus souvent sur les fonctions d'Assistance à la recherche (67%) mais également sur les fonctions support relatives à la Communication (69%), à l'Informatique (65%) et à la Vie Institutionnelle et Administration Générale (72%). Sur cette dernière fonction on retrouve toutes les activités liées au management.

Catégorie par regroupement de fonctions SILLAND



Partie 2-d

Congés

❖ Enseignants : historique des congés de maladie ordinaire

		2013-14	2014-15	2015-16	2016-17	2017-18
Titulaires	Nb de congés	47	54	84	76	63
	Nb de jours de congés	969	862	1 148	1 209	1 168
	Nb d'agents arrêtés	38	40	51	57	46
	<i>Durée moyenne des congés (en jours)</i>	<i>20,6</i>	<i>16,0</i>	<i>13,7</i>	<i>15,9</i>	<i>18,5</i>
Non Titulaires	Nb de congés	10	11	11	11	4
	Nb de jours de congés	311	275	151	187	12
	Nb d'agents arrêtés	8	10	9	9	4
	<i>Durée moyenne des congés (en jours)</i>	<i>31,1</i>	<i>25,0</i>	<i>13,7</i>	<i>17,0</i>	<i>3,0</i>

Sources : Harpège

Taux d'absence pour congés de maladie ordinaire : 1,2% en 2017-18 pour les enseignants titulaires

❖ Enseignants titulaires : congés de maladie ordinaire par corps en 2017-18

	Professeurs des universités	Maîtres de conférences	Autres enseignants titulaires	Total Titulaires
Nb de congés	16	21	26	63
Nb de jours de congés	255	536	377	1 168
Nb d'agents arrêtés	14	17	15	46
<i>Durée moyenne des congés (en jours)</i>	<i>15,9</i>	<i>25,5</i>	<i>14,5</i>	<i>18,5</i>

Sources : Harpège

Taux d'absence : calculé en rapportant le nombre de jours d'absence (1 168 jours pour les enseignants titulaires) au nombre total de jours travaillés dans l'année (202 jours X 489 enseignants titulaires au 31/12/2017).

Il s'agit des congés de maladie ordinaire déclarés auprès du service des personnels enseignants.

En 2017-18, on compte 46 enseignants titulaires qui ont eu au moins un arrêt de travail pour congés de maladie ordinaire (CMO), soit 9% des enseignants titulaires absents au moins une fois dans l'année pour CMO. Un autre ratio intéressant est le taux d'absence : 1,2%.

Pour les enseignants contractuels, le nombre de jours pour congés de maladie ordinaire est de 12 en 2017-18. Au total, 4 agents sont concernés sur un total de 169 enseignants non titulaires au 31 décembre 2017.

Définition : Un agent arrêté est un agent qui a eu au moins un congé de maladie ordinaire durant l'année universitaire considérée. On décompte le nombre de jours d'arrêt sur la période d'observation (du 1er septembre au 31 août de chaque année universitaire), même si le congé "déborde" de cette période.

❖ Enseignants : autres congés	2013-14	2014-15	2015-16	2016-17	2017-18	Nb jours en 2017-18
Congé pour accident de service ou du travail	10*	3	2	5	1	29
Congé longue durée	2	2	2	1	1	22
Congé longue maladie	3	3	3	4	3	379
Congé maternité, paternité, adoption, parental	20	22	13	16	15	1 136
<i>dont congé maternité</i>	16	18	8	13	9	914
<i>dont congé paternité et d'accueil de l'enfant</i>	2	2	3	2	5	55
<i>dont congé parental</i>	2	2	2	1	1	167
Temps partiel thérapeutique	1	0	1	1	5	1 036

Définition :
On décompte le nombre de jours d'arrêt sur la période d'observation (du 1er septembre au 31 août de chaque année), même si le congé "déborde" de cette période.

** Remarque : en 2013-14 on recense 10 congés pour 6 personnes concernées.*

Sources : GHC, Harpège et SPE

❖ Enseignants chercheurs : historique des congés pour recherche et conversion thématique (CRCT) et des contrats valorisation recherche (CVR)

	CRCT Établissement				CRCT CNU				CRCT sur Fonction	CVR	
	Nb de semestres alloués	Nb de semestres consommés	Consommés par des Femmes	Consommés par des jeunes MC*	Nb de semestres alloués	Nb de semestres consommés	Consommés par des Femmes	Consommés par des jeunes MC*	Nb de semestres alloués	Nb Contrats Valorisation Recherche alloués	Alloués à des Femmes
2013-14	4	4	1	0	5	5	2	1	0	2	1
2014-15	4	4	2	0	2	2	2	0	0	2	1
2015-16	6	6	4	0	6	6	6	0	0	2	2
2016-17	4	4	4	0	2	2	2	0	0	2	2
2017-18	5	5	4	0	3	3	2	0	0	0	0

* On considère qu'un jeune maître de conférences (MC) est un MC titulaire depuis 5 ans maximum

Source : SPE

Les CRCT sont des périodes de temps (1 ou 2 semestres par an et par personne) allouées aux enseignants chercheurs pour bénéficier de congés pour recherche ou conversion thématique et qui se substituent aux charges statutaires pendant la durée allouée. Il existe deux contingents : un local (propre à chaque université) et un national dont la gestion est confiée au CNU. Chaque section du CNU se prononce annuellement sur la base de dossiers élaborés par les candidats. Les dossiers sont transmis au CNU par l'université via le ministère. Des CRCT sont attribués de droit au titre des fonctions de Recteur ou de Président. L'université n'en a pas eu sur les 5 dernières années. Depuis 2010-11, l'établissement accorde des contrats de valorisation recherche (CVR).

❖ BIATS : historique des congés de maladie ordinaire par statut

		2013-14	2014-15	2015-16	2016-17	2017-18
Titulaires	Nb de congés	245	362	368	395	255
	Nb de jours de congés	2 481	3 925	3 980	4 044	3 208
	Nb d'agents arrêtés	135	188	189	196	167
	<i>Durée moyenne des congés (en jours)</i>	<i>10,1</i>	<i>10,8</i>	<i>10,8</i>	<i>10,2</i>	<i>12,6</i>
Non titulaires	Nb de congés	100	176	196	204	162
	Nb de jours de congés	1 803	1 771	1 689	2 024	1 779
	Nb d'agents arrêtés	80	106	113	129	104
	<i>Durée moyenne des congés (en jours)</i>	<i>18,0</i>	<i>10,1</i>	<i>8,6</i>	<i>9,9</i>	<i>11,0</i>

Sources : Harpège

Taux d'absence pour congés de maladie ordinaire : 3,6% en 2017-18 pour les BIATS titulaires et non titulaires

❖ BIATS titulaires : congés de maladie ordinaire par filière en 2017-18

	AENES	Bibliothèques	ITRF	Total BIATS Titulaires
Nb de congés	73	35	147	255
Nb de jours de congés	780	337	2 091	3 208
Nb d'agents arrêtés	47	22	98	167
<i>Durée moyenne des congés (en jours)</i>	<i>10,7</i>	<i>9,6</i>	<i>14,2</i>	<i>12,6</i>

Sources : Harpège

Taux d'absence : calculé en rapportant le nombre de jours d'absence (4 987 jours au total) au nombre total de jours travaillés dans l'année (202 jours X 695 BIATS au 31/12/2017).

En 2017-18, le nombre d'agents titulaires arrêtés pour maladie ordinaire (CMO) est de 167, soit 39% des agents absents au moins une fois dans l'année pour CMO (pour mémoire 426 BIATS titulaires au 31 décembre 2017). La durée moyenne de ces absences est de 19 jours par agent.

Sur la même période d'observation, le nombre d'agents non titulaires arrêtés pour maladie ordinaire est de 104. En rapportant cet effectif au nombre total d'agents non titulaires ayant travaillé au moins 6 mois dans l'année en 2018, on estime à 38% la part de ces personnels ayant pris au moins un congé maladie ordinaire. La durée moyenne de ces absences est de 17 jours par agent.

Le nombre d'agents arrêtés est le plus faible sur les 4 dernières années et le nombre de jours de CMO est en baisse de 18% par rapport à l'an dernier. Ainsi le taux d'absence est passé de 4,3% en 2016-17 à 3,6% en 2017-18. Il ne présente pas de différence significative entre titulaires et non titulaires.

Définition : Un agent arrêté est un agent qui a eu au moins un congé de maladie ordinaire durant l'année universitaire considérée. On décompte le nombre de jours d'arrêt sur la période d'observation (du 1er septembre au 31 août de chaque année universitaire), même si le congé "déborde" de cette période.

❖ BIATS : répartition des congés de maladie ordinaire selon la durée

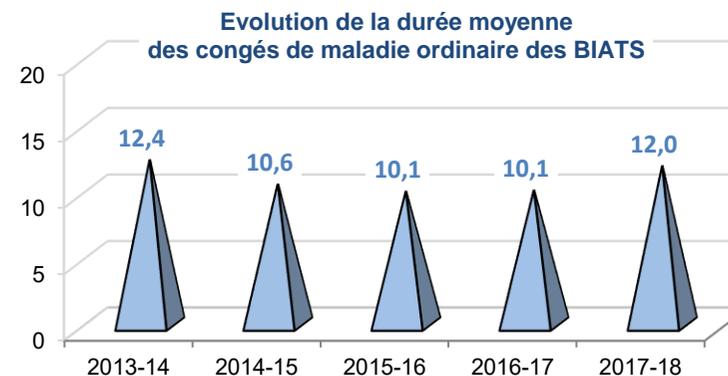
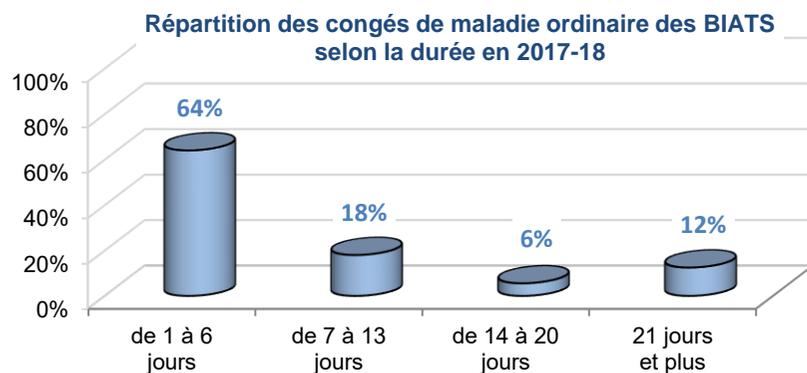
Durée du congé	2013-14		2014-15		2015-16		2016-17		2017-18	
	Nb de congés	%								
1 jour	49	14%	76	14%	81	14%	94	16%	37	9%
2 jours	57	17%	83	15%	103	18%	117	20%	65	16%
3 jours	39	11%	62	12%	76	13%	79	13%	63	15%
4 jours	26	8%	53	10%	53	9%	51	9%	44	11%
de 5 à 6 jours	44	13%	78	14%	82	15%	77	13%	58	14%
de 7 à 13 jours	65	19%	89	17%	68	12%	80	13%	75	18%
de 14 à 20 jours	16	5%	40	7%	37	7%	36	6%	23	6%
de 21 à 30 jours	20	6%	18	3%	16	3%	18	3%	16	4%
de 31 à 60 jours	15	4%	21	4%	30	5%	26	4%	17	4%
de 61 à 90 jours	9	3%	9	2%	14	2%	13	2%	9	2%
Plus de 90 jours	5	1%	9	2%	4	1%	8	1%	10	2%
Total	345	100%	538	100%	564	100%	599	100%	417	100%

**Nombre de congés
- 30%**

**Durée moyenne
+ 18%**

Titulaires et non titulaires

Sources : Harpège



64% des congés sont inférieurs à une semaine et 12% des congés durent 3 semaines et plus. La durée moyenne des congés maladie passe de 10 jours à 12 jours entre 2016-17 et 2017-18 (+18%), mais le nombre de congés est en baisse de 30%.

Définition : on décompte le nombre de jours d'arrêt sur la période d'observation (du 1er septembre au 31 août de chaque année), même si le congé "déborde" de cette période.

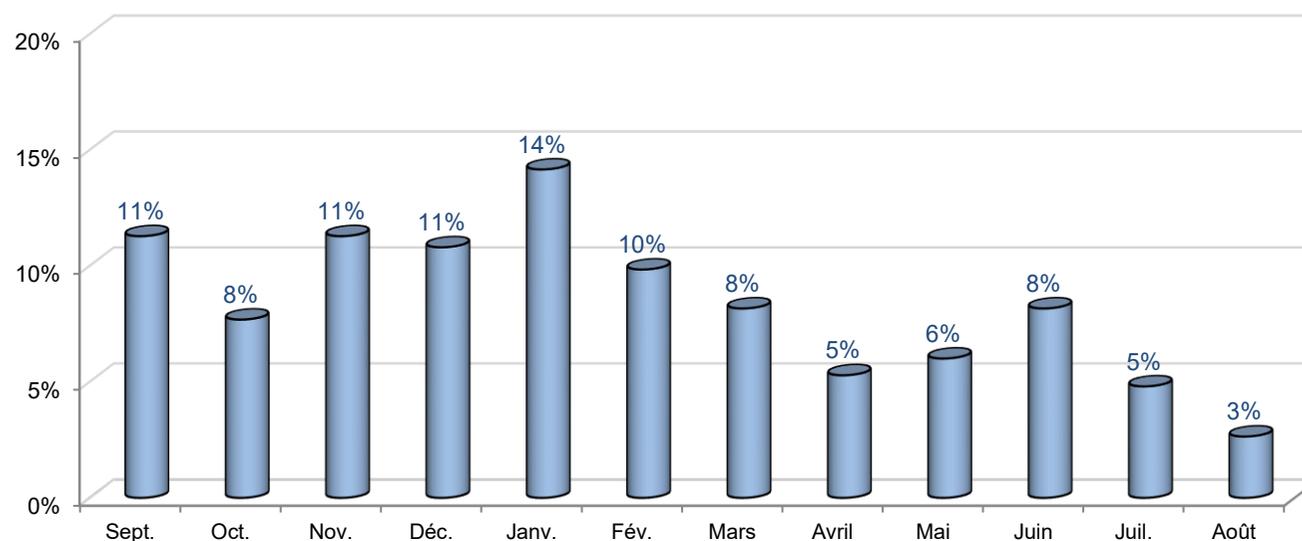
❖ BIATS : répartition des congés de maladie ordinaire par mois

Mois de début du congé	2013-14		2014-15		2015-16		2016-17		2017-18	
	Nb de congés	%								
Septembre	20	6%	47	9%	39	7%	51	9%	47	11%
Octobre	18	5%	46	9%	45	8%	57	10%	32	8%
Novembre	12	3%	38	7%	49	9%	44	7%	47	11%
Décembre	16	5%	38	7%	32	6%	56	9%	45	11%
Janvier	47	14%	61	11%	83	15%	80	13%	59	14%
Février	62	18%	86	16%	72	13%	50	8%	41	10%
Mars	42	12%	58	11%	65	12%	36	6%	34	8%
Avril	43	12%	42	8%	44	8%	47	8%	22	5%
Mai	23	7%	31	6%	56	10%	51	9%	25	6%
Juin	25	7%	57	11%	43	8%	58	10%	34	8%
Juillet	25	7%	18	3%	28	5%	55	9%	20	5%
Août	12	3%	16	3%	8	1%	14	2%	11	3%
Total	345	100%	538	100%	564	100%	599	100%	417	100%

Titulaires et non titulaires

Sources : Harpège

Congés de maladie ordinaire des BIATS en 2017-18 selon le mois de début



32% des congés de maladie ordinaire sont constatés sur les mois d'hiver de janvier à mars.

❖ BIATS : autres absences titulaires et contractuels

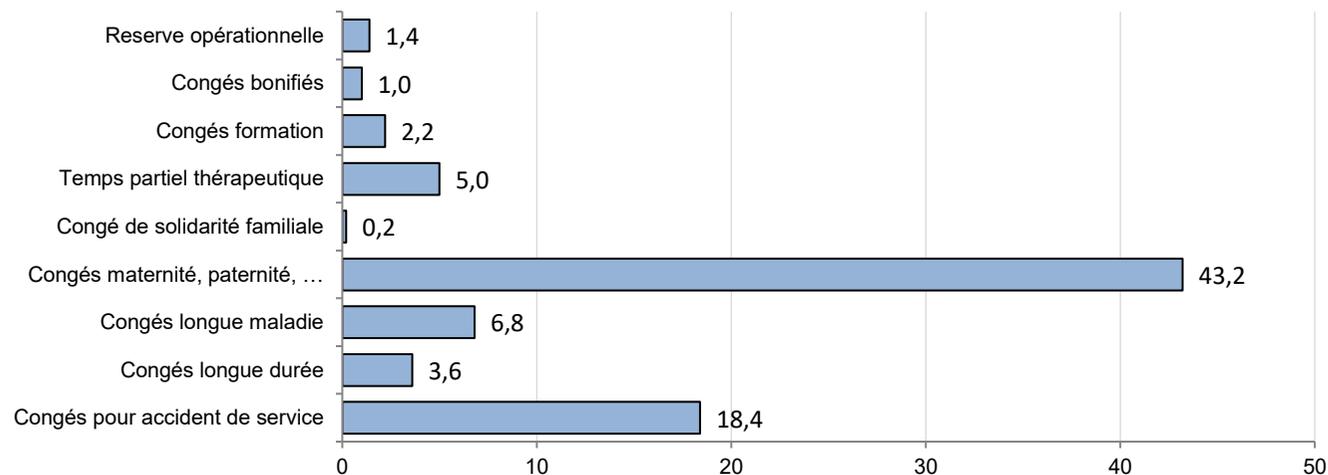
Motif	2013-14	2014-15	2015-16	2016-17	2017-18	Nb jours en 2017-18	Nb moyen de congés par an **
Congés pour accident de service ou du travail	19	13	24*	21*	15*	652	18,4
Congés longue durée	3	2	2	6	5	1 194	3,6
Congés longue maladie	6	7	10	7	4	1 036	6,8
Congés maternité, paternité, adoption, parental	41	40	46	47	42	3 916	43,2
dont Congés pour événements familiaux supérieurs à 6 mois	8	5	6	5	4		
<i>dont congé maternité</i>	22	21	25	33	29	2 752	26,0
<i>dont congé paternité et d'accueil de l'enfant</i>	12	9	10	10	6	66	9,4
<i>dont congé parental</i>	7	10	11	4	7	1 098	7,8
Congés de solidarité familiale	0	0	1	0	0	0	0,2
Temps partiel thérapeutique	4	2	1	10	8	727	5,0
Congés formation	2	3	0	1	5	570	2,2
Congés bonifiés	0	2	1	0	2	80	1,0
Reserve opérationnelle	0	0	0	1	6	55	1,4

* 15 congés mais 12 agents concernés en 2017-18; 21 congés mais 17 agents concernés en 2016-17 ; 24 congés mais 20 agents concernés en 2015-16.

Sources : Harpège

** moyenne par an calculée sur les 5 dernières années

Absences par motif : nombre moyen d'absence par an sur les 5 dernières années



Définition : on décompte le nombre de jours d'arrêt sur la période d'observation (du 1er septembre au 31 août de chaque année), même si le congé "déborde" de cette période.

Concernant les temps partiels thérapeutiques la réglementation a évolué : la reprise en temps partiel thérapeutique est désormais possible avant 6 mois continus d'arrêts maladie et les modalités d'octroi sont simplifiées.

❖ Comptes épargne-temps (CET)

Nombre de CET par catégorie au 31/12/2018

Situation sur l'année civile 2018

		Femmes	Hommes	Ensemble
Catégorie A	Nombre de CET ouverts au 01/01/2018	36	25	61
	Nombre de nouveaux CET en 2018	7	1	8
	Nombre total de CET ouverts au 31/12/2018	43	26	69
Catégorie B	Nombre de CET ouverts au 01/01/2018	31	17	48
	Nombre de nouveaux CET en 2018	4	2	6
	Nombre total de CET ouverts au 31/12/2018	35	19	54
Catégorie C	Nombre de CET ouverts au 01/01/2018	19	16	35
	Nombre de nouveaux CET en 2018	1	1	2
	Nombre total de CET ouverts au 31/12/2018	20	17	37
Toutes catégories	Nombre de CET ouverts au 01/01/2018	86	58	144
	Nombre de nouveaux CET en 2018	12	4	16
	Nombre total de CET ouverts au 31/12/2018	98	62	160

33% des Biats titulaires ont un CET ouvert au 31 décembre 2018

Source DRH

Utilisation des CET (en jours)

	En 2016	En 2017	En 2018
Solde de CET après option au 1er janvier de l'année	2 036	2 329	2 538
Nb de jours de CET épargnés dans l'année	762	806	707
Nb de jours de CET utilisés dans l'année	51	204	49
Nb de jours de CET de nouveaux arrivants*	86	56	5
Nb de jours de CET retirés**	504	449	535
Solde de CET après option au 31 décembre de l'année	2 329	2 538	2 666

*Jours épargnés avant leur arrivée à Lyon 3 par les personnels recrutés au cours de l'année

**Jours indemnisés, RAFP et sorties établissement

Méthode retenue :

On constate en début d'année le stock d'agents avec CET ouverts et on suit les flux sur l'année civile concernée. On fait donc abstraction de l'historique (agents partis), en revanche on intègre dans ce stock de début d'année les nouveaux arrivants.

Droits d'option pour l'utilisation des jours cumulés

	En 2018
Solde de CET avant option au 31 décembre	3 138
Nombre de jours inscrits sur le CET < 15 jours	575
Nombre de jours inscrits sur le CET > 15 jours	2 563
dont nombre de jours indemnisés	428
dont nombre de jours maintenus sur le CET	2 091
dont nombre de jours RAFP sur le CET	44

Au 31 décembre 2018, 160 agents ont un compte épargne-temps ouvert dont 16 nouveaux CET ouverts sur l'année 2018. Parmi eux, on compte 142 agents titulaires soit 33% de la population.

707 jours ont été épargnés en 2018 par 80 agents soit en moyenne 8,8 jours par agent ayant épargné.

Sur l'année 2018 les règles ont évolué avec une baisse du seuil pour prétendre à indemnisation (passé de 20 à 15 jours) et la base d'indemnisation des jours a été revalorisée, d'où un double effet volume et prix sur ce poste de dépenses passé de 33 730€ en 2017 à 46 560€ en 2018.

Partie 3

Evolution des personnels

Partie 3 - a

Mobilité

❖ Enseignants titulaires : historique des arrivées et des départs

	Enseignants chercheurs (*)			Autres enseignants titulaires (**)			ENSEMBLE des enseignants titulaires			
	Arrivées	Départs	Solde	Arrivées	Départs	Solde	Arrivées	Départs	Solde	Zoom retraite
2013-14	29	18	11	10	7	3	39	25	14	12
2014-15	22	14	8	7	1	6	29	15	14	15
2015-16	18	19	-1	7	2	5	25	21	4	13
2016-17	18	7	11	3	3	0	21	10	11	12
2017-18	20	12	8	1	3	-2	21	10	11	8

(*) Professeurs des universités et maîtres de conférences.

Sources : Harpege, GHC, DPE

(**) Enseignants du second degré (PRAG, PRCE) et Assistants.

**Arrivées / départs :
solde positif
pour les enseignants
titulaires**

Depuis 2013-14, on note l'impact des postes Fioraso sur le solde positif des arrivées / départs des enseignants titulaires.

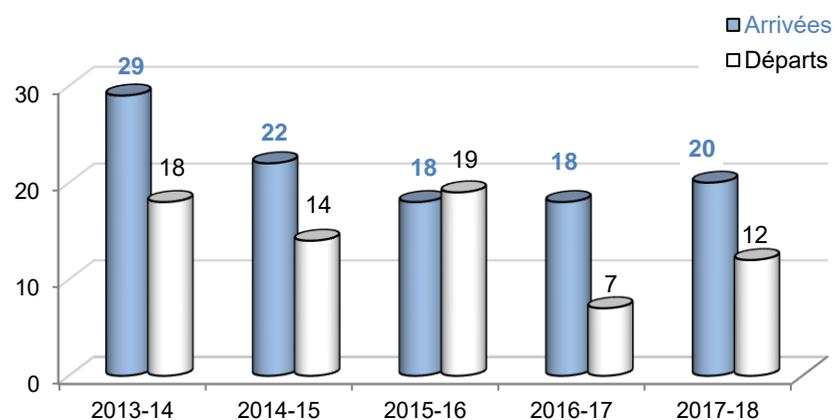
Le remplacement des départs à la retraite, en moyenne 12 par an sur les cinq dernières années, ajouté à ces dotations nouvelles en emplois, donnent en moyenne 27 nouveaux enseignants titulaires chaque année : 21 enseignants chercheurs et 6 PRAG-PRCE.

Ce tableau vise à donner une image des mouvements survenus au niveau de l'établissement entre le 1er septembre et le 31 août de l'année universitaire concernée.

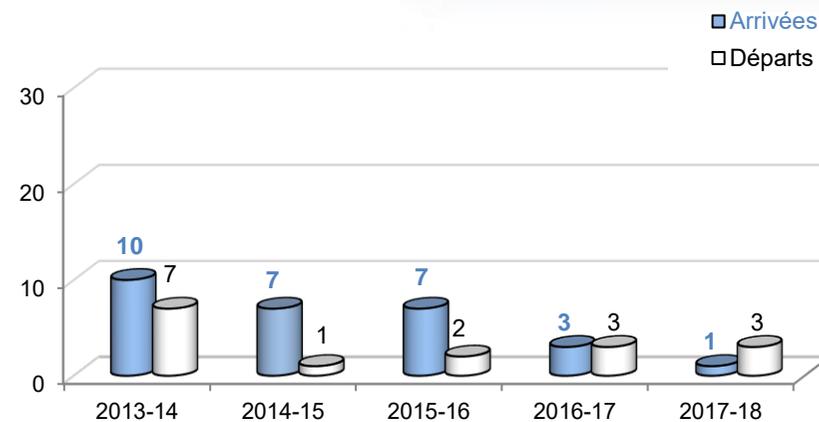
Cet indicateur ne prend pas en compte les départs ou les réintégrations suite à congé parental, du fait de la durée courte de ce type de congé (souvent moins d'un an). Cela étant, ces congés sont peu fréquents chez les enseignants titulaires.

Les arrivées et les départs sont pris en compte quel que soit le moment de l'année où ils interviennent.

Ainsi le solde "Arrivées - Départs" ne correspond pas exactement à la différence d'effectifs enseignants entre deux images successives de la population au 31 décembre.



Arrivées et départs : Enseignants chercheurs



Arrivées et départs : Autres enseignants titulaires

❖ Professeurs des universités : recrutements internes et externes *

Campagne de recrutement	Postes publiés	Candidats		Postes pourvus		% non pourvus
		Total	%Femme	Total	%Femme	
2015	11	29	17%	8	25%	27%
2016	9	47	51%	8	63%	11%
2017	8	32	28%	8	38%	0%
2018	2	20	55%	2	50%	0%
2019	6	29	48%	6	33%	0%
Recrutements cumulés de 2015 à 2019	36	157	40%	32	41%	11%
Rappel de 2014 à 2018	41	167	40%	34	44%	17%
Rappel de 2013 à 2017	50	183	40%	40	50%	20%
Typologie** de 2013 à 2017	240	1 003	37%	207	41%	14%
National** de 2013 à 2017	3 899	10 493	32%	3 456	36%	11%

Source : SPE - Données Lyon 3 au 01/09 de chaque année et Persé pour données nationales et typologie

En moyenne sur les 5 dernières années :

- l'université a publié 7 postes par an et en a pourvu 89%
- on compte un peu plus de 4 candidats par poste publié, ce qui nous place au même niveau que la référence "Typologie"
- 40% des candidats sont des femmes, proportion tout à fait comparable à celle constatée sur les postes pourvus (41%)
- l'endorecrutement est de 19%, en hausse sur la dernière période (15% de 2014 à 2018)
- 44% des recrutements sont réalisés par mutation; cette proportion est également en augmentation (41% de 2014 à 2018).

19% des professeurs recrutés étaient MCF à Lyon 3 - Moyenne sur les 5 dernières années

❖ Professeurs des universités : motifs de recrutement

Campagne de recrutement	Endo recrutement ***	Détachement	Mutation	Ex MCF	Autre	Total	%	%
							Endo recrutement	Mutation
2015	1	0	5	2	0	8	13%	63%
2016	1	0	4	3	0	8	13%	50%
2017	2	0	3	3	0	8	25%	38%
2018	1	0	0	1	0	2	50%	0%
2019	1	0	2	3	0	6	17%	33%
Recrutements cumulés de 2015 à 2019	6	0	14	12	0	32	19%	44%
Rappel de 2014 à 2018	5	0	14	14	1	34	15%	41%
Rappel de 2013 à 2017	6	0	17	16	1	40	15%	43%
Typologie** de 2013 à 2017	34	2	125	32	14	207	16%	60%
National** de 2013 à 2017	1 561	29	677	868	321	3 456	45%	20%

Source : SPE - Données Lyon 3 au 01/09 de chaque année et Persé pour données nationales et typologie

* Périmètre : données hors concours de l'agrégation

** Les références sont données sur les universités tertiaires Droit Economie (Typologie) et sur l'ensemble des universités (National).

*** Un professeur est en situation d'endorecrutement quand, au moment de son recrutement dans l'établissement, il est déjà en fonction dans ce même établissement en tant que MCF.

❖ Maîtres de conférences : recrutements internes et externes

Campagne de recrutement	Postes publiés	Candidats		Postes pourvus		% non pourvus
		Total	%Femme	Total	%Femme	
2015	12	523	55%	12	50%	0%
2016	12	611	53%	12	42%	0%
2017	14	674	58%	13	38%	7%
2018	8	342	58%	8	50%	0%
2019	11	512	53%	11	55%	0%
Recrutements cumulés de 2015 à 2019	57	2 662	55%	56	46%	2%
Rappel de 2014 à 2018	70	2 919	55%	67	39%	4%
Rappel de 2013 à 2017	84	3 162	54%	80	45%	5%
Typologie* de 2013 à 2017	375	8 367	49%	356	48%	5%
National* de 2013 à 2017	7 003	47 577	47%	6 717	47%	4%

Source : SPE - Données Lyon 3 au 01/09 de chaque année et Persé pour données nationales et typologie

En moyenne sur les 5 dernières années :

- l'université a publié 11 postes par an et en a pourvu 98%
- on compte près de 47 candidats par poste publié, ce qui nous place bien au-dessus de la référence "Typologie"
- 55% des candidats sont des femmes, proportion supérieure à celle observée sur les postes pourvus (46%).

29% des MCF recrutés ont obtenu leur doctorat à Lyon 3

❖ Maîtres de conférences : motifs de recrutement

Campagne de recrutement	Endo recrutement**	Détachement	Mutation	Nouveau	Total	% Endo recrutement	% Mutation
2015	4	0	1	7	12	33%	8%
2016	4	0	2	6	12	33%	17%
2017	3	0	2	8	13	23%	15%
2018	5	0	0	3	8	63%	0%
2019	0	0	1	10	11	0%	9%
Recrutements cumulés de 2015 à 2019	16	0	6	34	56	29%	11%
Rappel de 2014 à 2018	23	0	7	37	67	34%	10%
Rappel de 2013 à 2017	27	0	14	39	80	34%	18%
Typologie* de 2013 à 2017	128	1	49	178	356	36%	14%
National* de 2013 à 2017	1 406	18	685	4 608	6 717	21%	10%

Source : SPE - Données Lyon 3 au 01/09 de chaque année et Persé pour données nationales et typologie

Sur la période de 2015 à 2019, l'endorecrutement est de 29%, en baisse par rapport aux périodes précédentes (34%) et plus bas que celui constaté dans les universités de la Typologie (36% de 2013 à 2017).

11% des recrutements sont réalisés par mutation sur la dernière période.

* Les références sont données sur les universités tertiaires "Droit Economie" (Typologie) et sur l'ensemble des universités (National).

** Pour les maîtres de conférences l'endorecrutement correspond aux personnes ayant soutenu leur doctorat ou un titre jugé équivalent dans l'établissement de recrutement.

❖ Enseignants chercheurs : avancements de grade

Professeurs des universités et MCF :
78 avancements de grades sur les 3 dernières années

Historique des avancements de grade		2016			2017			2018		
		Promouvables	Candidats	Promus	Promouvables	Candidats	Promus	Promouvables	Candidats	Promus
PR	Accès 1ère classe	55	20	8	49	20	8	42	17	8
	<i>Dont femmes</i>	21	6	3	22	10	4	19	6	3
	Accès classe exceptionnelle 1er échelon	47	14	7	39	9	6	23	4	4
	<i>Dont femmes</i>	18	4	2	16	3	3	6	1	1
	Accès classe exceptionnelle 2è échelon	21	5	2	16	6	1	14	6	4
	<i>Dont femmes</i>	4	0	0	3	1	0	1	1	1
MCF	Accès Hors classe	65	12	8	65	16	13	52	12	9
	<i>Dont femmes</i>	30	5	4	29	8	7	24	6	4
Total Enseignants chercheurs		188	51	25	169	51	28	131	39	25
<i>Dont femmes</i>		73	15	9	70	22	14	50	14	9

Source : SPE - Données au 1er septembre

34% des professeurs d'universités promouvables sont candidats à un avancement de grade en 2018, proportion stable par rapport à l'an dernier. Sur les 3 dernières années, le ratio candidats / promouvables est plus haut pour les hommes (35%) que pour les femmes (29%); en revanche, le taux de promus plus bas pour les hommes (45%) que pour les femmes (53%).

23% des maîtres de conférences promouvables sont candidats en 2018. Sur les 3 dernières années, le ratio candidats / promouvables est de 22% sans grande différence entre les femmes (23%) et les hommes (21%). Comme pour les professeurs, le taux de promus est inférieur pour les hommes (71%) à celui constaté pour les femmes (79%).

3 voies pour l'avancement de grade :

- locale : l'université dispose d'un quota pour les avancement de grade et ce sont les instances de l'université qui les attribuent aux agents remplissant les conditions.
- nationale : le Conseil National des Universités (CNU) attribue des avancements de grade au niveau national aux agents remplissant les conditions.
- spécifique, pour les enseignants chercheurs exerçant des fonctions qui ne sont pas principalement de l'enseignement ou de la recherche et remplissant les conditions.

6 promotions de corps en 5 ans

La promotion de corps s'effectue exclusivement par concours (recrutement dans le corps des professeurs des universités par le conseil d'administration restreint de l'université, au vu de l'avis émis par le comité de sélection).

❖ Enseignants chercheurs : changements de corps

Historique des promotions de corps	2014	2015	2016	2017	2018
Ensemble	1	0	1	2	2
<i>Dont femmes</i>	0	1	0	1	1

Source : SPE - Données au 1er septembre

❖ Enseignants du second degré : avancements de grade

Historique des avancements de grade		2016		2017		2018	
		Promouvables	Promus	Promouvables	Promus	Promouvables	Promus
PRAG	Accès Hors classe	20	2	22	1	11	2
	<i>Dont femmes</i>	8	0	10	1	7	1
PRCE	Accès Hors classe	17	2	14	6	7	3
	<i>Dont femmes</i>	12	1	9	5	5	1
Total Enseignants du 2nd degré		37	4	36	7	18	5
<i>Dont femmes</i>		<i>20</i>	<i>1</i>	<i>19</i>	<i>6</i>	<i>12</i>	<i>2</i>

PRAG et PRCE :
16 avancements de grades
sur les 3 dernières années

Pour les enseignants du second degré (PRAG et PRCE), la procédure d'avancement est nationale et arrêtée en commission administrative paritaire.

Source : DPE - Données au 1er septembre

Professeurs Agrégés - PRAG :

Sur les 3 dernières années 9% des enseignants promouvables ont été promus à la hors classe, ce qui correspond à 5 promotions, dont 2 pour des femmes.

Professeurs certifiés - PRCE :

11 enseignants, dont 7 femmes, ont été promus sur les 3 dernières années, soit en moyenne 29% des enseignants promouvables.

❖ Enseignants du second degré : changements de corps

Historique des promotions de corps	2014	2015	2016	2017	2018
Ensemble	0	1	0	0	0
<i>Dont femmes</i>	0	1	0	0	0

1 seule promotion de corps en 5 ans

Source : DPE - Données au 1er septembre

La promotion de corps s'effectue par concours (recrutement dans le corps des professeurs agrégés par un jury national) ou par liste d'aptitude (avancement dans le corps des professeurs agrégés arrêté au niveau national en commission administrative paritaire).

❖ BIATS titulaires : historique des sorties par filière

Filière	Nombre de sorties					Cumul sur 5 ans
	2013-14	2014-15	2015-16	2016-17	2017-18	
AENES	11	10	5	13	14	53
BIBLIO	5	2	2	4	3	16
ITRF	6	8	16	14	16	60
Total	22	20	23	31	33	129

Source : Harpège

❖ BIATS titulaires : historique des sorties selon l'ancienneté

Ancienneté au moment du départ (en années)	Nombre de sorties					% cumulé sur 5 ans
	2013-14	2014-15	2015-16	2016-17	2017-18	
[0;2[-	2	2	1	2	5%
[2;5[7	6	6	11	12	33%
[5;10[8	4	5	7	5	22%
[10;20[3	2	6	8	8	21%
20 et +	4	6	4	4	6	19%
Total	22	20	23	31	33	100%
<i>Ancienneté moyenne</i>	<i>10,8 ans</i>	<i>12,3 ans</i>	<i>11,6 ans</i>	<i>9,4 ans</i>	<i>10,2 ans</i>	

Source : Harpège

❖ BIATS titulaires : historique des sorties selon le motif

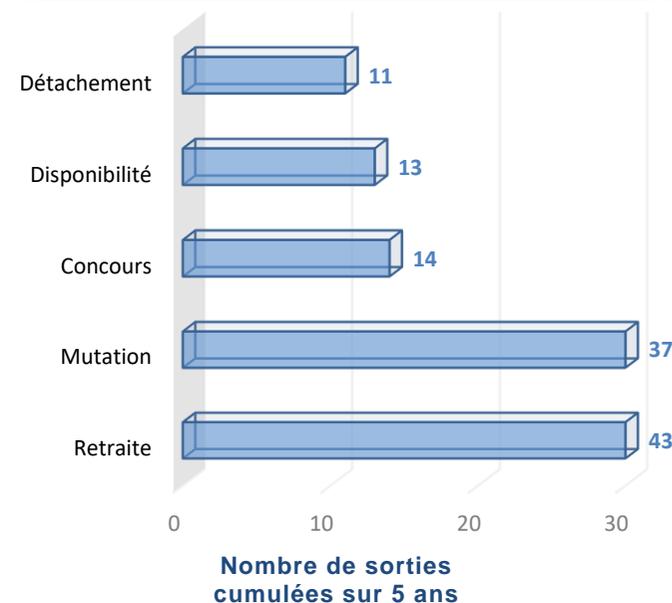
Motif de départ	Nombre de sorties					% cumulé sur 5 ans
	2013-14	2014-15	2015-16	2016-17	2017-18	
Concours	4	1	4	4	1	11%
Décès	-	-	-	-	-	0%
Démission	-	-	-	-	-	0%
Fin de fonction	-	1	3	-	2	5%
Liste d'aptitude	-	-	-	-	-	0%
Mutation	8	6	5	6	12	29%
Radiation	1	-	-	1	3	4%
Retraite	8	8	6	11	10	33%
Total sorties définitives	21	16	18	22	28	81%
Détachement	1	2	1	4	3	9%
Disponibilité	-	2	4	5	2	10%
Total sorties provisoires	1	4	5	9	5	19%
Total	22	20	23	31	33	100%

Source : Harpège

Principal motif de départ en 2017-18 : Mutation

Les sorties pour raison de mutation sont pour la première fois le principal motif de départ en 2017-18. Jusqu'alors c'était les retraites.

1/3 des sorties concernent des agents avec une ancienneté comprise entre 2 et 5 ans.



Méthode : Départs intervenant entre le 1er sept. et le 31 août de chaque année universitaire (hors congés parentaux du fait de leur durée assez courte, souvent moins d'un an).

❖ BIATS titulaires : avancements et changements de grade en 2018

Filières	Catégories	Agents promouvables	Dont femmes	Agents promus	Dont femmes	% Agents promus	% Femmes promues
AENES	Catégorie A	1	0	0	0	-	-
	Catégorie B	20	17	0	0	-	-
	Catégorie C	33	29	5	4	15%	14%
Total AENES		54	46	5	4	9%	9%
BIBLIO	Catégorie A	7	5	1	1	14%	20%
	Catégorie B	5	4	1	1	20%	25%
	Catégorie C	11	8	1	1	9%	13%
Total Bibliothèques		23	17	3	3	13%	18%
ITRF	Catégorie A	16	9	4	3	25%	33%
	Catégorie B	33	19	3	3	9%	16%
	Catégorie C	38	16	4	2	11%	13%
Total ITRF		87	44	11	8	13%	18%
TOTAL		164	107	19	15	12%	14%

Source : DRH

❖ BIATS titulaires : avancements et changements de corps

	Concours interne	Examens professionnel	Liste d'aptitude	TOTAL	Dont Femmes
Nb d'agents 2014	5	0	2	7	3
Nb d'agents 2015	8	2	2	12	3
Nb d'agents 2016	2	0	1	3	3
Nb d'agents 2017	5	1	5	11	6
Nb d'agents 2018	9	4	3	16	10

Source : DRH

❖ BIATS titulaires : type de mobilité des agents

	Mobilité géographique (mutations)			Mobilité catégorielle (changement de corps)	Mobilité statutaire (titularisation)*	Mobilité structurelle (changement de filière)
	Mobilité dans l'établissement	Mobilité dans l'académie	Mobilité extra académique			
Nb d'agents 2014	16	7	5	7	26	2
Nb d'agents 2015	8	6	3	11	22	2
Nb d'agents 2016	11	3	1	2	14	1
Nb d'agents 2017	5	3	7	7	24	1
Nb d'agents 2018	8	6	7	3	13	3
<i>Dont femmes</i>	7	6	5	2	9	3

(*) Mobilité statutaire (titularisation) : Concours internes + Sauvadet de l'année de référence

Source : DRH

19 avancements de grades et 16 promotions de corps en 2018

Avancements et changements de grade :

12% des 164 agents remplissant les conditions ont été promus en 2018. Cette proportion est plus élevée pour les femmes (14%) que pour les hommes (7%).

Les femmes représentent 63% des BIATS titulaires mais 65% des agents promouvables.

Avancements et changements de corps :

49 agents sont concernés sur les 5 dernières années, dont 25 femmes.

Les concours internes sont majoritaires (59% en moyenne sur les 5 années); viennent ensuite les listes d'aptitude (27%) puis les examens professionnels (14%).

Mobilité :

40 agents sont concernés en 2018 dont 32 femmes.

En moyenne sur les 5 dernières années, la mobilité statutaire représente 42%, la mobilité géographique 41%, la mobilité catégorielle 13% et la mobilité structurelle 4%.

Partie 3-b

Formation des personnels

❖ Plan de formation : historique

		2014	2015	2016	2017	2018
Formations Professionnelles	Nombre de stagiaires	695	797	1 057	1 077	1 145
	Heures de formation	5 387 h	6 130 h	8 134 h	7 401 h	8 115 h
	Dépenses y compris Frais de missions	84 465 €	96 141 €	113 957 €	103 891 €	106 880 €
Formations Hygiène Sécurité et Santé au Travail	Nombre de stagiaires	267	249	490	360	268
	Heures de formation	2 679 h	2 609 h	3 334 h	2 443 h	2 019 h
	Dépenses y compris Frais de missions	33 431 €	44 814 €	42 100 €	28 115 €	27 226 €
Préparation aux concours	Nombre de stagiaires	257	190	163	291	249
	Heures de formation	916 h	1 800 h	969 h	1 091 h	997 h
	Dépenses y compris Frais de missions	9 384 €	4 764 €	2 814 €	4 230 €	4 416 €
TOTAL	Nombre de stagiaires	1 219	1 236	1 710	1 728	1 662
	Heures de formation	8 982 h	10 539 h	12 437 h	10 935 h	11 131 h
	Dépenses y compris Frais de missions	127 280 €	145 719 €	158 871 €	136 236 €	138 522 €
	Nombre moyen de formations par agent formé	2,7	2,4	3,0	2,9	2,8

Les dépenses correspondent à des formations organisées par Lyon 3. Elles peuvent accueillir des stagiaires hors Lyon 3 dans le cadre de la mutualisation entre établissements.

En revanche les données relatives aux stagiaires et aux heures de formation concernent uniquement des personnels de Lyon 3 (formations suivies à Lyon 3 ou dans le cadre de la mutualisation entre établissements ou externalisées).

Chaque individu est comptabilisé comme stagiaire autant de fois qu'il a suivi de formations.

Source : LAGAF - Pôle RH, Métiers et Formation

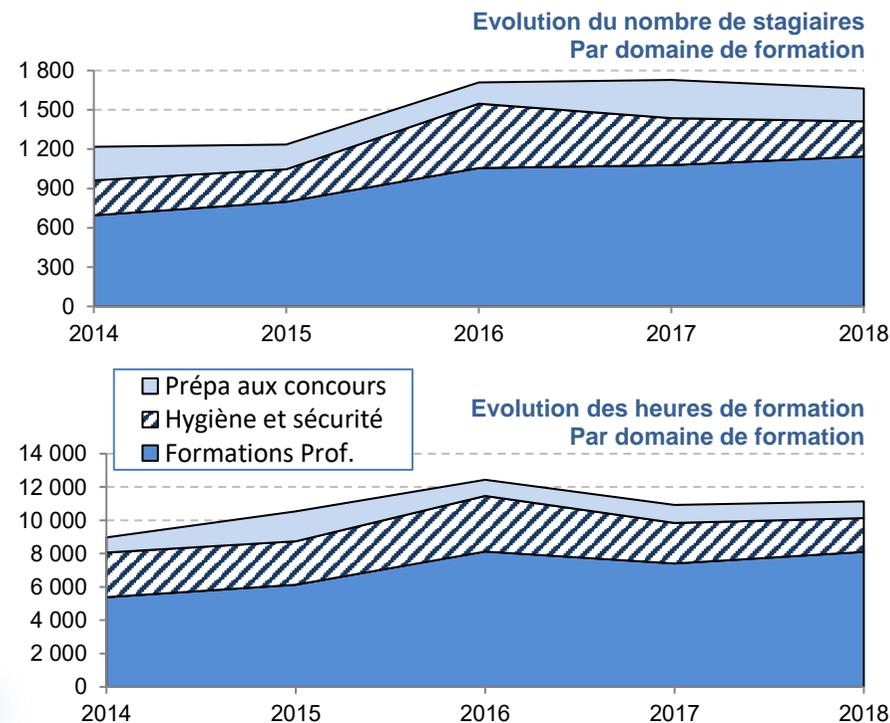
Le nombre total d'heures de formations suivies par les agents de l'université a augmenté de 24% depuis 2014 et le nombre de stagiaires de Lyon 3 de 36%.

Sur la même période le budget ne s'est accru que de 9% bien qu'il intègre l'accueil de stagiaires hors Lyon 3 en forte augmentation, près de 500 en 2018 (dans le cadre du programme "Convergence").

Formations professionnelles : regroupent les formations liées à l'environnement professionnel, bureautique, informatique... mais aussi les formations au développement personnel. Elles peuvent être collectives ou individuelles, à la demande de l'agent ou du service. Ce sont celles qui accueillent le plus de stagiaires (69%).

Formations Hygiène Sécurité et Santé au Travail : englobent les formations obligatoires et réglementaires, formations aux risques psychosociaux, les formations en lien avec la politique et l'approche du handicap ainsi que les actions de sensibilisation à la santé et la sécurité au travail. Elles concernent 16% des stagiaires 2018.

Préparations aux concours : les agents qui ont bénéficié des formations liées aux préparations aux concours représentent 15% des stagiaires en 2018. Leur nombre est relativement stable sur la dernière période.



❖ Secteurs de formation en 2018

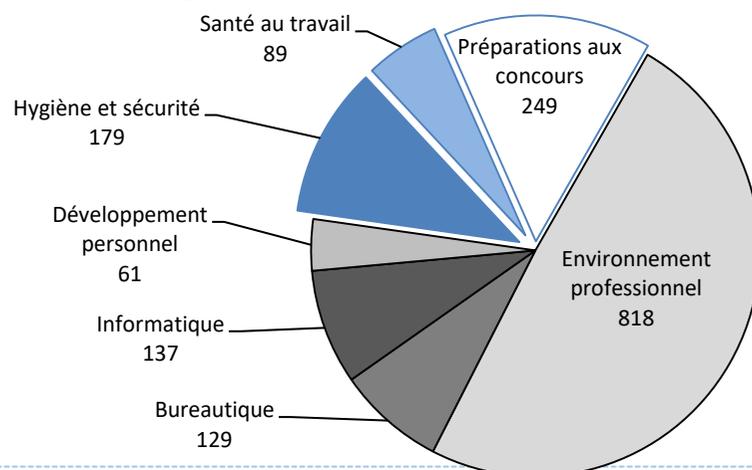
Champ : totalité des dépenses de formation - stagiaires de Lyon 3

Secteur de formation	Nb de Stagiaires	Heures de formation	Dépenses en euros (a)
Formations professionnelles	1 145	8 115 h	106 880 €
Formations à l'environnement professionnel	818	5 278 h	64 481 €
Formations bureautiques	129	630 h	3 613 €
Formations informatiques	137	980 h	16 606 €
Développement personnel	61	1 227 h	22 180 €
Hygiène, Sécurité et Santé au Travail	268	2 019 h	27 226 €
Formations hygiène et sécurité	179	1 147 h	17 126 €
Santé au travail	89	872 h	10 100 €
Préparations aux concours	249	997 h	4 416 €
Tous secteurs	1 662	11 131 h	138 522 €

(a) y compris frais de missions hors dépenses de masse salariale

Sources : LAGAF - Pôle RH, Métiers et Formation

Nombre de stagiaires en 2018



Les dépenses correspondent à des formations organisées par Lyon 3. Elles peuvent accueillir des stagiaires hors Lyon 3 dans le cadre de la mutualisation entre établissements.

En revanche les données relatives aux stagiaires et aux heures de formation concernent uniquement des personnels de Lyon 3 (formations suivies à Lyon 3 ou dans le cadre de la mutualisation entre établissements ou externalisées).

Chaque individu est comptabilisé comme stagiaire autant de fois qu'il a suivi de formations.

69% des stagiaires ont suivi des formations professionnelles

A noter la hausse importante des formations à l'environnement professionnel avec notamment un poids des actions mutualisées liées à SIHAM et au parcours métier gestionnaire de scolarité. Les formations en bureautique et informatique sont toujours en croissance avec 108 stagiaires en 2016 contre 235 en 2017 et 266 en 2018.

16% des stagiaires ont suivi des formations hygiène sécurité et santé au travail

11% des stagiaires ont suivi une formation hygiène et sécurité, avec des formations à la sécurité tout public et des formations pour les professionnels. Les formations sécurité Lyon 3 ont touché moins d'agents de l'établissement que l'an dernier.

5% des formations associées à la santé au travail**, avec une relative stabilité par rapport à l'an dernier. On note deux actions nouvelles avec une formation aux correspondants égalité et une formation pour les encadrants "Développer la qualité de vie au travail".

**Gestion du stress, prévention des risques psychosociaux, gestion des comportements agressifs, développer son bien-être au travail, mais aussi les formations liées aux politiques publiques, à la prise en charge et à l'approche du handicap.

15% des stagiaires ont suivi des préparations aux concours

Les bénéficiaires de formations liées aux préparations aux concours sont 249 en 2018 ce qui est supérieur à la moyenne observée entre 2014 et 2017 (225).

❖ Agents formés et stagiaires : historique

Champ : Agents Lyon 3, y compris ceux qui ont suivi une formation dans un autre établissement ou externalisée

	LES AGENTS FORMÉS ¹					LES STAGIAIRES ²				
	BIATS Cat. A	BIATS Cat. B	BIATS Cat. C	Autres ³	Ensemble	BIATS Cat. A	BIATS Cat. B	BIATS Cat. C	Autres ³	Ensemble
	Nombre d'AGENTS FORMÉS					Nombre de STAGIAIRES				
2014	98	101	215	41	455	275	273	609	62	1 219
2015	131	112	205	63	511	355	295	501	85	1 236
2016	137	121	256	65	579	382	368	864	96	1 710
2017	149	113	237	95	594	399	321	864	144	1 728
2018	138	118	229	101	586	375	408	724	155	1 662
	Nombre moyen d'heures de formation par AGENT FORMÉ					Nombre moyen d'heures de formation par STAGIAIRE				
2014	22,0	20,3	19,0	16,8	19,7	7,8	7,5	6,7	11,1	7,4
2015	23,3	26,3	17,9	14,0	20,6	8,6	10,0	7,3	10,4	8,5
2016	20,4	21,8	22,3	19,8	21,5	7,3	7,2	6,6	13,4	7,3
2017	18,7	17,5	20,8	13,2	18,4	7,0	6,2	5,7	8,7	6,3
2018	20,8	23,3	18,9	11,7	19,0	7,7	6,7	6,0	7,6	6,7
	Total d'heures de formation									
2014	2 156	2 048	4 089	689	8 982					
2015	3 047	2 941	3 670	882	10 540					
2016	2 798	2 643	5 708	1 288	12 437					
2017	2 779	1 979	4 921	1 256	10 935					
2018	2 877	2 748	4 325	1 181	11 131					
	Total de jours de formation⁴									
2014	359	341	681	115	1 497					
2015	508	490	612	147	1 757					
2016	466	441	951	215	2 073					
2017	463	330	820	209	1 823					
2018	480	458	721	197	1 855					

Sources : LAGAF - Pôle RH, Métiers et Formation

Chiffres clés 2018 :

- 586 agents (BIATS et enseignants, titulaires et non titulaires) ont suivi au moins une formation.
- 1 662 stagiaires ont suivi une formation soit en moyenne 2,8 formations par agent formé.
- Chaque agent formé a bénéficié en moyenne de 19 heures de formation.
- Chaque stagiaire a suivi en moyenne près de 7 heures de formation.

¹ Chaque individu n'est comptabilisé qu'une seule fois, quel que soit le nombre de formations suivies.

² Chaque individu est comptabilisé comme stagiaire autant de fois qu'il a suivi des formations.

³ Enseignants notamment.

⁴ Estimé par calcul sur la base de 6 heures par journée de formation.

Les personnels de catégorie C correspondent en 2018 à 47% des agents BIATS formés. Ils sont surreprésentés par rapport à leur poids dans l'ensemble de la population (42%). D'ailleurs, le ratio qui rapporte le nombre d'agents formés aux effectifs de personnels aux 31 décembre de l'année passe de 63% pour les catégories A et B à 78% pour les catégories C.

Les agents formés regroupés en catégorie "Autres" sont essentiellement des enseignants. Même s'ils restent peu nombreux, ils sont en augmentation chaque année.

❖ Agents formés et stagiaires en 2018 selon le sexe et la catégorie

Champ : Agents Lyon 3, y compris ceux qui ont suivi une formation dans un autre établissement ou externalisée

	LES AGENTS FORMÉS ¹				Ensemble
	BIATS Cat. A	BIATS Cat. B	BIATS Cat. C	Autres ³	
Nombre d'AGENTS FORMÉS					
Femmes	91	79	168	61	399
Hommes	47	39	61	40	187
Ensemble	138	118	229	101	586

	Nombre moyen de formations suivies par AGENT FORMÉ				
Femmes	2,9	4,0	3,4	1,7	3,2
Hommes	2,3	2,4	2,5	1,2	2,2
Ensemble	2,7	3,5	3,2	1,5	2,8

	Nombre moyen d'heures de formation par AGENT FORMÉ				
Femmes	22,1	26,6	19,1	11,1	20,0
Hommes	18,4	16,5	18,4	12,7	16,8
Ensemble	20,8	23,3	18,9	11,7	19,0

	Total d'heures de formation				
Femmes	2 011	2 104	3 206	675	7 995
Hommes	866	644	1 120	506	3 136
Ensemble	2 877	2 748	4 325	1 181	11 131

	Total de jours de formation ⁴				
Femmes	335	351	534	112	1 332
Hommes	144	107	187	84	523
Ensemble	480	458	721	197	1 855

¹ Chaque individu n'est comptabilisé qu'une seule fois, quel que soit le nombre de formations suivies.

² Chaque individu est comptabilisé comme stagiaire autant de fois qu'il a suivi des formations.

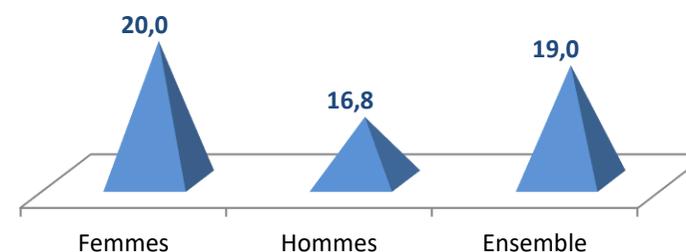
³ Enseignants notamment

⁴ Estimé par calcul sur la base de 6 heures par journée de formation.

	LES STAGIAIRES ²				Ensemble
	BIATS Cat. A	BIATS Cat. B	BIATS Cat. C	Autres ³	
Nombre de STAGIAIRES					
Femmes	265	315	571	106	1 257
Hommes	110	93	153	49	405
Ensemble	375	408	724	155	1 662

	Nombre moyen d'heures de formation par STAGIAIRE				
Femmes	7,6	6,7	5,6	6,4	6,4
Hommes	7,9	6,9	7,3	10,3	7,7
Ensemble	7,7	6,7	6,0	7,6	6,7

Sources : LAGAF - Pôle RH, Métiers et Formation



Nombre moyen d'heures de formation en 2018

En 2018, parmi les 586 agents (BIATS et enseignants, titulaires et non titulaires) qui ont suivi au moins une formation, 68% étaient des femmes. Sur les seuls personnels BIATS, on compte 70% de femmes alors que leur part est de 64% sur l'ensemble des personnels BIATS de l'université.

Les femmes ont suivi en moyenne plus de formations que les hommes : 3,2 contre 2,2 et bénéficié de plus d'heures de formation : 20 heures en moyenne pour les femmes et moins de 17 heures pour les hommes.

Chaque stagiaire a suivi en moyenne 6,7 heures de formation : 6,4 heures pour les femmes et 7,7 heures pour les hommes. Les hommes ont globalement moins de formations mais celles-ci sont plus longues.

Partie 4

Rémunérations

❖ Masse salariale

	2017		2018		Evolution	
	en euros	%	en euros	%	en euros	en %
Rémunérations principales	42 893 654 €	46%	43 216 403 €	46%	322 749 €	0,8%
Régime indemnitaire & intéressement	3 897 090 €	4%	4 064 949 €	4%	167 858 €	4,3%
Contractuels Doctorants	1 654 233 €	2%	1 550 571 €	2%	-103 662 €	-6,3%
Rémunérations accessoires	7 091 867 €	8%	6 733 745 €	7%	-358 121 €	-5,0%
Autres indemnités	394 941 €	0%	825 774 €	1%	430 833 €	109,1%
Cotisations patronales	37 050 752 €	40%	37 226 756 €	40%	176 004 €	0,5%
Total	92 982 537 €	100%	93 618 199 €	100%	635 662	0,7%



Source : KX

La masse salariale atteint 93,6 millions d'euros en 2018. Elle s'est accrue de 0,7% en un an.

Les rémunérations principales ont progressé de 0,8% en 2018 alors que la consommation annuelle moyenne d'ETPT (Equivalent Temps Plein Travaillé) est stable. Ainsi l'évolution de 322 749 € s'explique essentiellement par le G.V.T. (Glissement Vieillesse Technicité) de l'université.

Le montant global du régime indemnitaire et intéressement est en hausse de 4,3% entre les deux années. Cette augmentation proche de 170 000 € s'explique en partie par la mise en oeuvre du dispositif d'intéressement aux marges de la formation continue qui entre dans le régime indemnitaire (52 000 euros). Elle est aussi le résultat d'une hausse globale des primes (voir détail pages suivantes).

Les doctorants contractuels qui n'ont plus de service statutaire d'heures d'enseignement à réaliser, ont en parallèle une rémunération plus basse qu'auparavant, ce qui se traduit au global dans notre établissement par une diminution de 103 662 € entre 2017 et 2018.

La baisse des rémunérations accessoires est pour l'essentiel dûe à la baisse des heures complémentaires, mais est également en lien avec le dispositif d'intéressement aux marges de la formation continue qui relève désormais du régime indemnitaire.

L'indemnité compensatrice CSG, plus de 405 500 € pour l'université en 2018, se retrouve dans la rubrique "Autres indemnités".

Les cotisations patronales augmentent un peu moins vite que les rémunérations principales (+0,5%).

* **Rémunérations principales** : Traitement brut, Traitement brut NBI, indemnité de résidence et SFT

* **Régime indemnitaire et intéressement** : complément du traitement distinct des autres éléments de rémunération. Il s'agit des indemnités instituées par un texte législatif ou réglementaire pour les titulaires et de l'intéressement pour les non titulaires BIATS. Il s'agit des "primes".

* **Indemnités des Contractuels Doctorants** y compris extensions.

* **Rémunérations accessoires** : sur le budget Etat, il s'agit pour l'essentiel des cours complémentaires sur chaires vacantes ; sur le budget de l'université, cette rubrique englobe des heures complémentaires, des heures supplémentaires et des indemnités de formation continue.

* **Autres indemnités** : sous cette rubrique sont regroupées les autres indemnités de natures très différentes : indemnité compensatrice CSG, remboursement domicile travail, garantie individuelle du pouvoir d'achat, indemnité différentielle du SMIC, aides au retour à l'emploi et quelques autres indemnités.

* **Cotisations patronales** : toutes les cotisations à la charge de l'employeur.

❖ Rémunérations principales : indices de rémunération des personnels titulaires en 2018

	Nb d'agents rémunérés	Indice moyen	Médiane (*)	Indice moyen		Ancienneté moyenne	
				Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Enseignants Titulaires	507	849	825				
dont Professeurs d'université	140	1 098	1 119	1 121	1 058	25,5	26,0
dont Maîtres de conférences	279	758	758	755	761	18,3	18,1
dont PRAG PRCE	88	739	745	772	716	21,9	20,9
BIATS Titulaires	449	446	400				
dont catégorie A	147	581	559	587	577	20,8	18,5
dont catégorie B	140	410	394	406	412	15,0	19,0
dont catégorie C	162	354	343	351	356	15,2	16,5

Source : KX et Harpege

Indices de rémunération par corps et par sexe

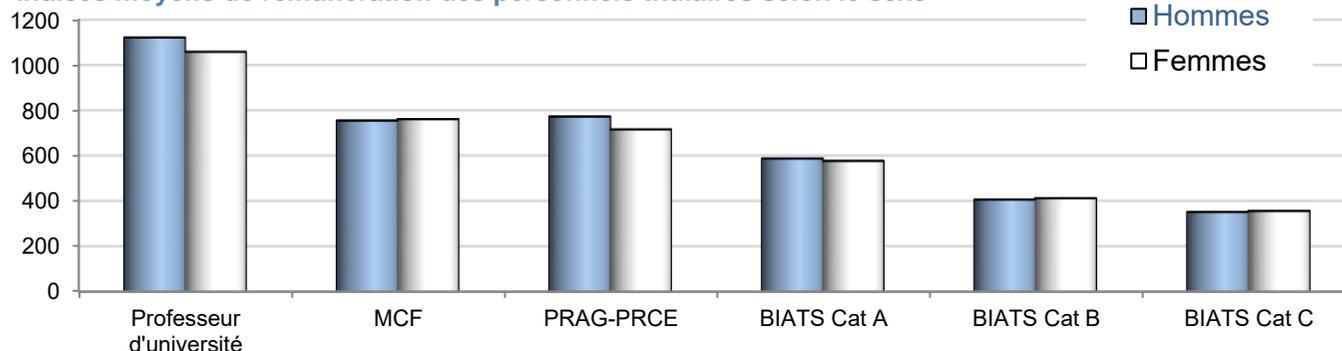
Ce tableau sur la rémunération principale est complété par celui sur les primes. En effet, les différences entre indices moyens sont à relativiser avec la part des primes dans la rémunération globale : 5,8% pour les enseignants titulaires et 16,9% pour les BIATS titulaires (voir détail page suivante).

Méthode : ces indicateurs sont calculés indépendamment du temps travaillé dans l'année : un agent compte pour 1 quel que soit le nombre de mois où il a été rémunéré.

L'ancienneté, donnée en années, est calculée par rapport à la date d'entrée dans l'Education nationale. La date d'observation est le 31 décembre 2018.

** médiane : 50% des agents perçoivent un indice de rémunération inférieur ou égal à la médiane.*

Indices moyens de rémunération des personnels titulaires selon le sexe



Les indices de rémunérations sont assez proches pour les hommes et pour les femmes, seules exceptions notables :

* les professeurs d'université masculins ont un indice de rémunération sensiblement supérieur à leurs collègues femmes (+6%) alors que l'ancienneté est tout à fait comparable, et même un peu plus faible pour les hommes.

* les enseignants du second degré, avec pour les hommes un indice de rémunération supérieur de 8% et une ancienneté également supérieure de 1 an.

L'indice moyen comme l'ancienneté sont proches pour les maîtres de conférences entre les femmes et les hommes.

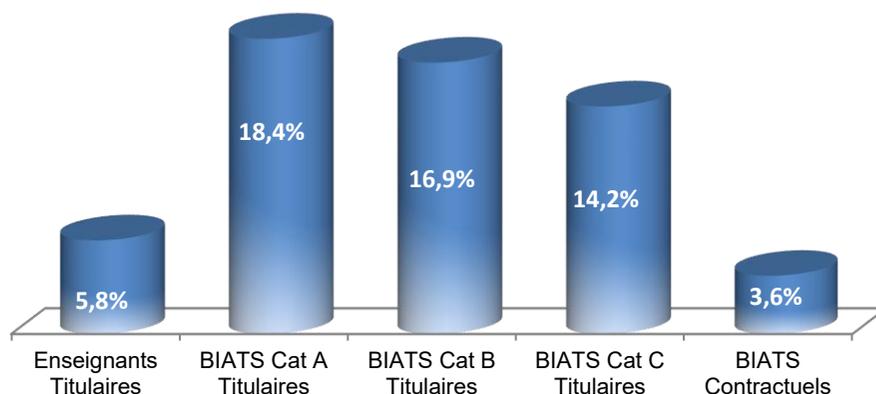
Pour les personnels BIATS, les différences des indices par catégorie ne sont pas très marquées entre femmes et hommes et sont dans le même sens que l'ancienneté : indice et ancienneté moins élevés pour les femmes en catégorie A, plus haut en catégories B et C.

❖ Primes moyennes en 2017 et 2018

Calcul à champ constant : population présente toute l'année 2017 et toute l'année 2018

	2017	2018	Evolution en %	% de la rémunération hors charges - 2018
Enseignants Titulaires	3 146 €	3 245 €	3,1%	5,8%
BIATS Titulaires	5 387 €	5 511 €	2,3%	16,9%
Catégorie A	7 519 €	7 799 €	3,7%	18,4%
Catégorie B	5 093 €	5 137 €	0,9%	16,9%
Catégorie C	3 436 €	3 465 €	0,8%	14,2%
BIATS Contractuels	792 €	831 €	4,9%	3,6%

Source : KX



Primes en % de la rémunération globale hors charges - 2018

Primes moyennes en hausse

Le montant moyen des primes perçues par les enseignants titulaires est de 3 245 euros, en 2018 en hausse de 3%. Cette hausse de la prime moyenne reflète celles du référentiel et d'autres indemnités liées à des charges administratives. Pour les enseignants titulaires les primes représentent 5,8% de leur rémunération.

Pour les personnels BIATS titulaires, la prime moyenne est de 5 511 euros en 2018. Les primes pèsent près de 17% de la rémunération. Elles sont en hausse de 2,3%.

La prime d'intéressement versée aux personnels BIATS non titulaires est d'un montant annuel moyen de 831 euros en 2018. Cet intéressement correspond à 3,6% de la rémunération.

Pour les personnels BIATS titulaires et non titulaires, l'évolution des primes moyennes est liée à des augmentations et notamment cette année à la mise en place du dispositif d'intéressement sur la marge en formation continue, mais également à des repyramidages (effet GVT).

Note méthodologique : dans ce calcul, toutes les primes perçues par les agents sont prises en compte : régime indemnitaire pour les personnels titulaires et prime d'intéressement pour les personnels contractuels BIATS.

Champ : personnes présentes toute l'année 2017 et toute l'année 2018 dans le même corps, hors encadrement supérieur.

❖ Régime indemnitaire et intéressement : enveloppe globale

Plus de 4 millions d'euros pour les primes

	2014	2015	2016	2017	2018
ENSEIGNANTS					
Prime de recherche et d'enseignement supérieur (PRES)	618 516 €	653 112 €	645 783 €	663 182 €	634 288 €
Référentiel : primes liées à des fonctions d'encadrement	682 121 €	730 690 €	792 265 €	747 371 €	795 571 €
<i>dont Prime de nature administrative</i>	252 509 €	219 577 €	194 834 €	204 987 €	208 677 €
<i>dont Prime de nature pédagogique</i>	429 612 €	511 113 €	597 431 €	542 384 €	586 894 €
Prime d'excellence scientifique (PES)	240 581 €	236 433 €	226 244 €	224 834 €	235 333 €
Autres indemnités	48 176 €	40 681 €	42 735 €	45 067 €	56 268 €
Transfert Primes / Points				-78 741 €	-79 670 €
Sous Total	1 589 394 €	1 660 916 €	1 707 027 €	1 601 712 €	1 641 792 €
BIATS					
Régime indemnitaire - Filière AENES (IFTS + PFR + IFSE)	614 901 €	699 285 €	715 115 €	702 209 €	
Prime de participation à la recherche scientifique (PPRS) - Filière ITRF	816 639 €	1 080 986 €	1 192 826 €	1 259 208 €	
Prime informatique (INFO) - Filière ITRF	88 837 €	88 199 €	92 103 €	94 124 €	2 293 789 €
Primes de la Filière BIBLIOTHEQUE	97 852 €	108 426 €	108 759 €	113 012 €	
Autres indemnités	20 838 €	22 937 €	12 189 €	10 642 €	
Prime d'intéressement - Contractuels	124 794 €	178 044 €	191 883 €	195 481 €	210 962 €
Transfert Primes / Points			-32 140 €	-79 297 €	-81 594 €
Sous Total	1 763 862 €	2 177 878 €	2 280 736 €	2 295 378 €	2 423 157 €
Total	3 353 256 €	3 838 794 €	3 987 763 €	3 897 090 €	4 064 949 €

Source : KX

Le transfert Primes / Points représente 161 264 €, montant proche de l'an dernier. Cette somme qui n'apparaît plus dans l'indemnitaire est reportée sur les rémunérations principales.

La PRES, perçue par l'ensemble des enseignants titulaires est statutaire. Le référentiel enseignant (795 571 € au total en 2018) est en croissance de 17% sur les 5 dernières années. Les PES sont assez stables.

Hors transfert primes / points :

- Les primes versées aux personnels administratifs titulaires sont en hausse de 654 721 € sur les 5 dernières années (+40%).
- L'intéressement, instauré en 2013 pour les personnels administratifs contractuels, atteint 210 962 €. Il est en hausse de 69% sur 5 ans.

Transfert primes/points : diminution du montant des primes versées aux fonctionnaires en contrepartie d'une augmentation du traitement de base par le biais d'une revalorisation des grilles indiciaires. Mesure appliquée en 2016 pour les BIATS de catégorie B et en 2017 pour les BIATS de catégorie A et C et pour les enseignants.

Remarques : entre 2014 et 2018, les ETPT annualisés sont passés de 881 à 899.

❖ Rémunérations principales des agents contractuels

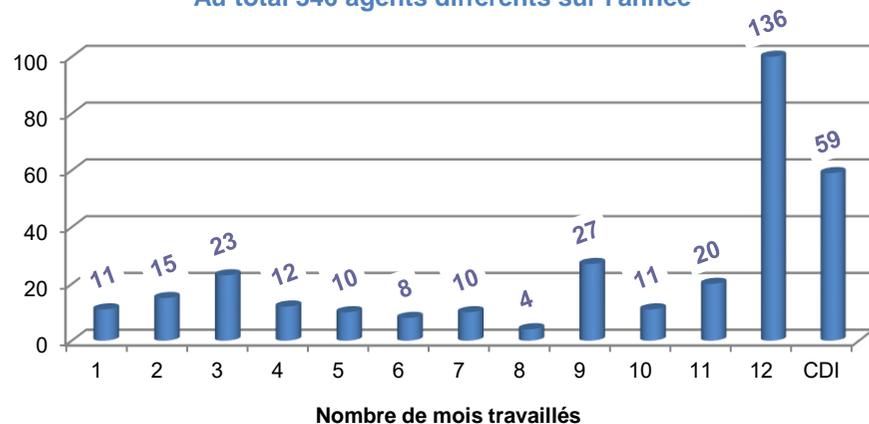
Calculs effectués indépendamment de la durée travaillée	
Nombre d'agents différents rémunérés	346
Nombre moyen de mois travaillés par agent - hors CDI	8,9
Indice moyen des agents contractuels	373
Indice médian des agents contractuels	327

Source : Kx et Harpege

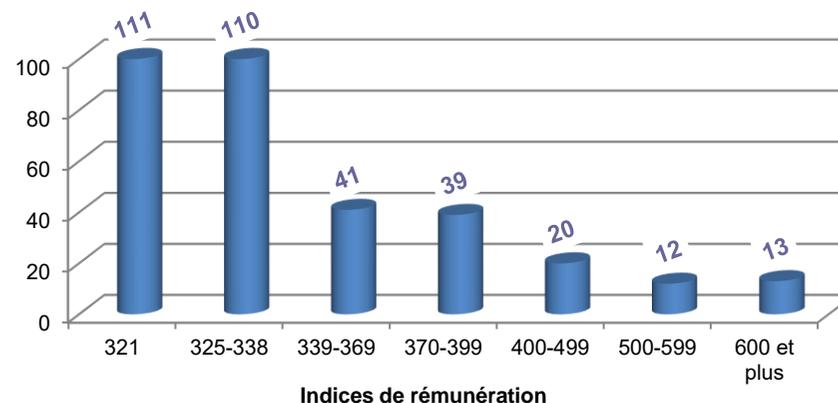
La moitié des agents contractuels
a un indice inférieur à 327

1 agent compte pour 1 quel que soit le nombre de mois travaillés

Répartition des contractuels en fonction
du nombre de mois travaillés en 2018
Au total 346 agents différents sur l'année



Répartition des contractuels en fonction
des indices de rémunération en 2018
Au total 346 agents différents sur l'année



346 agents contractuels différents ont été rémunérés en 2018, dont 287 en CDD. La proportion de CDI et de CDD 12 mois est de 56%.

Pour les agents en CDD, le nombre moyen de mois travaillés est de 8,9 sur l'année civile 2018 et 47% des contrats sont sur toute l'année. 1/4 des agents en CDD ont été employés moins de 6 mois cette année.

Les CDI représentent 59 contrats sur l'année 2018.

14 agents ont été "CDIsés" en 2018 et 9 agents ont mis fin à leur CDI en cours d'année 2018, suite notamment à des réussites aux concours.

L'indice moyen des rémunérations perçues par les agents contractuels est de 373.

La moitié des agents contractuels perçoit une rémunération à un indice inférieur à 327.

32% des agents sont à l'indice 321 et 13% ont un indice supérieur ou égal à 400.

Hors champ : contrats étudiants, contrats d'apprentissage, post-doctorants et contrats horaires.

❖ Autres indemnités

GIPA - Indemnité différentielle SMIC - Remboursement domicile travail - Congés non pris - Indemnités compensatrice CSG - Subrogation

	2017		2018	
	Nb d'agents concernés	Montant total versé	Nb d'agents concernés	Montant total versé
GIPA	0	0 €	51	24 912 €
Indemnité différentielle SMIC	39	13 506 €	39	20 374 €
Rembours. domicile travail	675	192 477 €	670	209 155 €
Congés non pris	193	70 971 €	193	73 637 €
Indemnités compensatrices CSG	0	0 €	1 502	405 508 €
Subrogation	82	99 785 €	54	76 978 €

Ces indemnités résultent de l'application de la réglementation nationale.

Source : KX

En 2017, il n'y a pas eu de versement de GIPA, le texte national d'application étant arrivé trop tard pour permettre la mise en paiement sur l'année. Elle a été versée sur le mois de janvier 2018. La GIPA de 2018 sera versée en 2019.

L'indemnité différentielle SMIC complète la rémunération d'agents qui se retrouvent avec un traitement inférieur au SMIC.

Le nombre de personnes percevant l'indemnité de transport s'est stabilisé, après des années de croissance (390 personnes en 2011).

Depuis 2016, l'université verse aux agents contractuels les indemnités journalières de sécurité sociale, que l'assurance maladie rembourse à l'établissement. C'est la subrogation.

Les indemnités compensatrices CSG sont nouvelles; versées pour compenser la hausse de la CSG, elles pèsent plus de 405 000 euros.

Concernant les Aides au Retour à l'Emploi : l'université cotise aux ASSEDIC depuis 2010, aucune indemnité n'a été versée en 2018.

❖ Nouvelle bonification indiciaire (NBI) en 2018

Fonctions	NBI Attribuées				Points de NBI
	Nombre de bénéficiaires			Total	
	Catégorie A	Catégorie B	Catégorie C		
Administratives	23	1	-	24	625
Techniques	13	6	3	22	355
Orientation	2	-	-	2	40
Attribution automatique	2	-	-	2	90
Total	40	7	3	50	1 110

Source : DRH - Situation septembre 2018

La NBI est un complément de rémunération attaché à l'exercice de certaines fonctions définies réglementairement. Elle ne peut concerner que les BIATS titulaires. Les attributions sont décidées sur la base de critères par les instances de l'établissement et prennent la forme d'un certain nombre de points d'indices. Les sommes correspondant aux points d'indices non consommés au titre de la NBI sont intégrées dans l'enveloppe indemnitaire globale.

❖ Heures d'enseignement : historique des heures par type d'enseignants

Total heures statutaires, heures complémentaires et vacances d'enseignement saisies en emploi du temps

233 600 heures d'enseignement en 2017-18

Attention : il s'agit ici d'heures d'enseignement NON traduites en équivalent TD.

Les données relatives à l'année universitaire 2018-19 ne sont pas définitives et données à titre indicatif :

il reste encore quelques heures à saisir

	Heures Emploi du temps	Enseignants statutaires Lyon 3*	Vacataires ***	Zoom enseignants statutaires Lyon 3*			
				Professeurs d'université	Maîtres de conférences	PRAG PRCE	Enseignants contractuels **
2014-15	235 391	58,4%	41,6%	8,4%	23,1%	14,6%	12,2%
2015-16	238 475	59,0%	41,0%	8,4%	23,5%	14,9%	12,2%
2016-17	241 357	59,0%	41,0%	8,8%	23,1%	14,6%	12,6%
2017-18	233 613	59,3%	40,7%	9,1%	22,8%	14,7%	12,7%
2018-19 Provisoire	230 277	58,5%	41,5%	8,8%	22,6%	14,8%	12,4%

Source : GDM - Extraction Août 2019

* Heures faites par les enseignants titulaires ou contractuels sur leur service statutaire ou en heures complémentaires

** Enseignants contractuels : ATER, lecteurs, maîtres de langues, professeurs et MCF associés, contractuels doctorants et enseignants contractuels

*** Vacataires d'enseignement : n'ont pas de service statutaire à effectuer - Environ 2 000 personnes chaque année.

On comptabilise 233 613 heures d'enseignement en 2017-18, l'année 2018-19 n'étant pas encore définitive à ce jour, sera à peu près au même niveau.

On remarque l'impact du travail sur la rationalisation de l'offre de formation conduit par les composantes.

59% des heures sont assurées par des enseignants titulaires ou contractuels (sur service statutaire ou en heures complémentaires) et 41% ont été dispensées par des vacataires en 2017-18.

Ces heures sont traduites en équivalents TD en fonction du type de cours. Au total, 45% des heures EqTD sont réalisées sur service statutaire en 2017-18.

❖ Zoom sur les plafonds et sur les heures saisies en emploi du temps par composante

Attention : il s'agit ici d'heures d'enseignement traduites en équivalent TD (EqTD*).

Les données relatives à l'année universitaire 2018-19 ne sont pas définitives : il reste encore quelques heures à saisir

	2015-2016			2016-2017			2017-2018			2018-2019 Provisoire		
	Plafond en EqTD	Heures EqTD		Plafond en EqTD	Heures EqTD		Plafond en EqTD	Heures EqTD		Plafond en EqTD	Heures EqTD	
		Heures en EqTD	% Heures EqTD sur services statutaires		Heures en EqTD	% Heures EqTD sur services statutaires		Heures en EqTD	% Heures EqTD sur services statutaires		Heures en EqTD	% Heures EqTD sur services statutaires
Ensemble	293 365	288 767	43,1%	298 827	293 324	43,1%	293 690	282 444	44,6%	293 690	278 597	42,5%
Zoom par composante												
Fac. Droit	67 058	66 694	44%	67 353	66 711	44%	67 058	64 686	47%	67 058	64 043	45%
Fac. Langues	49 544	49 165	59%	49 544	48 244	59%	49 544	46 762	61%	49 544	47 034	60%
Fac. Lettres	31 532	30 977	60%	31 622	31 960	62%	31 532	31 577	62%	31 532	31 339	59%
Fac. Philosophie	5 392	5 078	71%	5 792	5 542	69%	5 592	5 203	72%	5 592	5 235	60%
iaelyon	88 588	89 152	31%	93 543	94 748	31%	88 991	89 788	32%	88 991	86 870	30%
IUT Jean Moulin	27 148	26 250	36%	27 148	26 746	36%	27 148	26 023	35%	27 148	26 012	32%

* Heures en EqTD : heures d'enseignement en équivalent TD (1 heure de cours magistral - CM vaut 1,5 heure EqTD)

Source : GDM - Extraction Août 2019

Partie 5

Relations sociales &
Qualité de vie au travail

❖ Service d'Action Culturelle et Sociale - SACSO

Les missions de ce service général consistent à gérer les actions sociales, culturelles et les animations et à informer les personnels dans ces domaines. Le SACSO est administré par un conseil présidé par le président de l'université ou son représentant. Il est dirigé par un Directeur.

❖ Commission sociale des personnels

Mission de la commission : Elle décide de l'attribution d'aides individuelles sur proposition de l'assistante sociale des personnels.

Composition de la commission sociale des personnels

Directeur Général des Services
Directrice des Ressources Humaines
Directrice du SACSO
Assistante Sociale des personnels
Deux représentants des personnels siégeant au conseil du SACSO
Un des personnels du SACSO, désigné par son Directeur.

Commission Sociale	2014	2015	2016	2017	2018
Nb de réunions	7	7	6	8	15
Nb d'aides accordées	17	27	21	28	23
Montant total en Euros	8 800 €	16 600 €	13 800 €	17 670 €	14 350 €

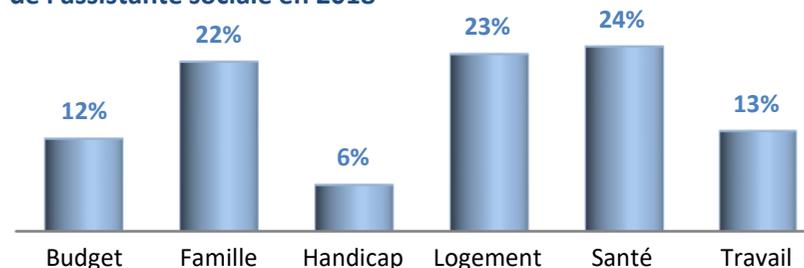
Source : SACSO

❖ Activité de l'assistante sociale des personnels

Activité assistante sociale	2014	2015	2016	2017	2018
Nb de personnes reçues	85	102	117	137	111
Nb d'entretiens réalisés	130	131	174	209	172

Source : SACSO

Domaines d'intervention de l'assistante sociale en 2018



❖ Cellule de Veille Sociale - CVS

Missions de la CVS

- Accompagner une démarche de prévention des Risques Psychosociaux
- Répondre à la politique de l'établissement en matière de bien-être au travail
- Prendre en compte des situations identifiées pour **tout personnel** en difficulté dans son environnement professionnel

CVS	2014	2015	2016	2017	2018
Nombre de saisines	8	7	2	3	2
Nombre total de situations évoquées	18	15	8	9	4
Nombre de réunions	9	9	12	11	9

Composition de la CVS

Directrice des Ressources Humaines
Responsable administratif du SACSO
Assistante sociale des personnels
Médecin du travail
Directeur Général des Services
Vice-présidente en charge des Relations Humaines et du Dialogue Social
Deux représentants des personnels

❖ Prestations sociales et Actions culturelles gérées par le SACSO

	Dépenses réalisées				
	2014	2015	2016	2017	2018
Allocation Parents d'Enfants Handicapés (APEH)	10 430 €	9 040 €	7 786 €	9 393 €	14 036 €
Séjours d'enfants	1 380 €	1 476 €	2 173 €	2 234 €	3 510 €
Secours d'urgence	8 800 €	16 600 €	13 800 €	16 170 €	14 350 €
Aide aux activités périscolaires	18 899 €	8 492 €	13 917 €	16 309 €	15 469 €
Aide aux études supérieures			9 793 €	11 150 €	12 500 €
Autres aides					8 634 €
Prestations Sociales	39 509 €	35 608 €	47 469 €	55 256 €	68 499 €
Capital décès	0 €	18 674 €	22 014 €	16 933 €	0 €
Restauration	41 976 €	45 448 €	46 935 €	48 181 €	50 314 €
Noël	60 204 €	75 131 €	75 050 €	78 000 €	79 200 €
Billetterie cinéma	8 269 €	8 743 €	7 997 €	7 762 €	7 613 €
Activités Sorties et Animations	25 184 €	11 625 €	18 387 €	21 415 €	15 403 €
Autres actions sociales et culturelles	93 657 €	95 499 €	101 434 €	107 177 €	102 216 €

* Il n'y a pas eu de capitaux décès versés en 2014 et en 2018

Source : SACSO

❖ Focus sur l'aide à la restauration des personnels

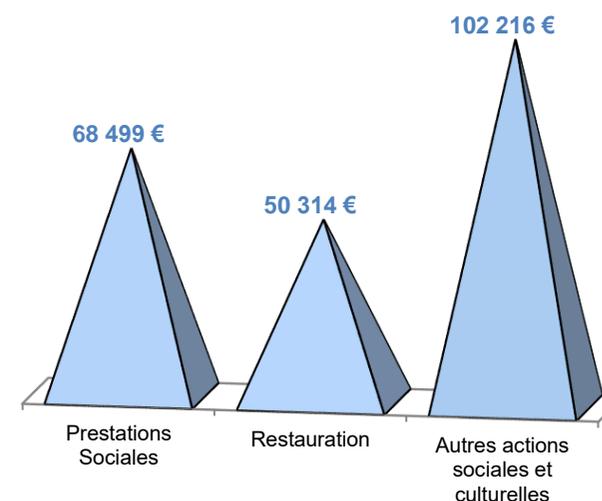
Restaurant	Dépenses réalisées				
	2014	2015	2016	2017	2018
Association CORAIL (DGFIP)	15 969	19 623	22 887	22 358	19 437
Restaurant Universitaire CROUS	23 337	24 323	23 881	25 670	30 669
Restaurant des Agents des Finances	390	427	167	153	208
Avenance Rectorat	2 280	1 075	fermé	fermé	fermé

Nb.: Le lycée Colbert n'est pas habilité à recevoir la subvention.

Le Restaurant AVENANCE RECTORAT a fermé fin août 2015, un nouveau restaurant Universitaire CROUS a ouvert au même moment sur le nouveau site du PUQ

Source : SACSO

Prestations sociales et Actions Culturelles gérées par le SACSO en 2018



L'université est liée par conventions avec certains restaurants inter-administratifs.

Les personnels de l'université peuvent prendre leur repas de midi dans ces restaurants.

L'université, en reversant aux restaurants conventionnés la subvention interministérielle (1,24€ en 2018), permet aux personnels rémunérés à un indice (INM) inférieur ou égal à 466 d'acquitter un prix de repas minoré du montant de ladite subvention.

D'autre part, l'université verse 1 euro supplémentaire de participation pour tous les agents quel que soit leur indice de rémunération.

❖ Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail - CHSCT

Depuis le 11 juillet 2012 à l'université Jean Moulin Lyon 3 :

le Comité d'Hygiène et de Sécurité (CHS) a évolué en Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail (CHSCT).

Décret N°82-453 du 28 mai 1982 relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique.

Cette instance consultative a une approche plus large que les traditionnelles questions d'hygiène et de sécurité et intègre notamment les notions de bien être au travail.

Composition du CHSCT

- 2** représentants de l'administration,
+ 1 suppléant
- 8** représentants des personnels,
+ 8 suppléants
- 3** représentants des usagers.
+ 3 suppléants

Compétences principales du CHSCT

- les conditions de travail,
- les projets d'aménagements importants,
- l'analyse des risques,
- la conduite d'enquêtes sur les accidents du travail et les maladies professionnelles,
- la consultation sur les aménagements de postes
et les mesures concernant les travailleurs en situation de handicap...

Missions du CHSCT

- Contribuer à la protection de la santé physique et mentale et de la sécurité.
- Contribuer à l'amélioration des conditions de travail
notamment en vue de faciliter l'accès des femmes à tous les emplois
et de répondre aux situations liées à la maternité.
- Veiller à l'observation des prescriptions légales prises en ces matières.

Chiffres clés

	2014	2015	2016	2017	2018
Réunions du CHSCT	3	3	3	2	3
Visites sur sites	11	5	1	4	6
<i>dont Manufacture des Tabacs</i>	6	4	1	1	5
<i>dont Quais du Rhône</i>	5	1	0	3	1

Source : CHSCT

Le CHSCT a été mis en place en juillet 2012

❖ Suivi des accidents de trajet, de service ou de travail

	2014	2015	2016	2017	2018	Total sur 5 ans	
						Nombre	%
Nb d'accidents de trajet	1	7	11	9	13	41	45%
Nb d'accidents de service ou du travail	7	14	13	9	7	50	55%
TOTAL	8	21	24	18	20	91	100%
<i>dont ayant donné lieu à arrêt de travail</i>	2	15	16	14	12	Source : Bilan annuel relatif à l'hygiène, la sécurité et aux conditions de travail	
<i>Nb total de jours d'arrêts de travail</i>	14 jours	24 jours	559 jours	429 jours	181 jours		

Accidents de trajet ou de travail :

20 accidents de trajet, de service ou de travail en 2018. 12 ont donné lieu à des arrêts de travail de 181 jours au total.

Depuis 2014, on compte en moyenne 18 accidents par an : 45% sont des accidents de trajet et 55% des accidents de travail.

❖ Médecine du travail et actions de prévention

	2014*	2017**	2018
Nombre d'agents convoqués	109	350	761
Nombre d'agents effectivement vus	76 70%	243 69%	397 52%
Rendez-vous excusés ou annulés	21 19%	61 17%	139 18%
Nombre d'absents	12 11%	46 13%	225 30%

* En 2014 : période de janvier à août car plus de médecin après cette date

Source : DRH

** L'université a recruté un médecin de prévention pour ses personnels depuis le 19 juin 2017.

Médecine du travail :

761 agents ont été convoqués, contre 350 en 2017, année où le médecin a été recruté.

397 agents ont été vus (63% de plus que l'an dernier). La proportion d'agents qui ne viennent pas aux convocations est en hausse : 30% contre 13% en 2017.

❖ Formations hygiène, sécurité et santé au travail

Nombre de stagiaires	2016	2017	2018
Formations Hygiène et Sécurité	402	257	179
Sécurité Lyon 3 pour les personnels	93	125	80
Sécurité au travail pour les professionnels	64	51	36
Sécurité incendie pour les professionnels	9	7	9
Sécurité incendie tout public	112	20	10
Formations secourisme	94	46	32
Autres Formations hygiène et sécurité	30	8	12
Formations Santé au Travail	88	103	89
Santé au travail	83	100	87
Politique + Prise en charge + Approche du handicap	5	3	2
Nombre total de stagiaires	490	360	268

Source : LAGAF

Actions de formations en hygiène, sécurité et santé au travail :

Elles ont concerné 268 stagiaires en 2018, soit un recul de 26%. Les dépenses relatives à ces formations s'élèvent à 27 226 euros en 2018 contre 28 115 euros l'an dernier (-3%).

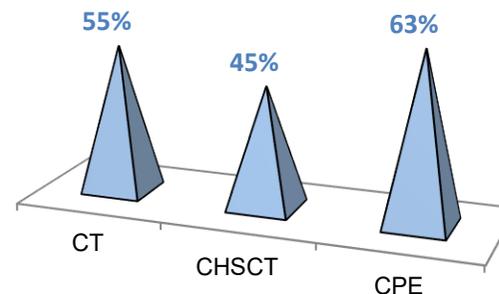
Les stagiaires des formations "Hygiène et Sécurité" ont été 78 de moins que l'an dernier. La formation sécurité lyon 3 évolue pour atteindre plus de qualitatif et moins de quantitatif : destinée aux services et composantes par le passé, la formation portait essentiellement sur le rôle des guides et des serre files en cas d'évacuation. Elle s'est transformée en formation sécurité Lyon 3 qui comprend maintenant 3 modules de 3h30 : incendie, risque professionnels et sûreté de l'établissement (théorie et pratique). Il y a moins de participants. A noter que toutes les actions de sensibilisation générale à la sécurité ne sont pas comptabilisées ici.

Le nombre de stagiaires des formations "Santé au Travail" retrouve le niveau de 2016.

❖ Relations professionnelles

		Hommes	Femmes	Total	% Femmes
Représentants du personnel en 2018	CT	9	11	20	55%
	CHSCT	11	9	20	45%
	CPE	11	19	30	63%

% de Femmes parmi les représentants du personnel en 2018



Zoom	Filière	Catégorie	Hommes	Femmes	Total	% Femmes
	ITRF		Cat. A	2	2	4
Cat. B			1	3	4	75%
Cat. C			2	2	4	50%
AENES		Cat. A	3	1	4	25%
		Cat. B	2	2	4	50%
		Cat. C	0	4	4	100%
Biblio		Cat. A	1	1	2	50%
		Cat. B	0	2	2	100%
		Cat. C	0	2	2	100%
Ensemble			11	19	30	63%

CPE : dans la filière AENES, lors des dernières élections professionnelles, les représentants ont été désignés par tirage au sort faute de listes candidates.

Locaux syndicaux

	En 2015	En 2016	En 2017	En 2018
Surface des locaux	23,2 m ²	23,2 m ²	23,2 m ²	23,2 m ²

Nombre de réunions des instances représentatives du personnel

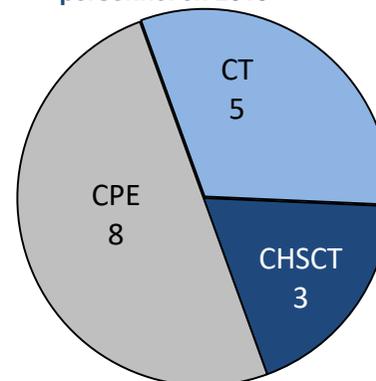
	En 2015	En 2016	En 2017	En 2018
CT	5	7	7	5
CHSCT	3	3	2	3
CPE	13	10	10	8
dont AENES	3	3	2	1
dont Bibliothèque	2	3	3	2
dont ITRF	8	4	5	7

Nb de reconvoques du CT*

	En 2015	En 2016	En 2017	En 2018
CT	0	1	0	0

*Nb de reconvoques du CT rendues nécessaires à la suite d'un défaut de quorum ou d'un vote défavorable unanime des représentants du personnel

Nombre de réunions des instances représentatives du personnel en 2018



Lexique

AENES	Corps de l'administration de l'Éducation nationale et de l'Enseignement supérieur
ARE	Allocation de retour à l'emploi
ATER	Attaché temporaire d'enseignement et de recherche
BIATS	Personnels de bibliothèque, ingénieur, administratif, technicien, ouvrier, de service
BIBLIO	Bibliothèques
CA	Contrat d'avenir
CAE	Contrat d'accompagnement dans l'emploi
CET	Compte épargne-temps
Cat.	Catégorie (il existe 3 catégories : A, B ou C)
CDD	Contrat à durée déterminée
CDI	Contrat à durée indéterminée
CEC	Contrat emploi consolidé
CES	Contrat emploi solidarité
CEUBA	Centre d'études universitaires de Bourg et de l'Ain
CEV	Chargé d'enseignement vacataire
CHSCT	Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail
CM	Cours magistraux
CNU	Conseil national des universités
Compl.	Complémentaires
CRCT	Congé pour recherche et conversion thématique
CROUS	Centre régional des oeuvres universitaires et scolaires
CVR	Contrat Valorisation Recherche
DGESIP	Direction générale pour l'enseignement supérieur et l'insertion professionnelle
DGRI	Direction générale pour la recherche et l'innovation
DN	Diplôme national
DOM	Départements d'outre-mer
DU	Diplôme d'université
Eco.	Économie
Eff	Effectif
EN	Éducation nationale
Ens.	Enseignement
EPS	Éducation physique et sportive
EqTD	Équivalent travaux dirigés
ESPE	Ecole Supérieure du Professorat et de l'Éducation
ETP	Équivalent temps plein - Quotité travaillée
Fac.	Faculté
FC3	Formation Continue Langues Lettres Philosophie
FC	Formation Continue
GIPA	Garantie individuelle du pouvoir d'achat
gr	Groupe

Lexique suite

HC	Heures complémentaires
iaelyon	iaelyon School of Management
IAT	Indemnité d'administration et de technicité
IFTS	Indemnité forfaitaire travaux supplémentaires
INFO	Prime informatique
IRA	Instituts régionaux d'administration
ITRF	Ingénieurs et personnels techniques de recherche et de formation
IUT	Institut universitaire de technologie
MCF	Maître de conférences
MEN	Ministère de l'éducation nationale de la jeunesse et de la vie associative
MESR	Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche
Nb	Nombre
NBI	Nouvelle bonification indiciaire
PAST	Professeur associé à temps partiel
PCA	Prime de charge administrative
PES	Prime d'excellence scientifique
PEDR	Prime d'encadrement doctoral et de recherche (remplacée par la PES)
PFR	Prime fonction résultats
Plafond Emplois	Nombre d'emplois que l'établissement est autorisé à rémunérer
PPCR	Protocole Parcours Professionnels, Carrières et Rémunérations
PPRS	Prime de participation à la recherche scientifique
PU	Professeur des universités
PRAG	Professeur agrégé
PRCE	Professeur certifié
PRES	Prime de recherche et d'enseignement supérieur
PRP	Prime de responsabilité pédagogique
RH	Ressources humaines
SACSO	Service d'Action Culturelle et Sociale
SAENES	Secrétaire d'administration de l'Éducation nationale et de l'Enseignement supérieur
SARF	Secrétaire d'administration de recherche et formation
Sc.	Sciences
Serv.	Service
SFT	Supplément familial de traitement
SIES	Systèmes d'information et études statistiques
SISE	Système d'information statistique de l'éducation
SP BIATS	Service des personnels BIATS
SPE	Service des personnels enseignants
STAPS	Sciences et techniques des activités physiques et sportives
TD	Travaux dirigés
TP	Travaux pratiques
UFR	Unité de formation et de recherche
yc	y compris



- 📍 **Manufacture** des Tabacs
- 📍 Campus des **Quais**
- 📍 Campus de **Bourg-en-Bresse**

WWW.UNIV-LYON3.FR